
ARCHIVES
DEPARTEMENTALES
DU TERRITOIRE
DE BELFORT
18 W
3

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

Délégation

NUMÉRO DU DOSSIER

PERMIS DE CONSTRUIRE

DOSSIER N° 48

Nom du Sinistré :
(ou raison sociale)

Prénoms . . . . . :
(ou forme de la société)

Adresse . . . . . :
(ou siège social)

Mandataire . . . . . :

Adresse . . . . . :

Lieu du Sinistre . . :

Lieudit . . . . . :

Rue . . . . . :

Nom : 11 ARPENTEUR

Commune : Belfort

Mentions diverses

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
ACCORDÉ

Mutation

DA-010 — J. 101475.

Ministère de la RECONSTRUCTION &
de l' URBANISME

Délégation Interdepartementale du
Territoire de BELFORT, de la Hte
SAONE et du DOUBS

Service de BELFORT

2 u.1.48

17

11426

CERTIFICAT de CONFORMITE

VU l'ordonnance 45-2542 du 27 Octobre 1945 relative au Permis de Construire et notamment à ses articles 9 et 13

VU le permis de Construire délivré par l'arrêté du 4.3.1948 n° 48-302 N° pris par le DELEGUE INTERDEPARTEMENTAL à la Reconstruction , concernant la construction d'un garage pour locomotive à BELFORT pour le compte de la Ste ALSTHOM

VU l'avis conforme du 14 Novembre 1949 de l'Inspecteur Départemental de l' Urbanisme

l'attestation de conformité délivrée par M. ensieur POUYSEGUR Architecte à la Ste ALSTHOM le 24 MAI 1949

LE DELEGUE INTERDEPARTEMENTAL de la RECONSTRUCTION & de l' URBANISME reconnait la conformité de la construction en cause et délivre le certificat de conformité .

FAIT à BELFORT , le 15 Novembre 1949

LE DELEGUE INTERDEPARTEMENTAL ,

- Copie conforme du présent certificat sera notifiée à :

1) M. ensieur le Directeur de la Societe ALSTHOM à BELFORT
2) M. le M/ITE de BELFORT
3) au CHEF du SERVICE de l' URBANISME .....

.../...

1316-

Modèle d'arrêté accordant le permis de construire pour les établissements industriels et commerciaux occupant plus de 500 m² ou plus de 50 ouvriers, lorsque les travaux sont peu importants.

P. C. nº 15.

DÉPARTEMENT
de BELFORT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

17

Nº 48-302

LE MINISTRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME,

Vu l'ordonnance nº 45-2542 du 27 octobre 1945 relative au permis de construire et notamment l'article 13 de ladite ordonnance;

Vu le décret nº 46-1792 du 10 août 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance susvisée;

Vu la demande de permis de construire présentée par M. (1) NOUSBAUM Directeur des Services Administratifs de la Sté ALSTHOM à BELFORT
demeurant à (2) concernant la construction d'un garage pour locomotives à BELFORT
132
(Récépissé nº 24 Janvier 1948 du).

Vu l'avis conforme en date du 3 Mars 1948
du Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

Vu l'avis favorable des services consultés en application de l'article 5 de l'ordonnance susvisée;

Vu l'accord de L'Inspt Dépt Travail consulté le 2 Mars 1948 (3).

ARRÊTE :

ARTICLE 1er. — Le permis de construire est accordé à M. pour les travaux décrits dans la demande qu'il a présentée, sous réserve de l'observation des conditions particulières énumérées ci-après :

sous réserve de l'application des prescriptions du décret du 4.12. 1915 relatif auxxvoies ferrées dans les Etablissements assujettis au Code du Travail.

ARTICLE 2. — Les travaux doivent être commencés dans le délai de immédiatement

Copie conforme du présent arrêté sera notifiée :

1º à M. NOUSBAUM Directeur ALSTHOM BELFORT

2º à M. le Maire de BELFORT

3º à M. le Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

4º aux services ci-après énumérés M. L'Inspecteur Dépatt. du Travail

Fait à BELFORT, *le* 4 Mars 1948

Pour le Ministre et par délégation :
Le Délégué départemental à la Reconstruction,

NOTA. — Il est rappelé que :

1º Le permis de construire sera périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans le délai d'un an à compter de sa délivrance et si les travaux sont interrompus au moins pendant une année. (Art. 6 de l'ordonnance du 27 octobre 1945.)

2º Dans le délai de trente jours, à dater de l'achèvement des travaux, le bénéficiaire du permis de construire doit adresser au Maire une déclaration reproduisant les mentions portées sur le modèle figurant au *Journal officiel* du 11 août 1946, page 7124.

(1) Nom et prénoms.
(2) Rue et numéro, route, lieudit, etc.
(3) Dans le cas où un service consulté n'aurait pas répondu dans le délai d'un mois.

J. A. 701555. [22171]

.../...

MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Département Belfort

Commune Belfort

TRAVAUX PUBLICS

(art. 16 de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire)

Demande d'autorisation préalable (1) au commencement des travaux de construction d'un Garage pour locomotives à vapeur

projetés à Belfort
pour le compte de (nom, raison sociale) la Société ALS-THOM

Adresse : Avenue des Usines à Belfort

Destination des travaux : Remise et atelier de petites réparations pour 2 locomotives de service

Mode de construction : Ossature béton armé, remplissage briques de laitier, charpente métallique, couverture tuiles, sous-toiture fibro-ciment dallage ciment avec fosse.

Justification de l'intérêt des travaux : L'extension des fabrications nous oblige à récupérer la remise actuelle d'une machine et à mettre en service une deuxième locomotive dont l'utilisation s'impose.

Exécution :

Montant total du travail (Evaluation en date du) 1.100.000 Francs
Décembre 1947

Durée probable des travaux : 4 mois

Date de commencement prévue : immédiate

Demande établie le 18 Décembre 1947

à Belfort

Signature

Le Directeur des S. Centrales et Administratives

(1) à joindre en trois exemplaires à la demande de permis de construire déposée à la Mairie.

T.S.V

Main -d'oeuvre nécessaire :

Spécialistes : 5

Manoeuvres : 3

Principaux matériaux nécessaires (au total) :

Ciments (en tonnes)	21	Fontes et aciers moulés (y compris canalisations) (en tonnes)	
Chaux (en tonnes)	1	Plomb (en kilogrammes)	
Bois (en mètres cubes)	3	Zinc (en kilogrammes)	100
Tuiles (en mille)	2,3	Fibro-ciment (en m2)	130
Briques (en mille) de laitier	7~~000~~	Verre 1/2 double (en m2)	20
Aciers (en tonnes)	7	Peinture (en Kgs)	175

Visa du ou des offices professionnels ou organismes de répartition s'engageant à fournir les matériaux nécessaires (1) :

Observations (cachet et signature)	Observations) (cachet et signature

DECISION

Le SYNDICAT de la CONSTRUCTION ELECTRIQUE émet un AVIS TRES FAVORABLE à l'éxécution des travaux projetés.

Les matériaux nécessaires seront fournis par les répartiteurs sur instruction du Ministère de l'Economie Nationale, lorsque celui-ci aura accordé l'autorisation préalable (Circulaire I A n° 313 du Ministre de l'Economie Nationale aux Prefets en date du 23 Janvier 1946, page 4).

- 9 JAN 1948

SYNDICAT GÉNÉRAL DES ... DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE 23 Rue de Lubeck 16e

(1) Ces visas ne sont pas exigés lorsque les travaux sont d'intérêt [illegible] particulier et non d'intérêt professionnel (industriel, commercial, agricole ou artisanal).

VU et approuvé

BELFORT, le 4 Mars 1948

Le Délégué Départemental à la Reconstruction

LE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL POUR LE TERRITOIRE DE BELFORT

SOCIETE ALS-THOM
Usines de Belfort

CONSTRUCTION D'UN GARAGE POUR LOCOMOTIVES
A VAPEUR

-:-

DEVIS DESCRIPTIF

Le présent devis a pour but la description des travaux nécessaires à la construction d'un garage pour locomotives à vapeur.

Le bâtiment projeté couvrira une surface de 10,25 x 9,60 = 98m2,40.

Il sera constitué par une ossature en béton armé, avec remplissage en briques de laitier jointoyées, une charpente métallique, une couverture en tuiles avec sous-toiture en fibro-ciment. Le sol sera constitué par un dallage en ciment et comportera une fosse pour nettoyage et graissage des locomotives.

Les travaux seront exécutés conformément aux dispositions du plan ARCH : 81b-6. Ils comprennent :

- Les fouilles en excavation nécessaires aux massifs recevant les pieds de poteaux en béton armé, celles destinées à la fondation des murs et celles de la fosse de nettoyage et graissage.

- Les fondations en béton de ciment laitier pour les massifs de poteaux, les murs et la fosse.

- L'élévation de l'ossature en béton armé avec remplissage en briques de laitier jointoyées. Les parois de la fosse en maçonnerie de moellons. Les enduits en mortier de chaux à l'intérieur du bâtiment et en mortier de ciment dans les fosses. Le jointoiement extérieur des briques de laitier et le ragréage de l'ossature en béton. Le dallage avec forme en béton de ciment laitier et chape en ciment Portland.

- La charpente métallique : la ferme, les pannes, les chevrons les lattis, les contreventements.

- La serrurerie : rideaux et chassis métalliques.

- La couverture en tuiles.

- Une sous-toiture et 2 hottes en fibro-ciment.

- La zinguerie : 2 gouttières, 2 tuyaux de descente, 2 garnitures de rives en zinc, 2 cheminées en tôles.

- La plomberie : une canalisation d'alimentation d'eau.

- Le chauffage central sur branchement usine.

.../...

- L'éclairage électrique.

- La peinture : 1 couche minium et 2 couches d'une préparation dite "Peinture Bessemer" sur la charpente métallique et les rideaux roulants.

- La vitrerie : le verre 1/2 double posé à bain de mastic.

Belfort, le 20 Janvier 1948.

Pignon Est

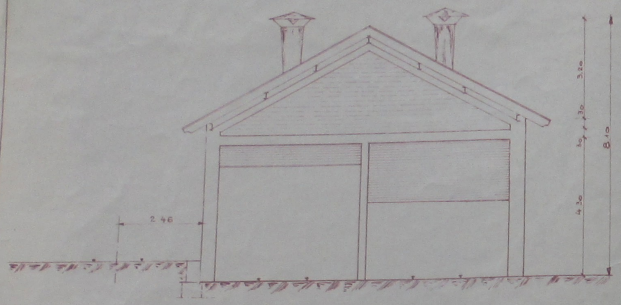

Coupe Tranversale

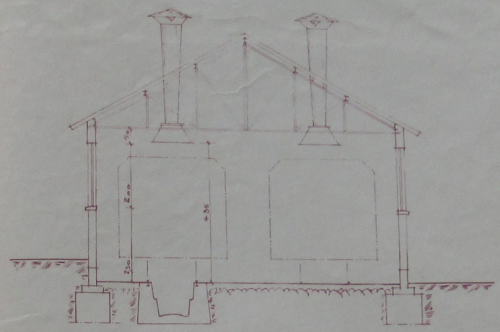

Façade Sud

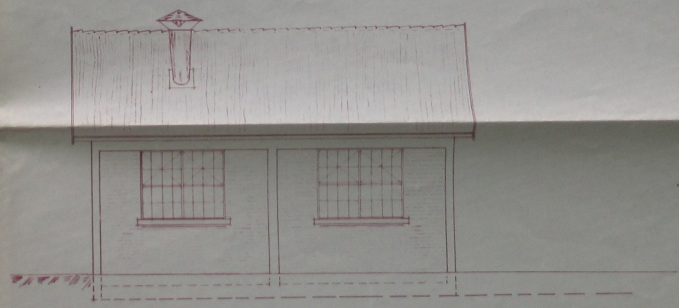

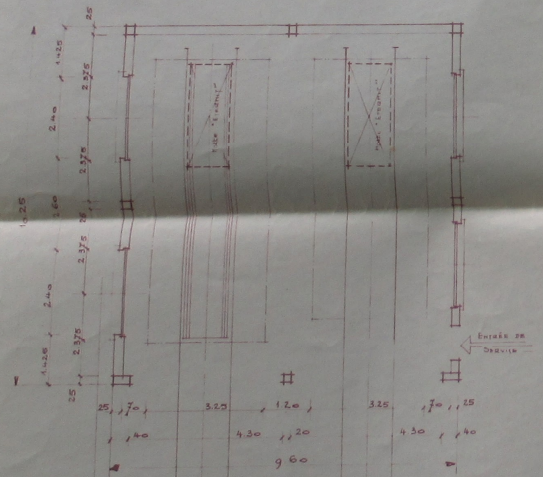

Vue en Plan

Société Als-Thom a Belfort

Abri pour les Locomotives de Service

Ensemble

Le 10. XII 47

Ech. 1/100e

ARCH. 81b. 6

PIGNON EST

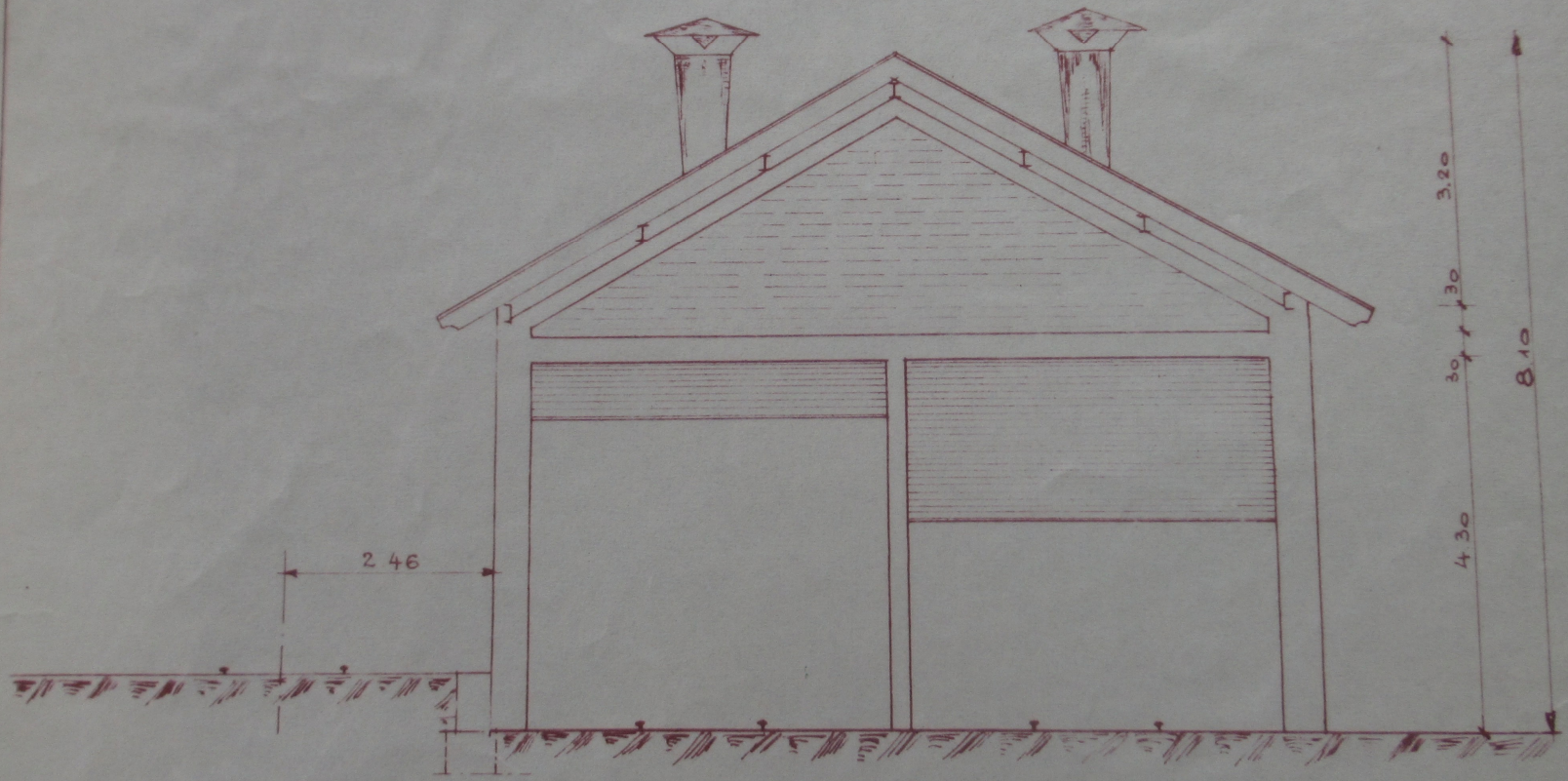

PIGNON EST

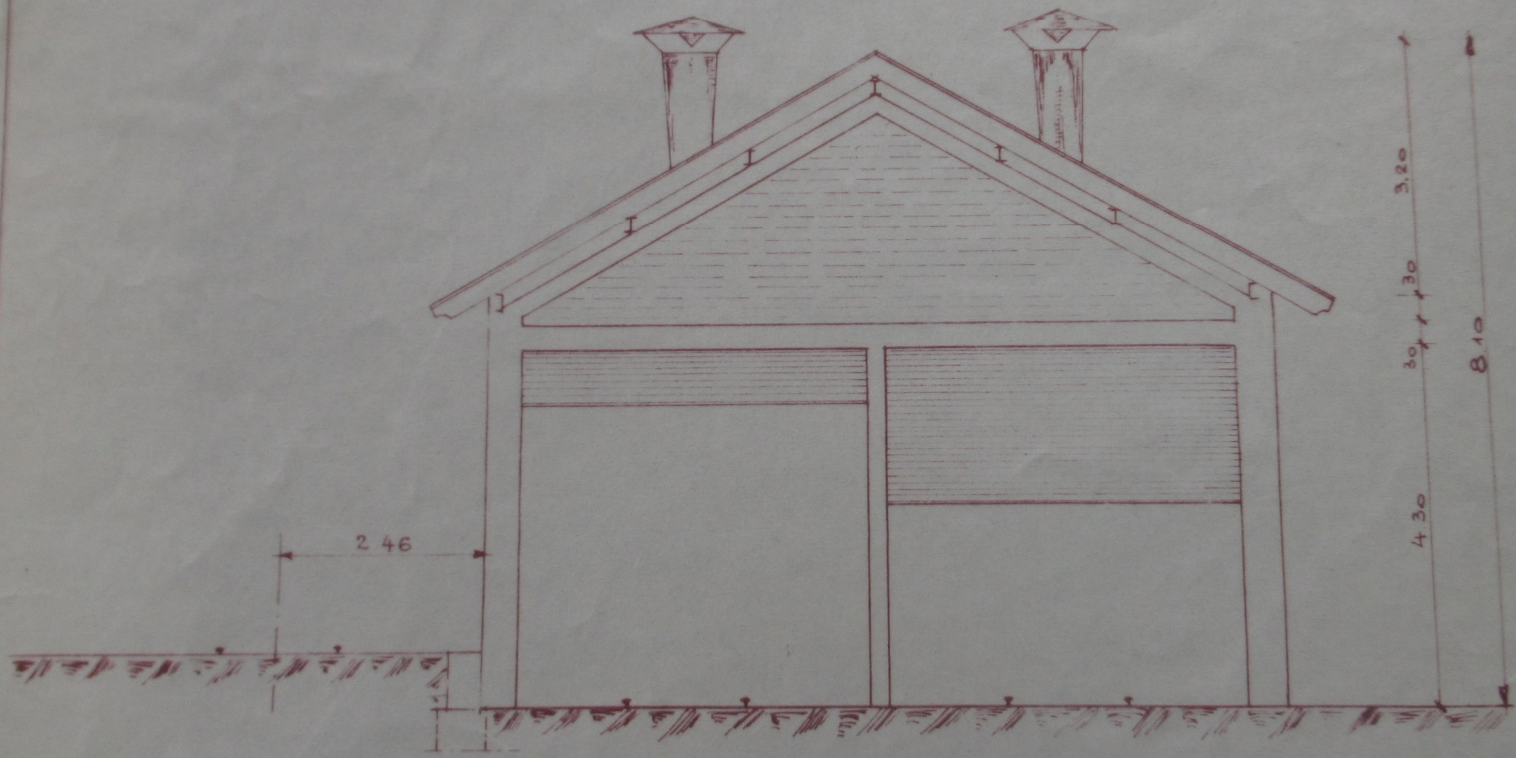

COUPE TRANVERSALE

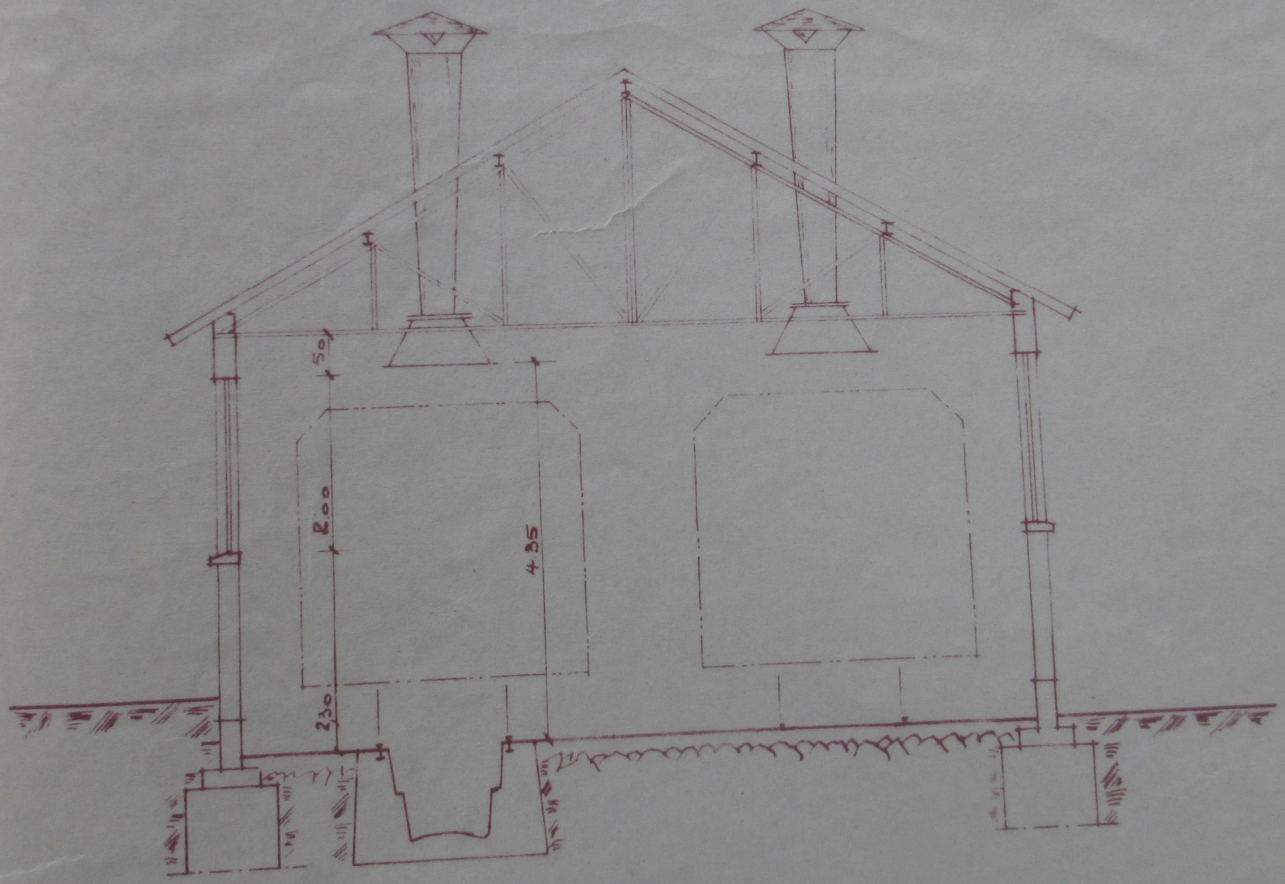

COUPE TRANVERSALE

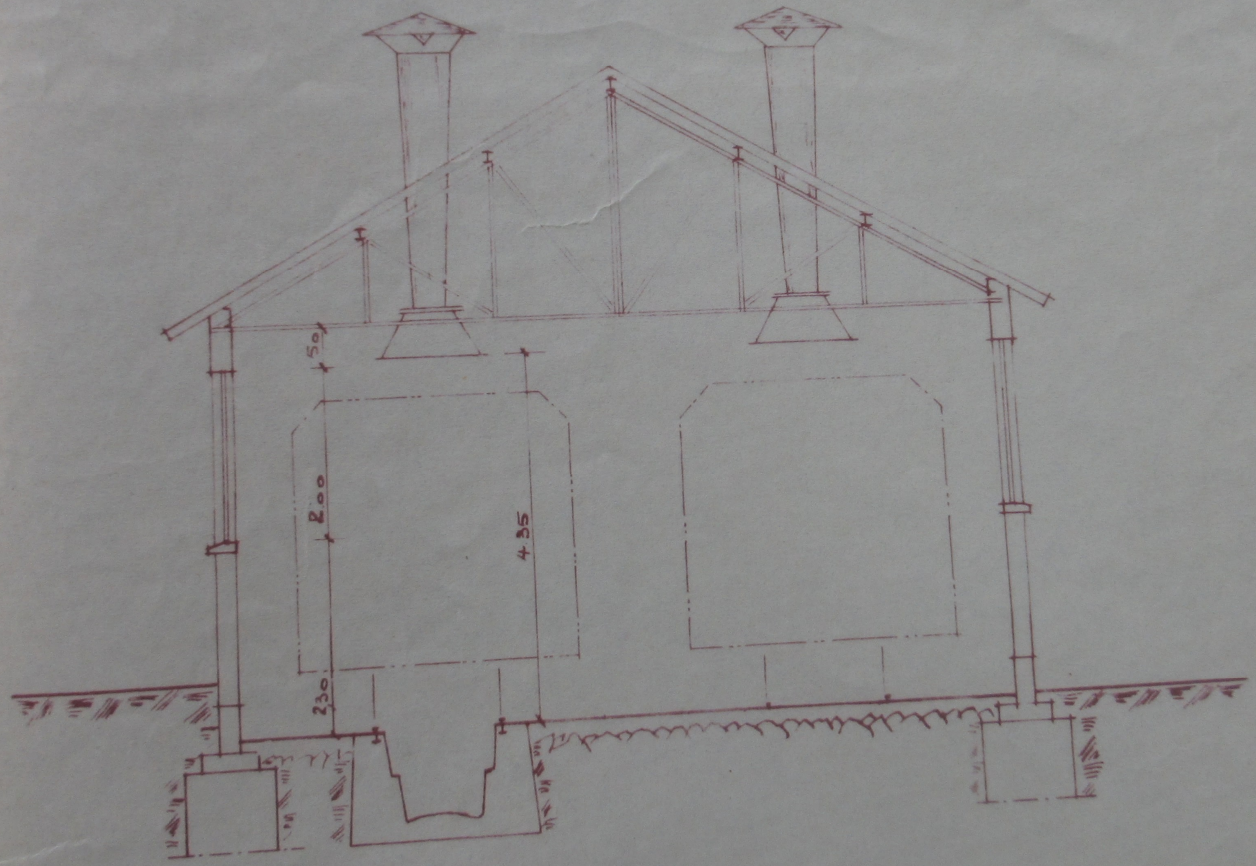

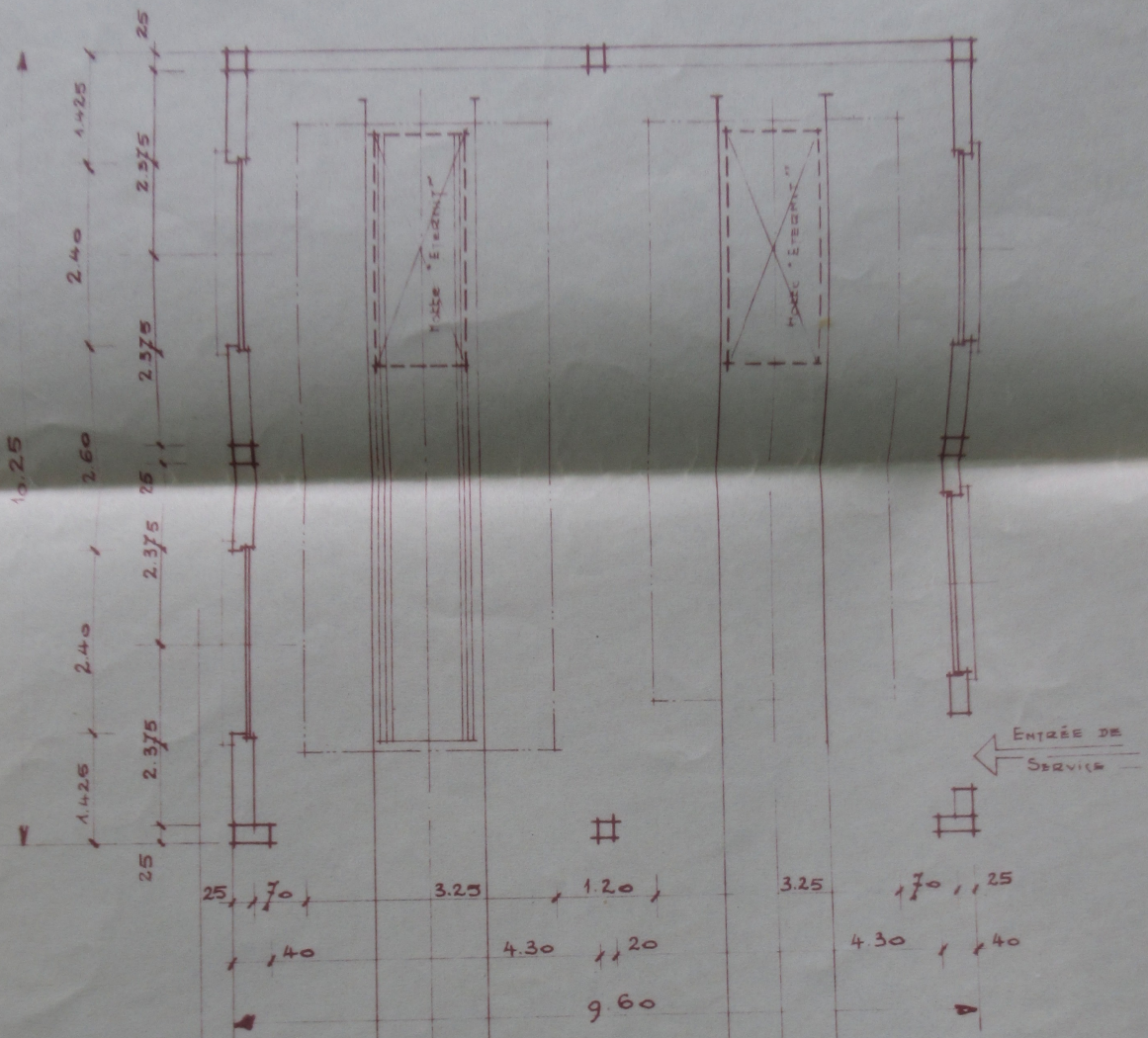

VUE EN PLAN

LE 1

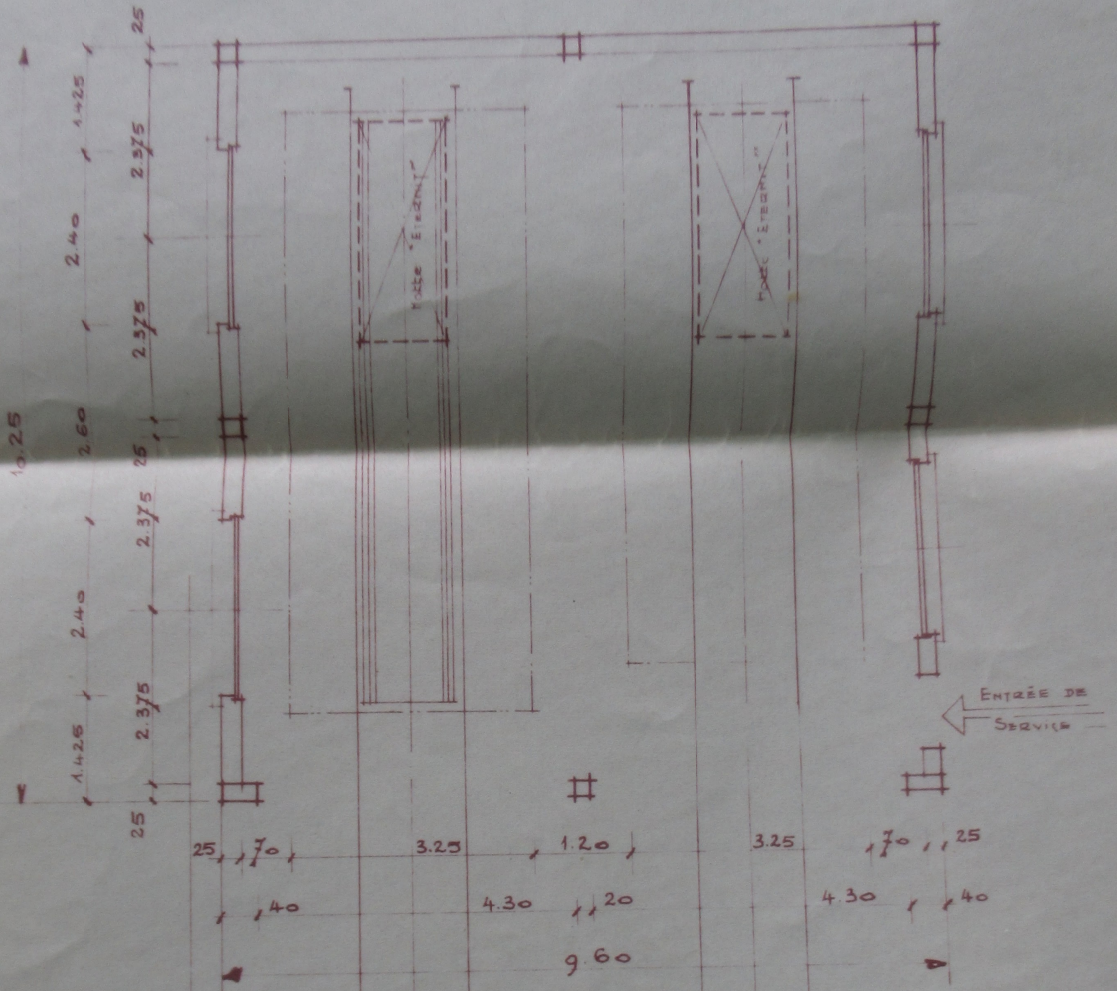

VUE EN PLAN

LE

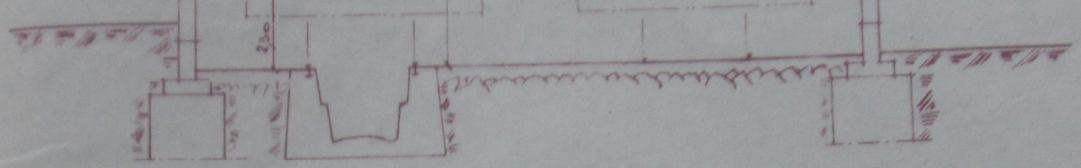

Façade Sud

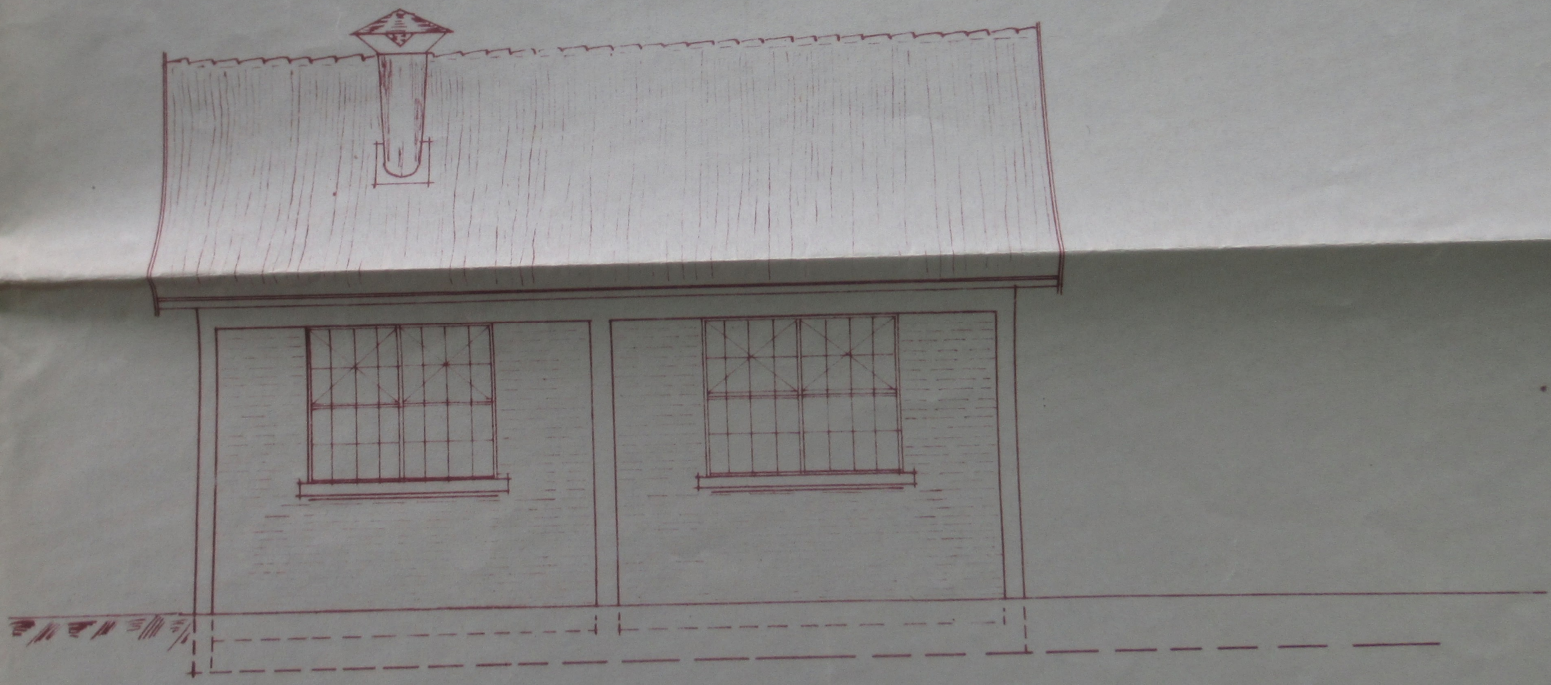

Entrée de Service

FAÇADE SUD

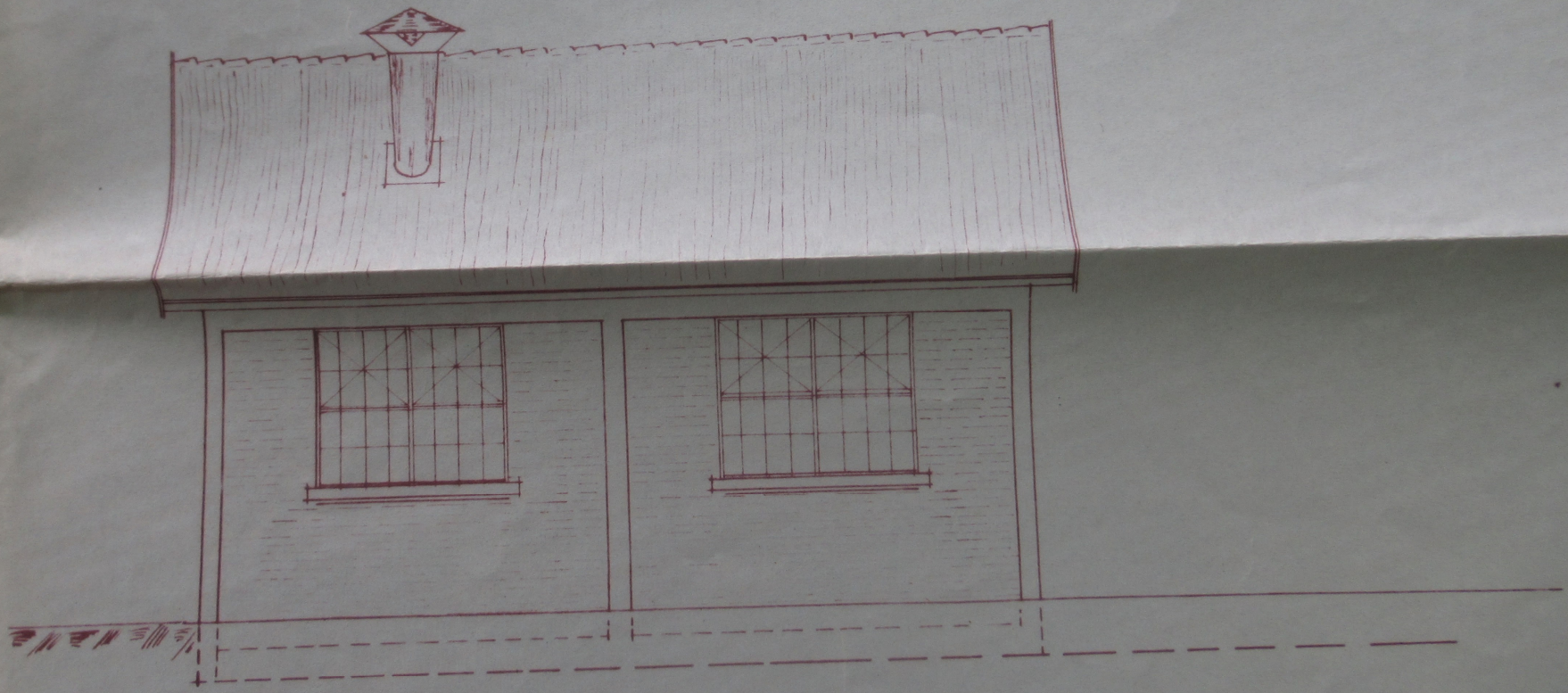

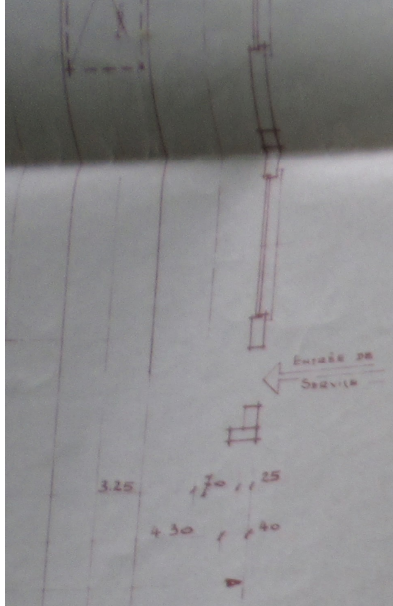

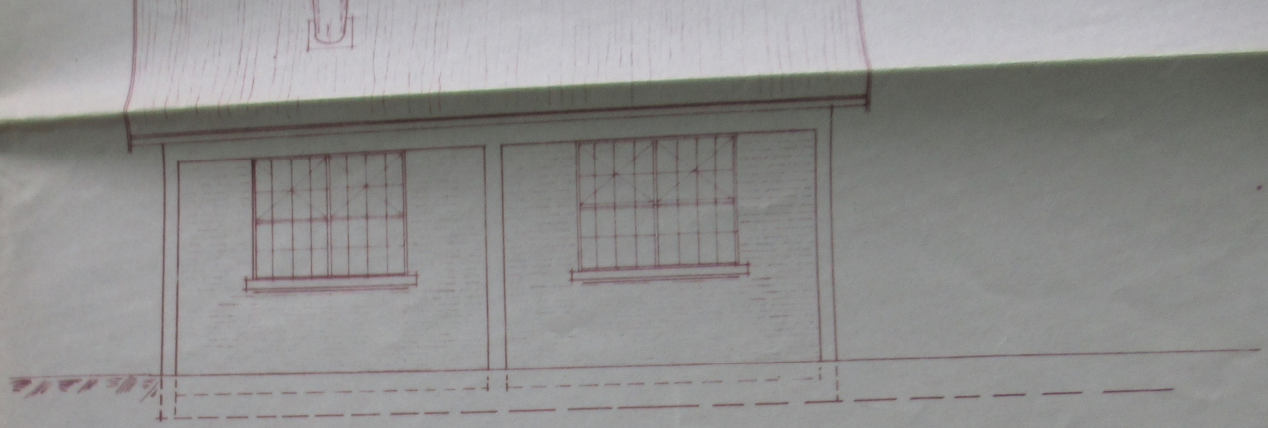

— SOCIÉTÉ ALS-THOM A BELFORT —

ABRI POUR LES LOCOMOTIVES DE SERVICE

— ENSEMBLE —

— PLAN —

LE 10. XII 47

ECH. 1/100e

ARCH. 81b-6

PIGNON EST

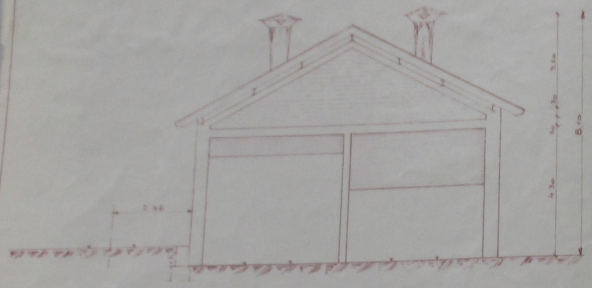

COUPE TRANVERSALE

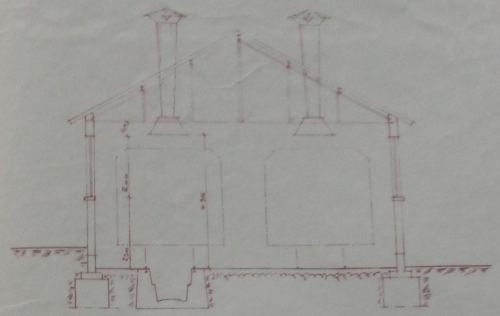

FAÇADE SUD



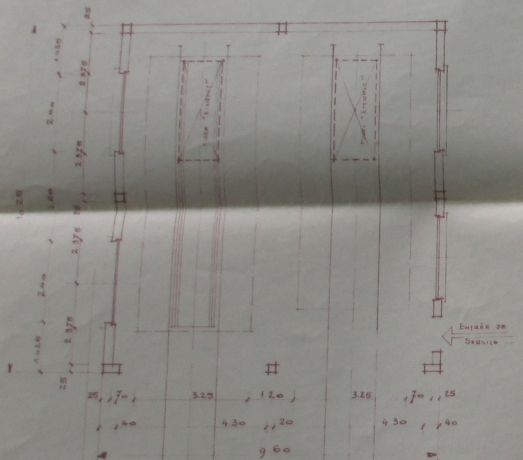

VUE EN PLAN

SOCIÉTÉ ALS-THOM A BELFORT

ABRI POUR LES LOCOMOTIVES DE SERVICE

ENSEMBLE

LE 10. XII 47

ECH. 1/100e

ARCH. 81-6

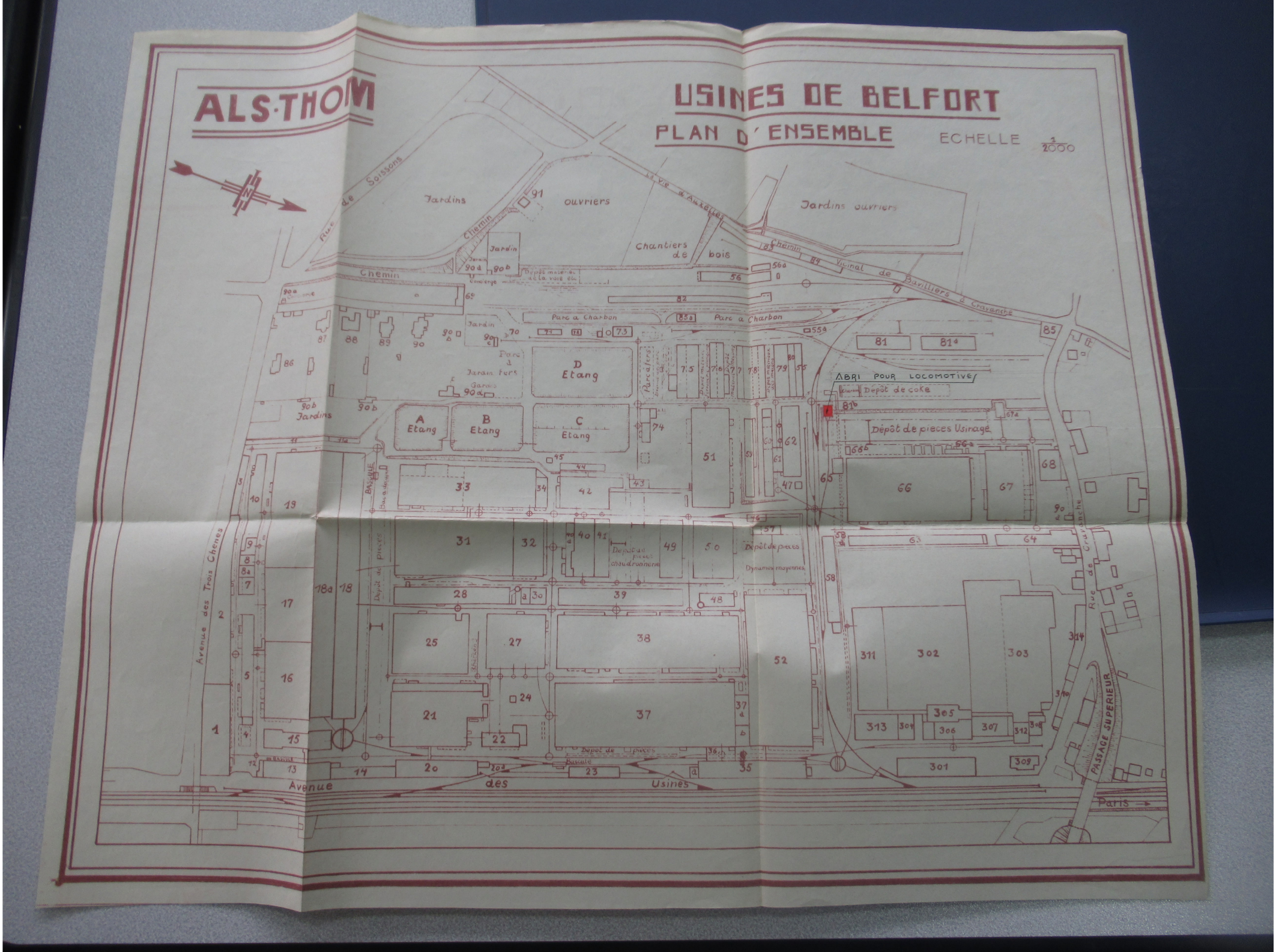
ALS·THOM
USINES DE BELFORT
PLAN D'ENSEMBLE
ECHELLE 1/2000
Rue de Soissons
Jardins ouvriers
Chantiers de bois
Jardins ouvriers
Chemin
Chemin Vicinal de Bavilliers à Cravanche
Parc à Charbon
Parc à Charbon
Jardin
Jardin fers
Jardins
A Etang
B Etang
C Etang
D Etang
Parc à fers
ABRI POUR LOCOMOTIVE
Dépôt de coke
Dépôt de pieces Usinage
Dépôt de pieces
Dépôt de pieces chaudronnerie
Dynamos moyennes
Dépôt de pieces
Bascule
Avenue des Trois Chenes
Avenue des Usines
Rue de Cravanche
PASSAGE SUPERIEUR
Paris

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

Délégation

NUMÉRO DU DOSSIER

PERMIS DE CONSTRUIRE

DOSSIER N° 48 22 bis

Nom : ALSTHOM

Commune : Belfort

Nom du Sinistré : Alsthom
(ou raison sociale)

Prénoms . . . . . :
(ou forme de la société)

Adresse . . . . . :
(ou siège social)

Mandataire . . . . . :

Adresse . . . . . :

Lieu du Sinistre . . : Belfort

Lieudit . . . . . :

Rue . . . . . :

Mentions diverses

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
ACCORDÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
ACCORDÉ
10 12 49

Mutation

DA-010 — J. 101475.

Ministère de la RECONSTRUCTION &
de l' URBANISME

Délégation Interdepartementale du
Territoire de BELFORT, de la Hte
SAONE et du DOUBS

Service de BELFORT

12.3.48

22

1295°

CERTIFICAT de CONFORMITE

VU l'ordonnance 45-2542 du 27 Octobre 1945 relative au Permis de Construire et notamment à ses articles 9 et 13

Le permis de Construire délivré par l'arrêté du 7.1.1949 n°. 49.350... N° pris par le DELEGUE INTERDEPARTEMENTAL à la Reconstruction, concernant la construction d'un bureau à l'atelier de la grosse construction pour le compte de la Sté ALSTHOM à BELFORT
.....

VU l'avis conforme du ..10 DECEMBRE 1949.. de l'Inspecteur Départemental de l' Urbanisme

l'attestation de conformité délivrée par M.r.POUYSEGUR. .architecte à BELFORT..... le .....30 Novembre 1949.....

Le DELEGUE INTERDEPARTEMENTAL de la RECONSTRUCTION & de l' URBANISME reconnait la conformité de la construction en cause et délivre le certificat de conformité .

FAIT à BELFORT, le ..12. DECEMBRE 1949

LE DELEGUE INTERDEPARTEMENTAL,

- Copie conforme du présent certificat sera notifiée à :

1) M.r.. le Directeur de la Sté ALSTHOM à BELFORT
2) M. le MAIRE ..... de BELFORT
3) au CHEF du SERVICE de l' URBANISME .....

99

Modèle d'arrêté accordant le permis de construire pour les établissements industriels et commerciaux occupant plus de 500 m² ou plus de 50 ouvriers, lorsque les travaux sont peu importants

P. C. nº 15.

DEPARTEMENT de BELFORT

nº 49350

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

22

LE MINISTRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME,

Vu l'ordonnance nº 45-2542 du 27 octobre 1945 relative au permis de construire et notamment l'article 13 de ladite ordonnance;

Vu le décret nº 46-1793 du 10 août 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance susvisée;

Vu la demande de permis de construire présentée par M. (1) XX LA SOCIETE ALSTHOM demeurant à (2) à BELFORT - concernant la construction de bureau pour l'atelier de grosse construction et de Mécanique Générale à BELFORT (Récépissé nº I47 du I2 MARS I948).

Vu l'avis conforme en date du 6 Janvier I949 du Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

Vu l'avis favorable des services consultés en application de l'article 5 de l'ordonnance susvisée;

Vu l'accord de ..... consulté le ..... (3);

ARRÊTE :

ARTICLE 1er. — Le permis de construire est accordé à M. La Société ALSTHOM pour les travaux décrits dans la demande qu'il a présentée, sous réserve de l'observation des conditions particulières énumérées ci-après:

dans l'autorisation préalable relatives aux matériaux

ARTICLE 2. — Les travaux doivent être commencés dans le délai de XXXXXXXXXX immédiatement

Copie conforme du présent arrêté sera notifiée :

1º à M. La Sté ALSTHOM à BELFORT

2º à M. le Maire de BELFORT

3º à M. le Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

4º aux services ci-après énumérés .....

Fait à BELFORT, *le* 7 Janvier I949.

Pour le Ministre et par délégation :

Le Délégué départemental à la Reconstruction,

Pr. p.o.

L'inspecteur départemental de l'Urbanisme

P. LABEY.

NOTA. — Il est rappelé que :

1º Le permis de construire sera périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans le délai d'un an à compter de sa délivrance et si les travaux sont interrompus au moins pendant une année. (Art. 6 de l'ordonnance du 27 octobre 1945.)

2º Dans le délai de trente jours, à dater de l'achèvement des travaux, le bénéficiaire du permis de construire doit adresser au Maire une déclaration reproduisant les mentions portées sur le modèle figurant au *Journal officiel* du 11 août 1946, page 7124.

(1) Nom et prénoms.
(2) Rue et numéro, route, lieudit, etc.
(3) Dans le cas où un service consulté n'aurait pas répondu dans le délai d'un mois.

J. A. 701555. [22171]

MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Département : Belfort

Commune : Belfort

TRAVAUX PUBLICS

(art. 16 de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire)

Demande d'autorisation préalable (1) au commencement des travaux de construction de bureaux pour l'Atelier de Grosse Construction et de Mécanique Générale. Belfort projetés à ...
pour le compte de (nom, raison sociale) la société ALSTHOM

Adresse : Avenue des Usines à Belfort

Destination des travaux : Bureaux

Mode de construction : Murs en maçonnerie de moellons et briques, charpente béton armé, et bois, couverture tuiles, dallage rez-de-chaussée ciment, planchers hourdis creux et béton armé.

Justification de l'intérêt des travaux : Commandes importantes nécessitant la récupération de surface d'atelier et le déplacement des bureaux actuels.

Exécution :

Montant total du travail (Evaluation en date du) : 8.400.000 Janvier 1948

Durée probable des travaux : 10 mois

Date de commencement prévue : 1er Mars 1948

Demande établie le 6 Février 1948

à Belfort

(Signature)

(1) à joindre en trois exemplaires à la demande de permis de construire déposée à la Mairie.

T.S.V.P.

Main-d'œuvre nécessaire :

Spécialistes : 12

Manœuvres : 6

Principaux matériaux nécessaires (au total) :

Ciments (en tonnes)	64	Plâtre (en tonnes)	16
Chaux (en tonnes)		Fontes et aciers moulés (y compris canalisations) (en tonnes)	1,5
Bois (en mètres cubes)	26		
Tuiles (en mille)	5	Zinc (en kilogrammes)	~~450~~ 100 Kgs
Briques (en mille)	6	Verre 1/2 double (en m2)..	80
Aciers (en tonnes)	10	Peinture (en Kgs)	600

Tonnage rectifié

Visa du ou des offices professionnels ou organismes de répartition s'engageant à fournir les matériaux nécessaires (1) :

Observations (cachet et signature)

Observations (cachet et signature)

SYNDICAT GENERAL DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE

27/2/48

Vaccon

DECISION

Le SYNDICAT GENERAL DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE émet un AVIS TRES FAVORABLE à l'exécution des travaux projetés.

Les matériaux nécessaires seront fournis par les répartiteurs sur instructions du Ministère de l'Economie Nationale, lorsque celui-ci aura accordé l'autorisation préalable (Circulaire I4 n° 313 du Ministère de l'Economie Nationale aux Préfets en date du 23 Janvier 1946, page 4).

(1) Ces visas ne sont pas exigés lorsque les travaux sont d'intérêt purement particulier et non d'intérêt professionnel (industriel, commercial, agricole ou artisanal).

LE MINISTRE de l'INDUSTRIE et du COMMERCE certifie
la décision du Ministre des Affaires Economiques
en date du 16 Décembre 1948
« Autorisation accordée »

Pr. le Directeur de la Coordination Industrielle

L. VIALLET

22 Mars 8

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL A LA RECONSTRUCTION

à

Ministère de la Reconstruction
et de l'Urbanisme
Service des Matériaux
Section des Autorisations Préala

PARIS

1828

Référence : U

OBJET : Demande d'Autorisation préalable ALSTHOM pour construction de bureaux

J'ai l'honneur de vous transmettre pour attribution la demande d'autorisation préalable présentée par la Société ALSTHOM concernant la construction de bureaux pour l'atelier de Grosse Construction.

Ces travaux font partie d'un ensemble d'aménagement général de l'Usine afin d'exécuter des commandes extrèmement importantes pour l'EDF, la S.N.C.F. et les Houillères Nationales. Les travaux sont échelonnés dans le temps et au fur et à mesure des disponibilités en main-d'oeuvre et en matériaux, je ne puis que donner un avis FAVORABLE.

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL

P.J.

Demande d'autorisation préalable (3 exemplaires)
Devis descriptif (2 exemplaires)
Exposé des motifs (2 exemplaires)
1 jeu de 4 plans.

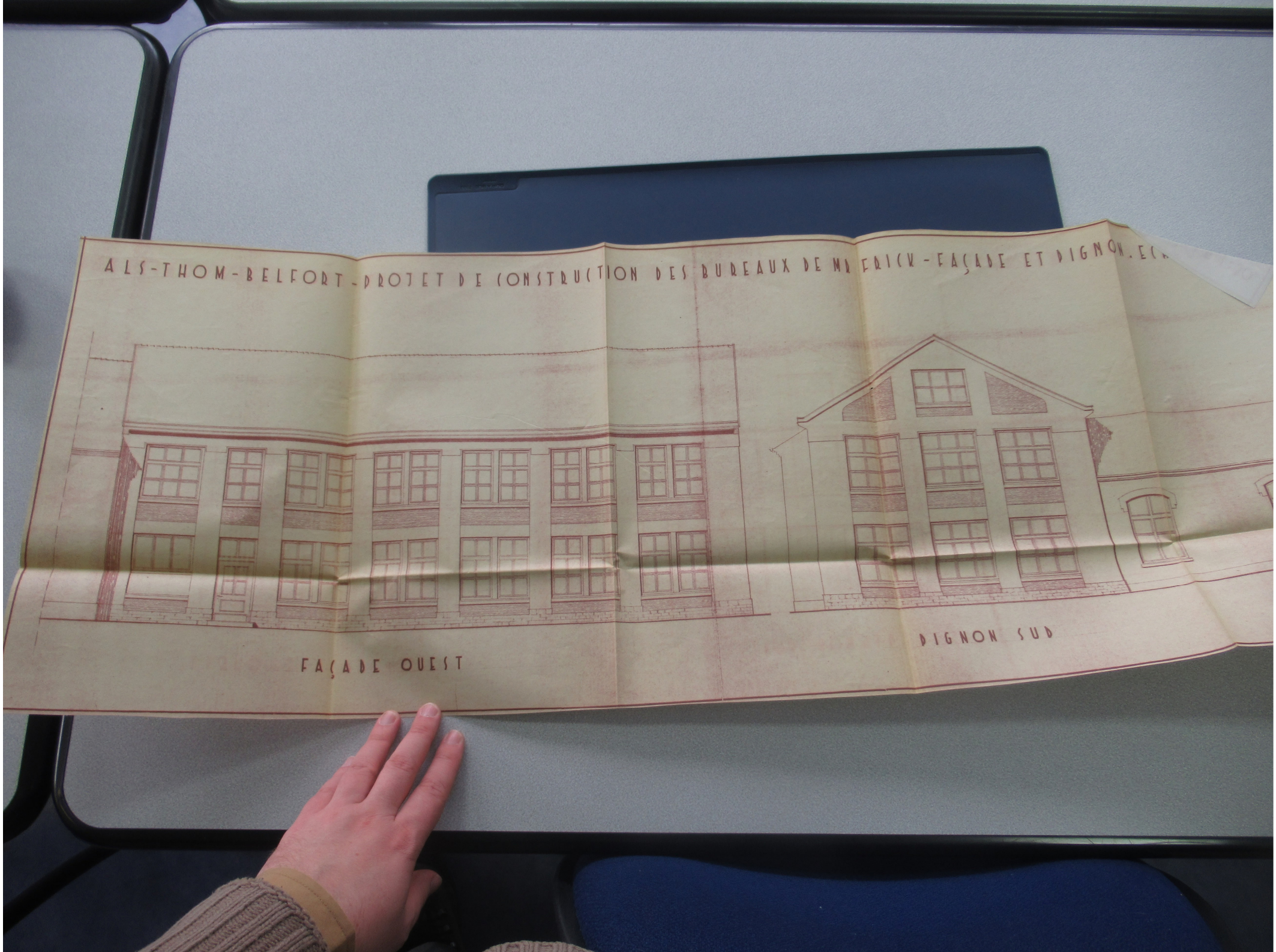
ALS-THOM-BELFORT-PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE M. ERICK-FAÇADE ET PIGNON.EC
FAÇADE OUEST
PIGNON SUD

ALS-THOM-BELFORT-PROJET DE CONSTRUCTION

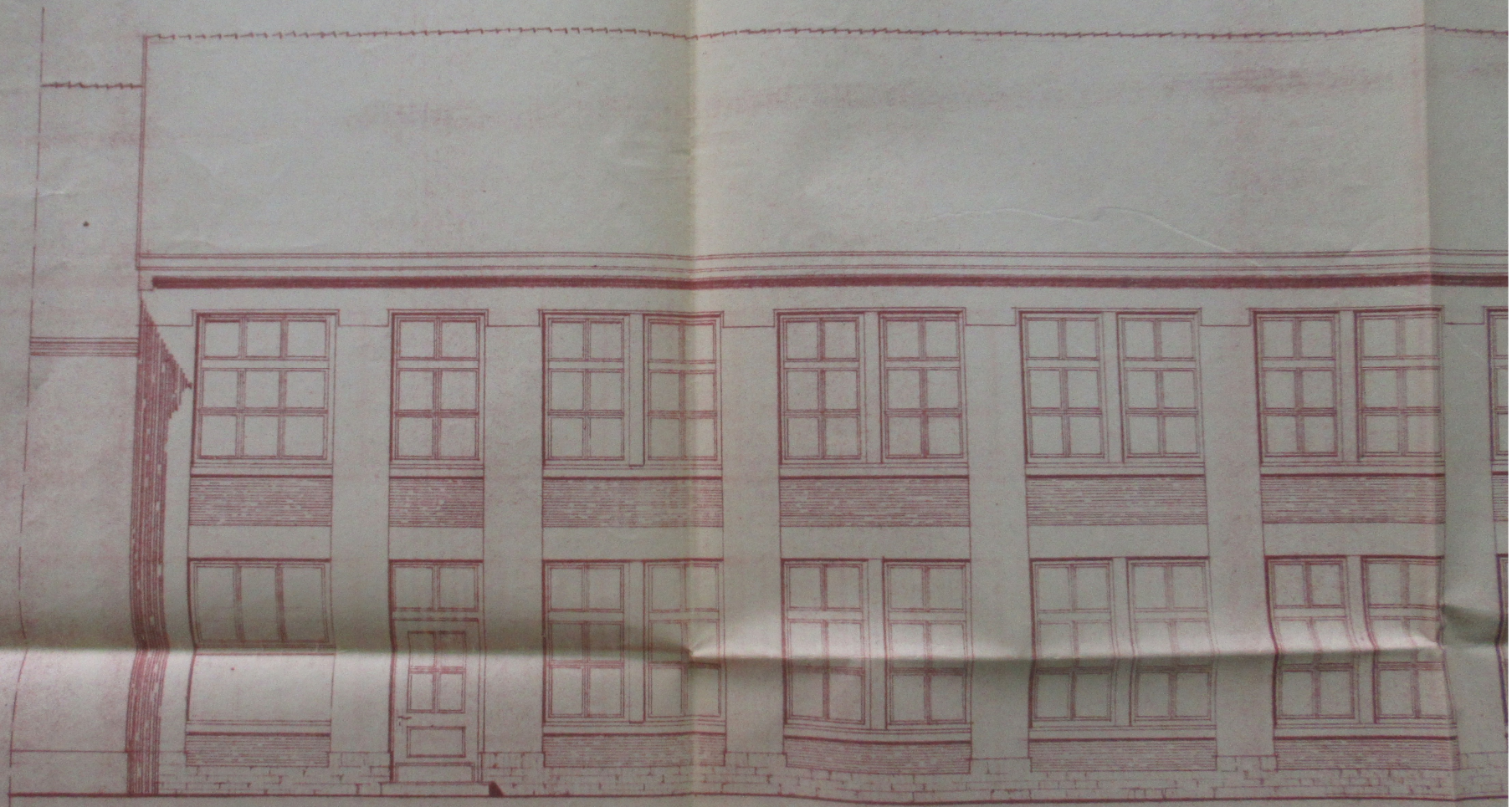

FAÇADE OUEST

LS-THOM-BELFORT - PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREA



FAÇADE OUEST

FORT - PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR FRICK

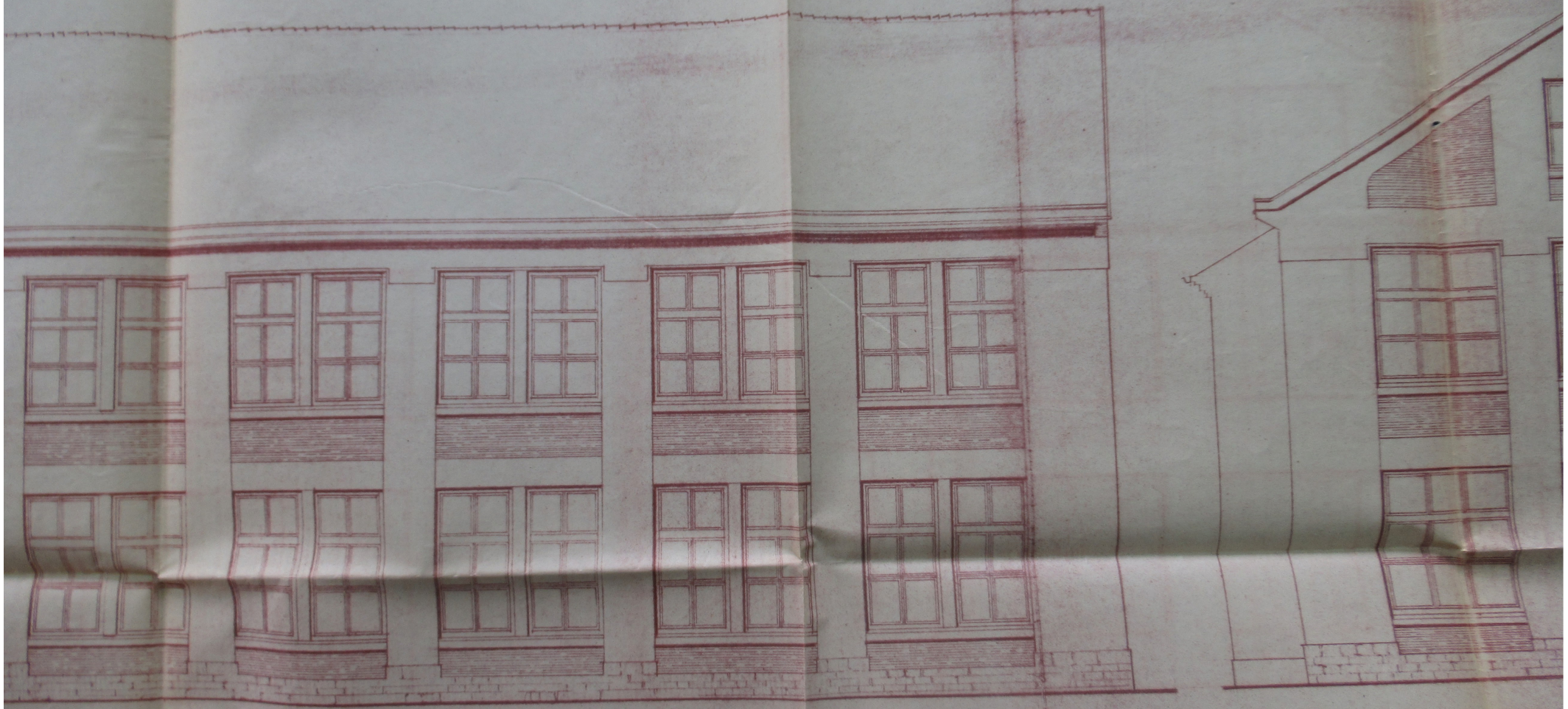

FAÇADE OUEST

D

CONSTRUCTION DES BUREAUX DE Mr FRICK - FAÇADE ET DIGNON.

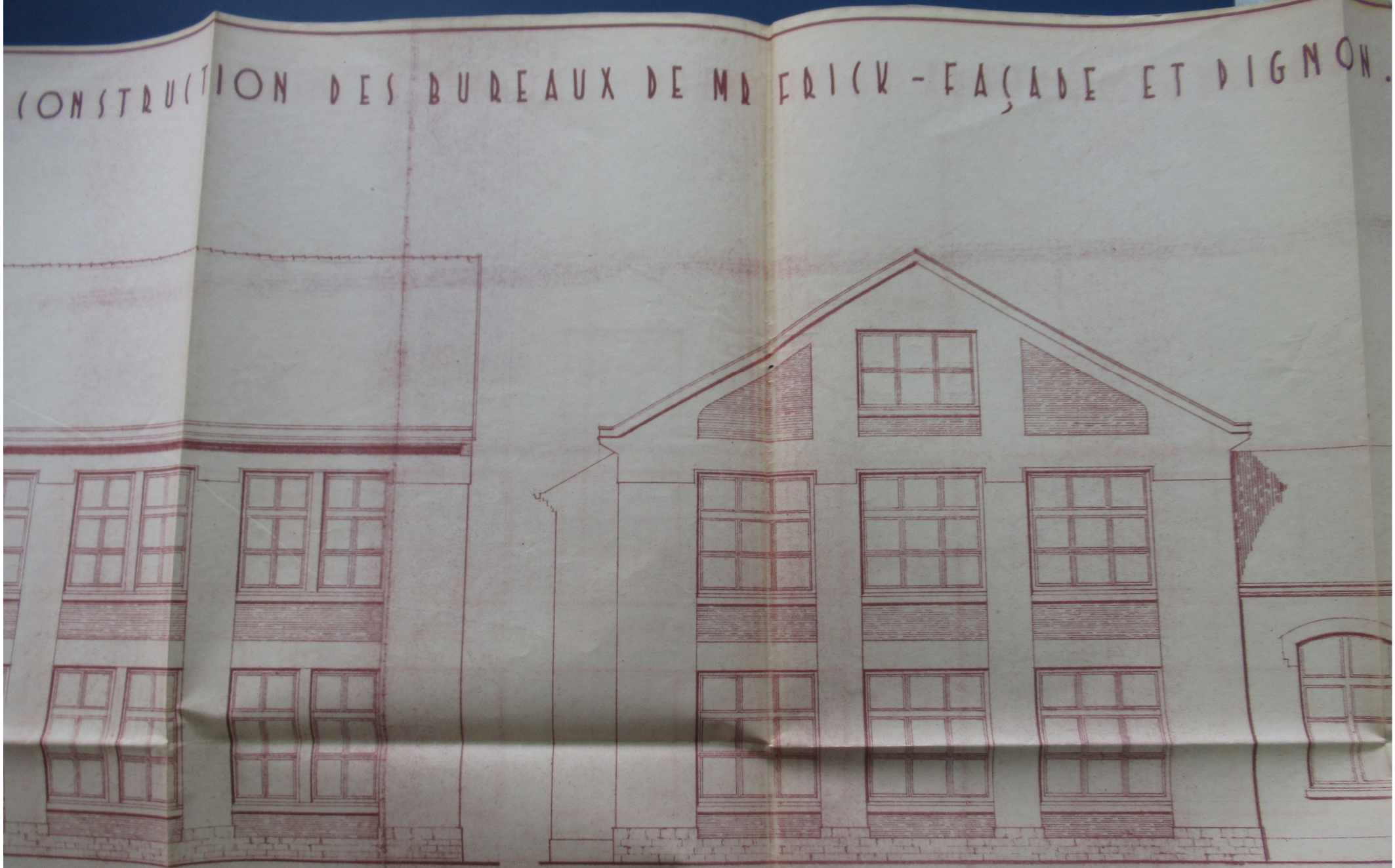

DIGNON SUD

N DES BUREAUX DE MR FRICK - FAÇADE ET PIGNON. EC



PIGNON SUD

AUX DE MR FRICK - FAÇADE ET PIGNON. EC



PIGNON SUD

ARCH. 33/138

ALS-THOM-BELFORT - PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE M. ERICK - FAÇADE ET PIGNON. ECH



FAÇADE OUEST



PIGNON SUD

ARCH. 33/


A LS-THOM
BELFORT
PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR FRICK
ECHELLE 1:50.
NOVEMBRE 1947.
COMBLES
BUREAUX
VESTIAIRES
PREMIER ETAGE
ARCHIVES
W.C.
SALLE DE DESSIN
REZ DE CHAUSSEE
ARCH 33/137

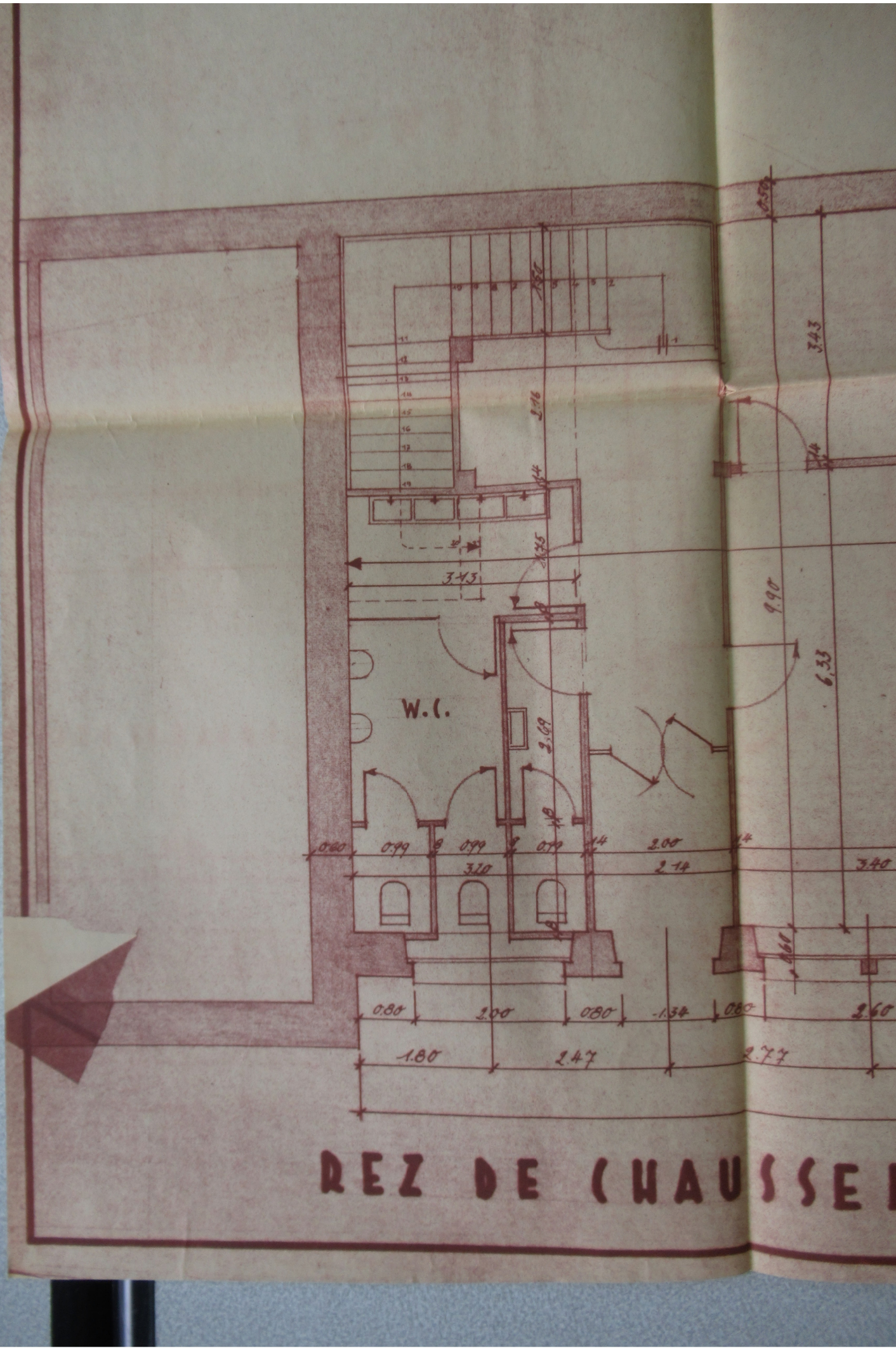
W.C.
3.43
9.90
6.33
3.40
2.00
2.14
3.20
0.60
0.99
0.80
1.34
2.60
1.80
2.47
2.77
REZ DE CHAUSSE

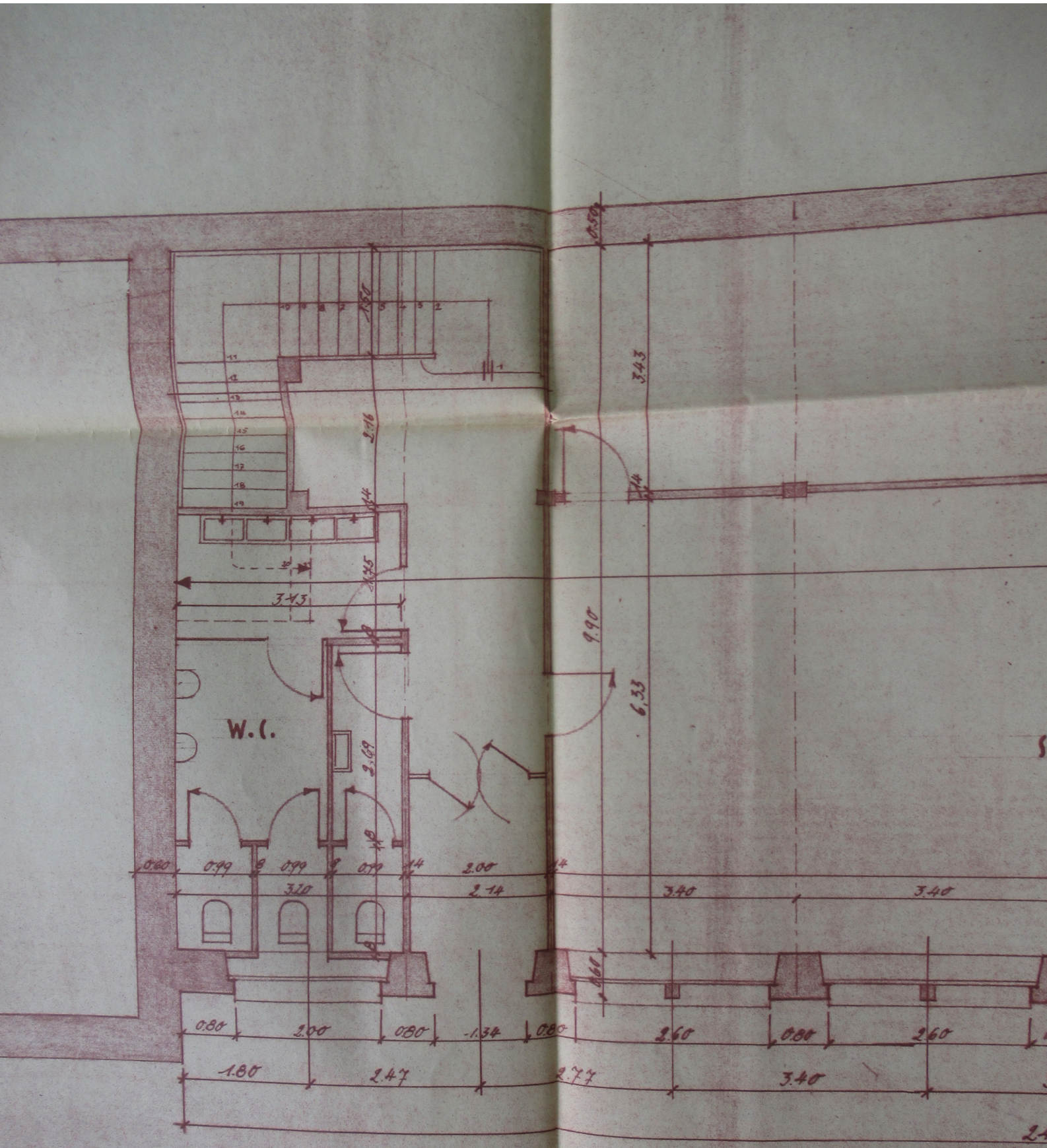

REZ DE CHAUSSEE

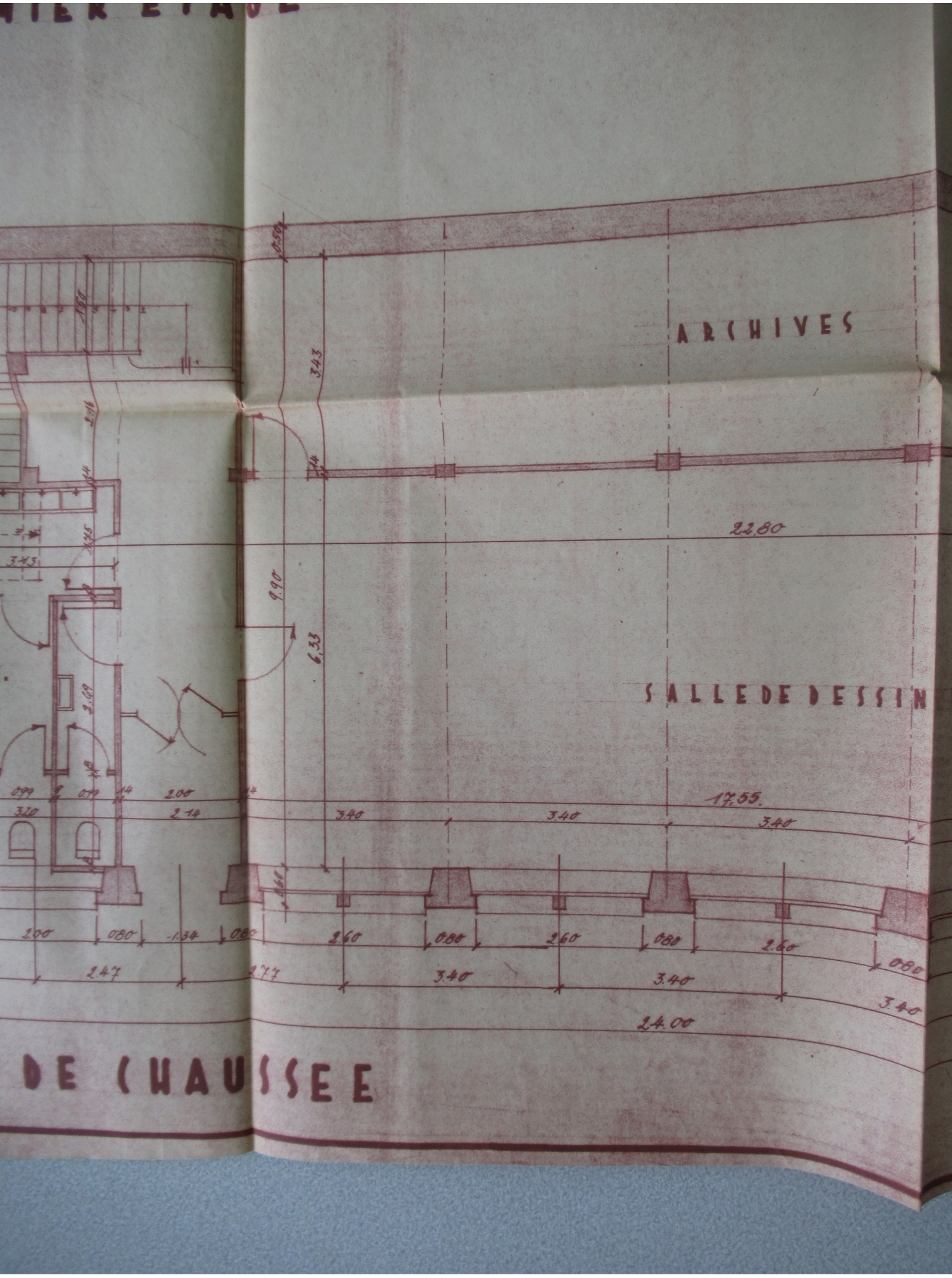

ARCHIVES
SALLE DE DESSIN
DE CHAUSSEE
22,80
17,55.
24.00
3.40
3.40
3.40
3.40
3.40
3.40
2.60
2.60
2.60
0.80
0.80
0.80
0.80
2.00
2.00
2.14
2.47
2.77
3.43
9.90
6,33


ETAGE
ARCHIVES
SALLE DE DESSIN
AUSSEE
22,80
17,55.
24.00
3.40
2.60
0.80
3.43
9.90
6,33

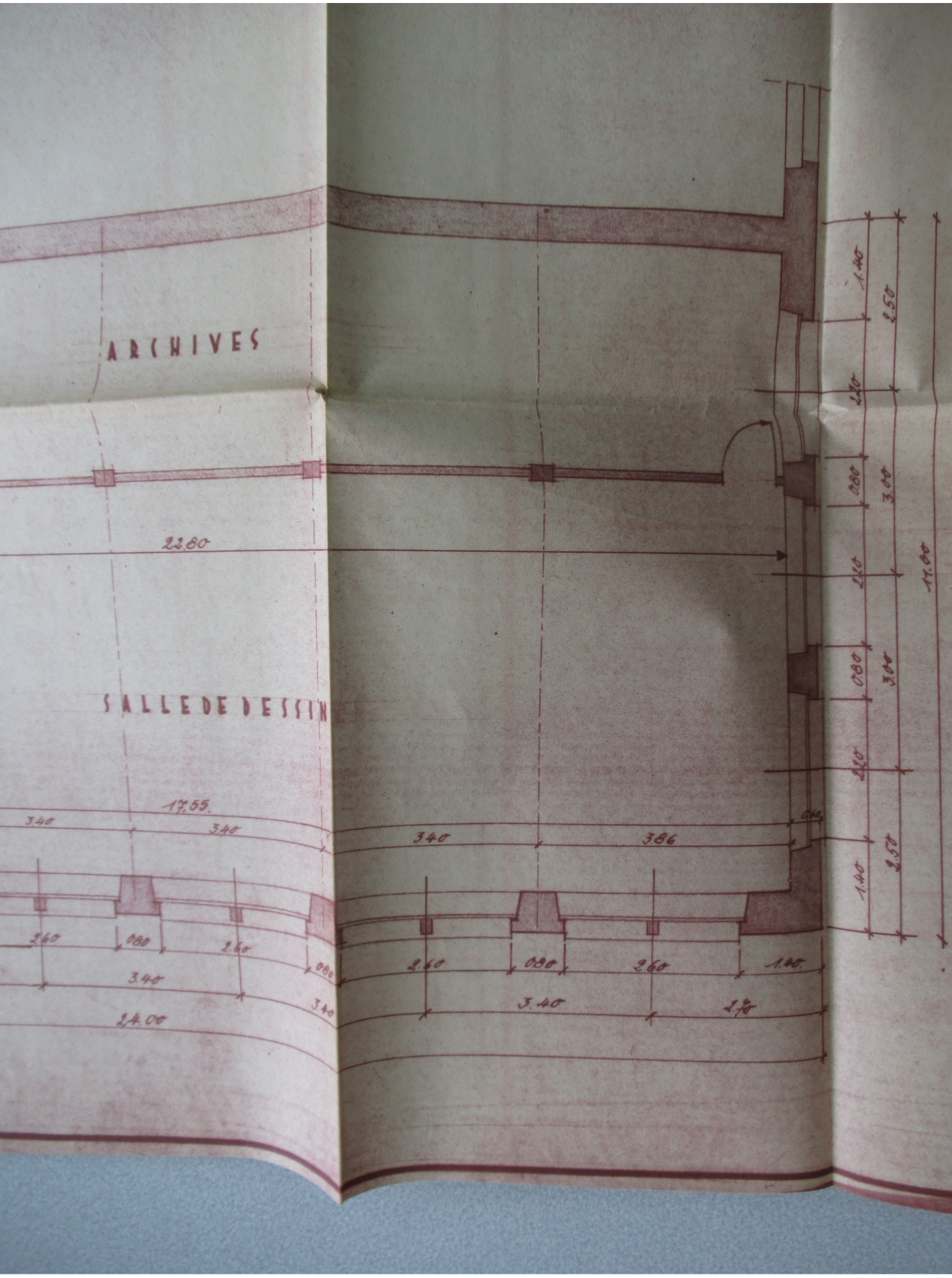
ARCHIVES
SALLE DE DESSIN
22.80
17.55
3.40
3.40
3.40
3.86
2.60
0.80
2.60
0.80
2.60
0.80
2.60
1.40
3.40
3.40
3.40
2.70
24.00
1.40
2.50
2.20
0.80
3.00
2.20
0.80
3.00
2.20
1.40
2.50
17.00

ARCH 33/137

COMBLES

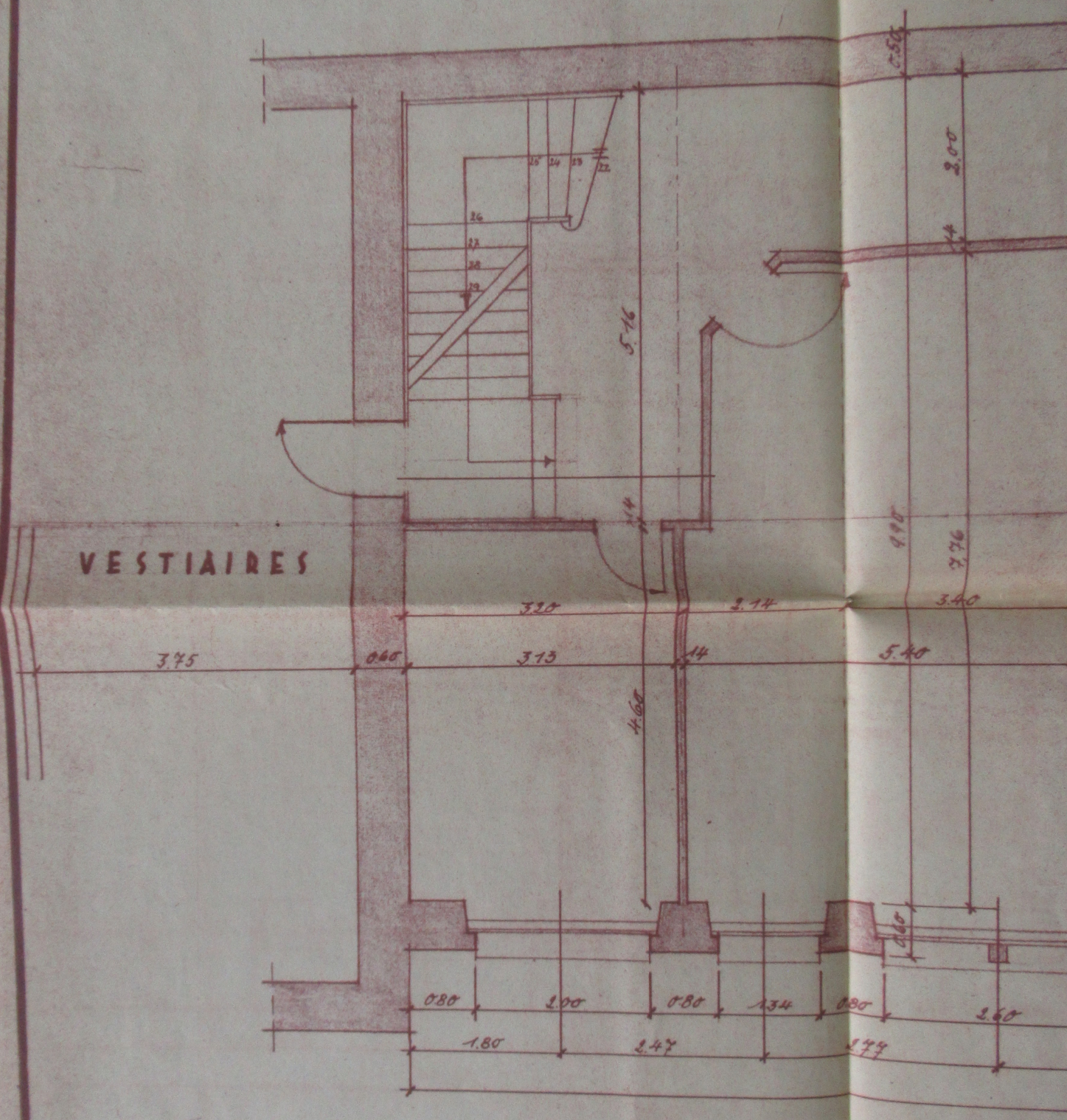

PREMIER ETAGE

COMBLES

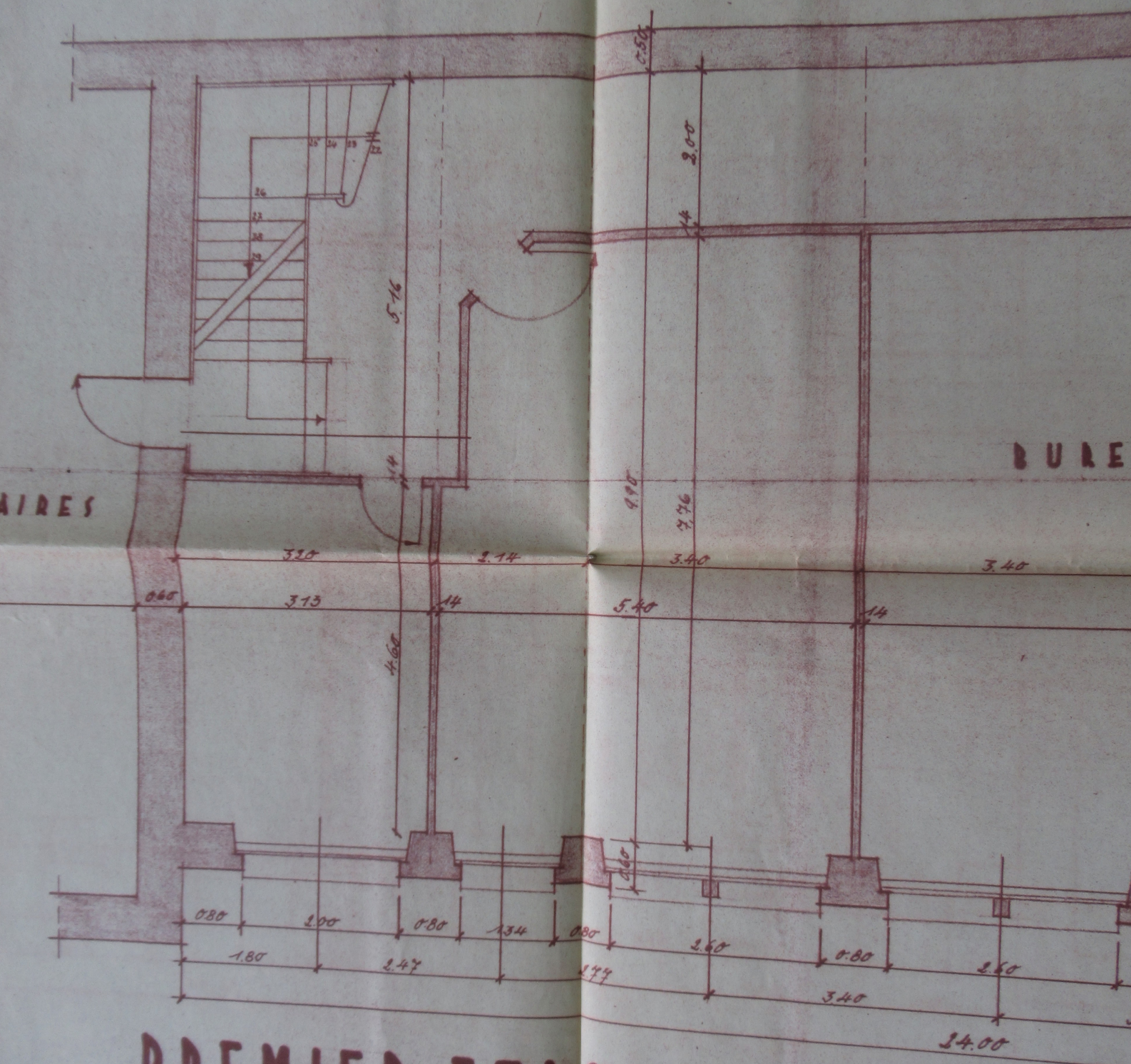

AIRES

BURE

DREMIER ETAGE

LES

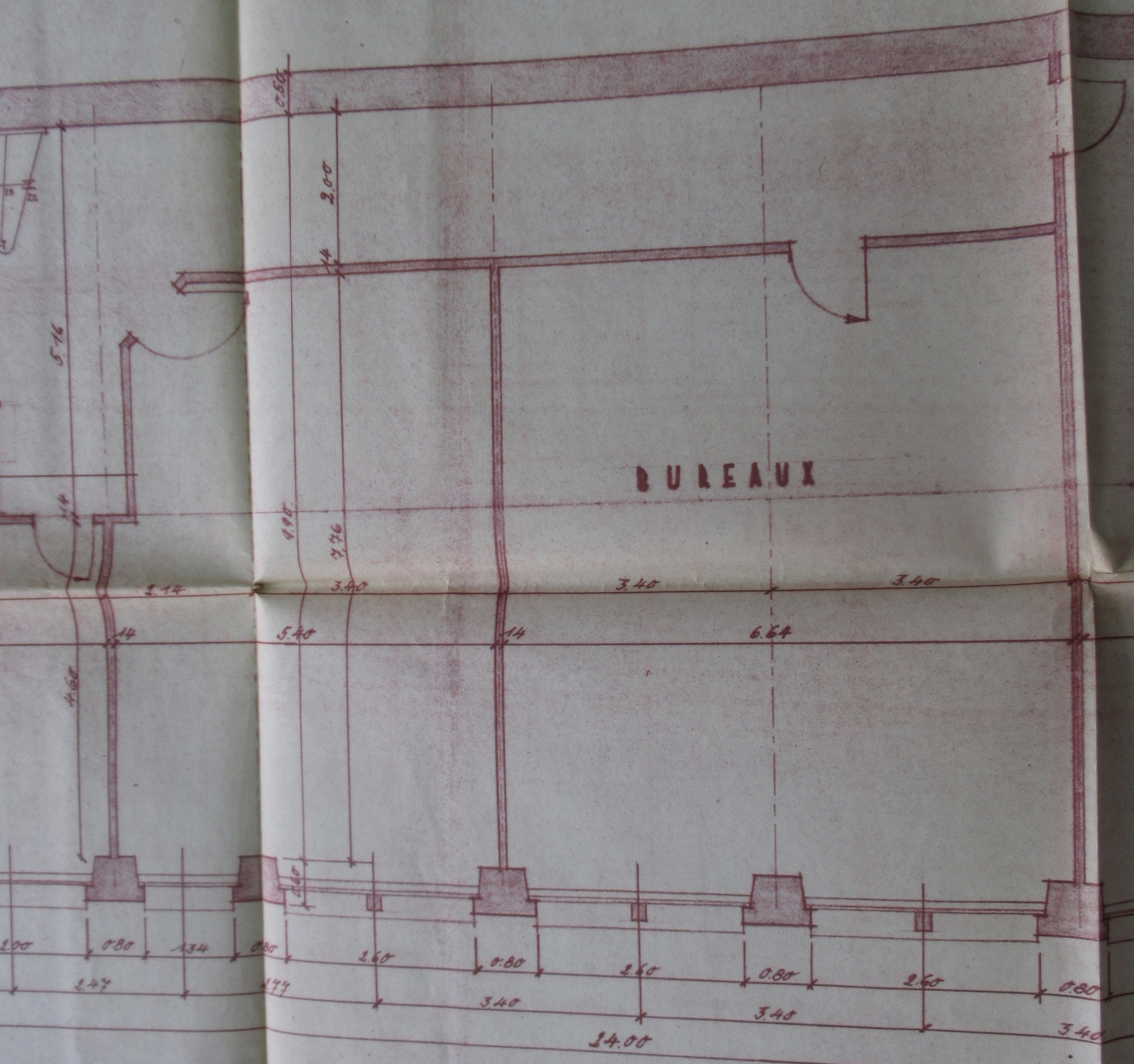

IER ETAGE

NOUVEAU

7,76

2,00

3,40

3,40

3,40

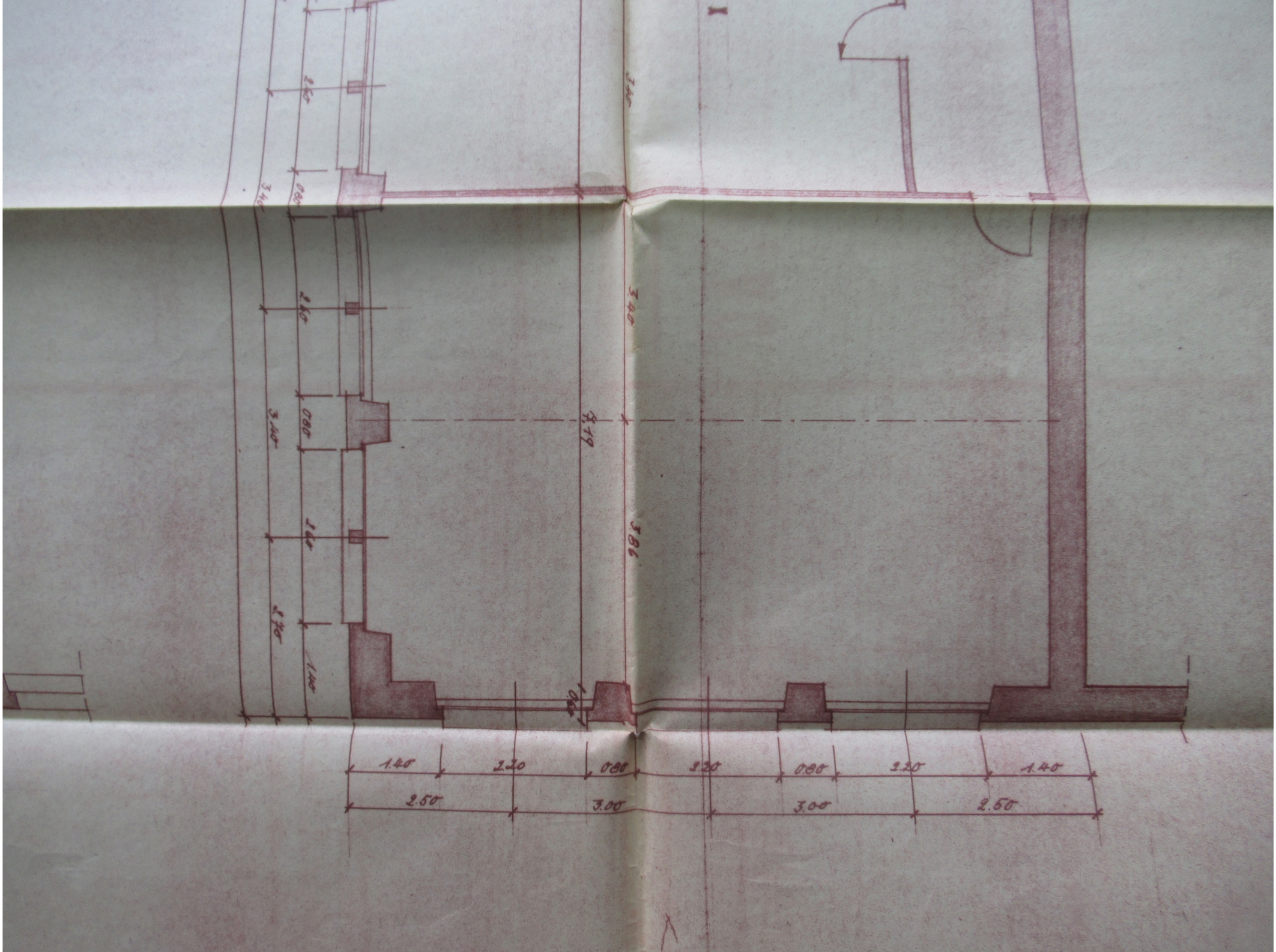
1.40
2.30
0.80
3.20
0.80
2.20
1.40
2.50
3.00
3.00
2.50

ALS-THOM
BELFORT

PROJET DE CONSTRUCT

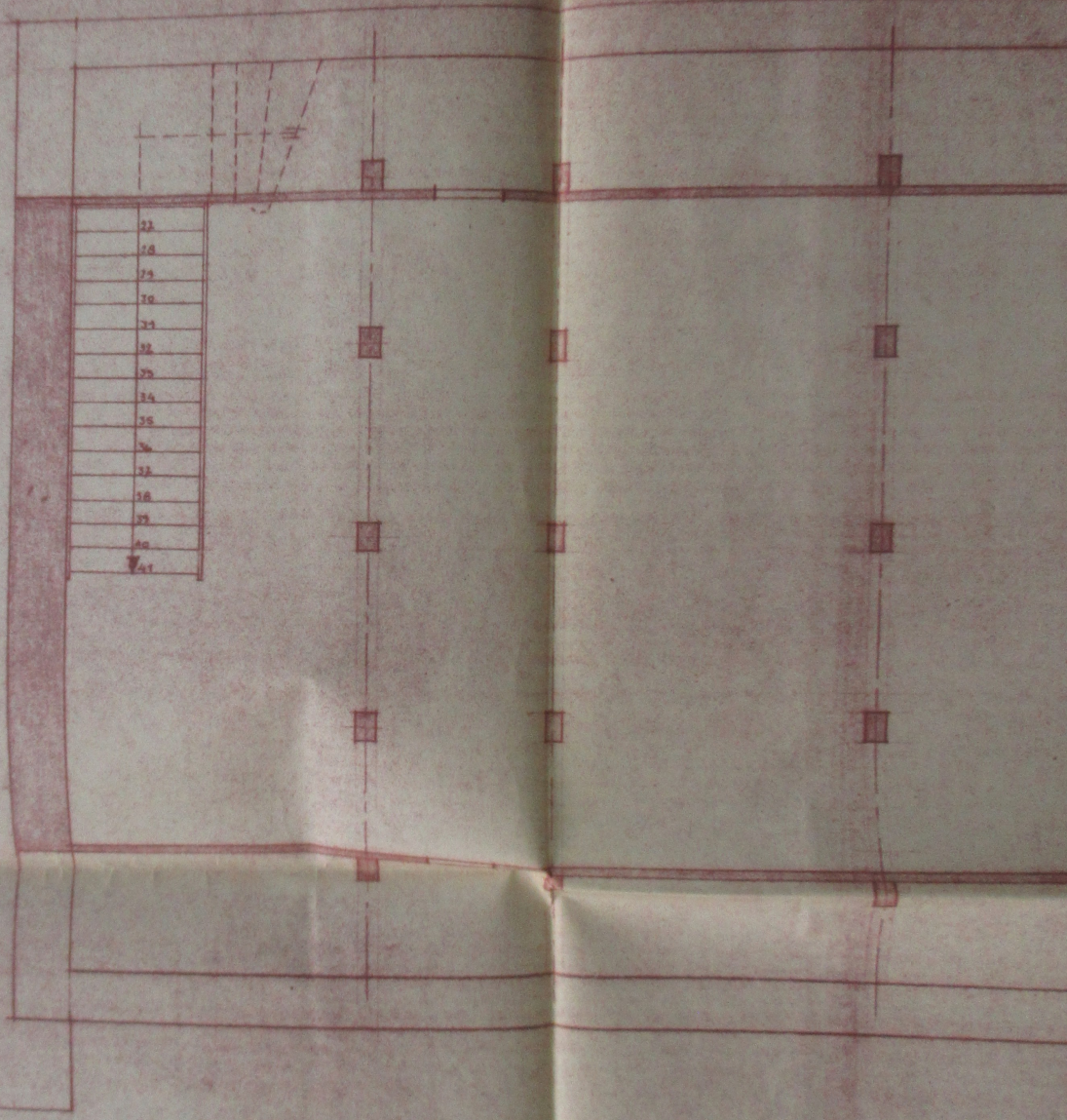

COMBLES



THOM
ORT PROJET DE CONSTRUCTION DES BU

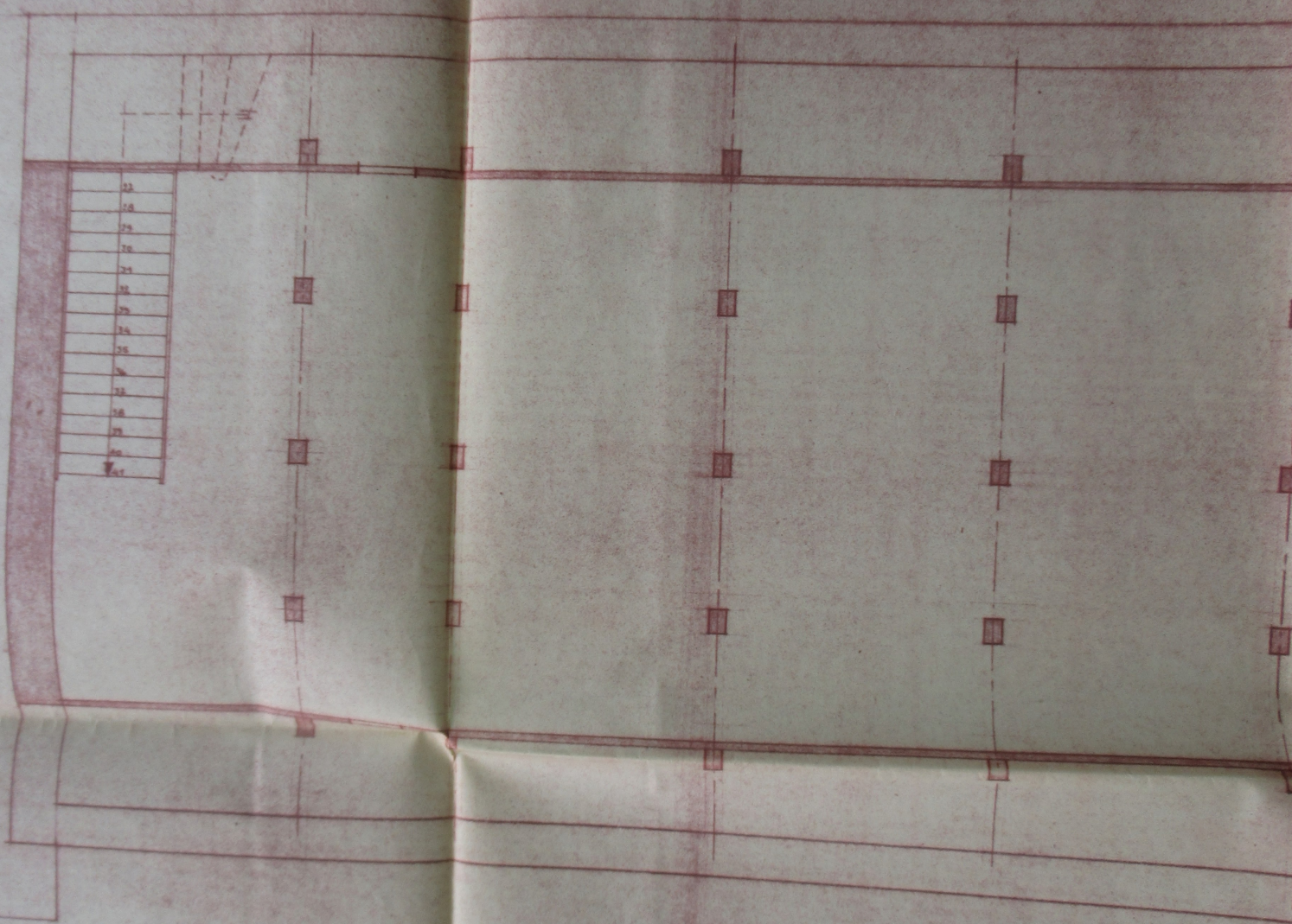

COMBLES

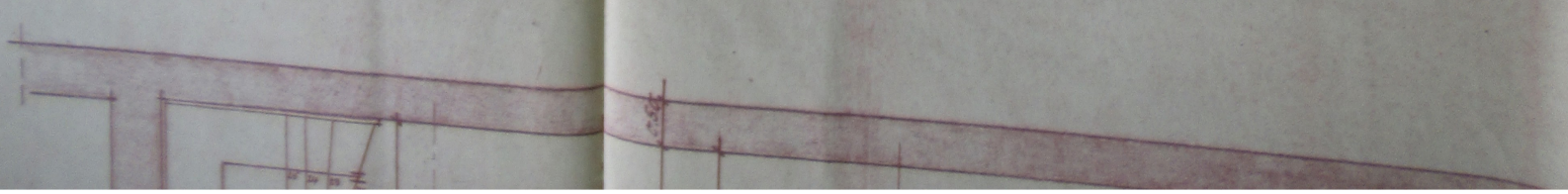

JET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE

LES

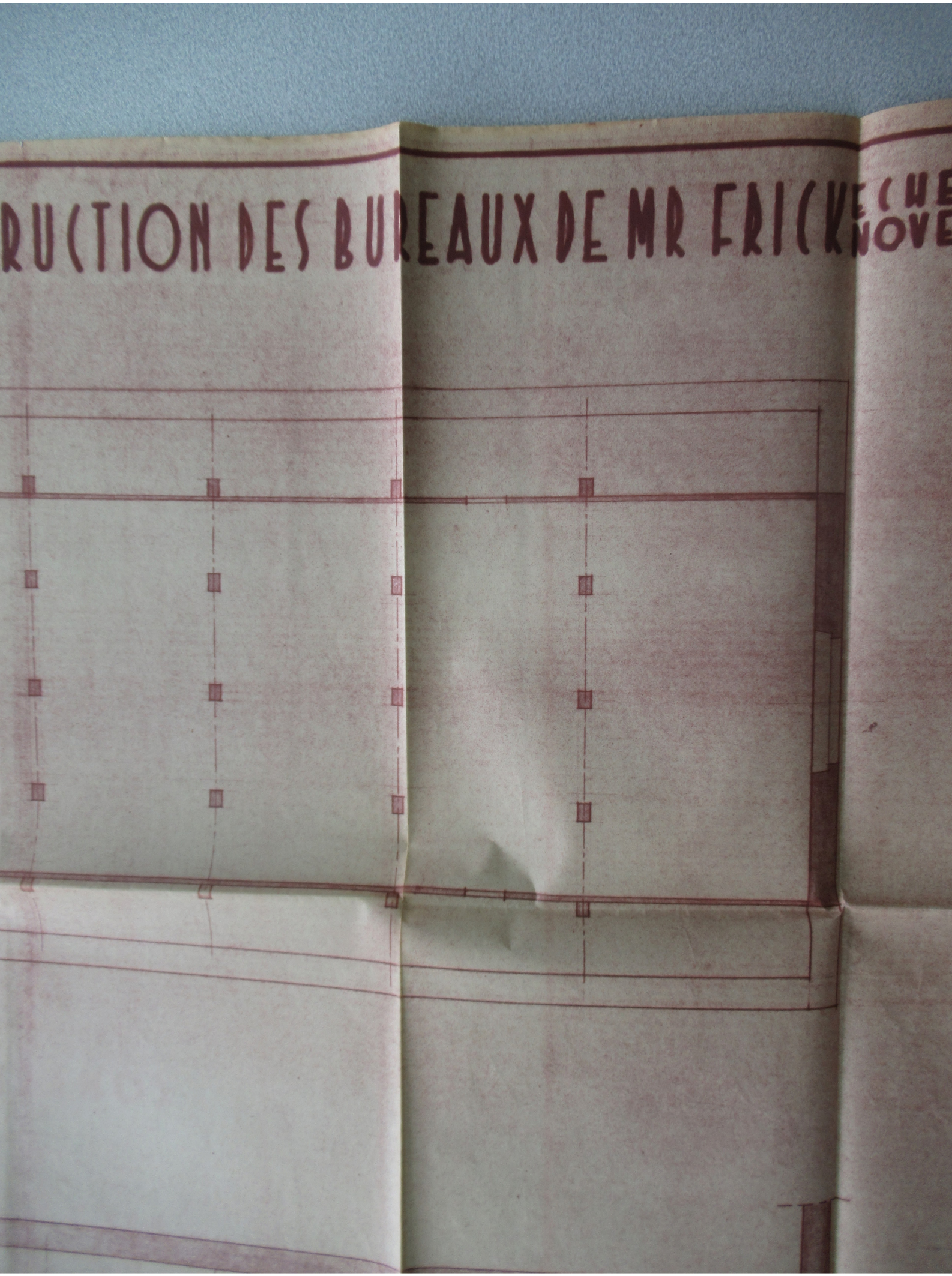
RUCTION DES BUREAUX DE MR FRICKE (CHE
NOVE

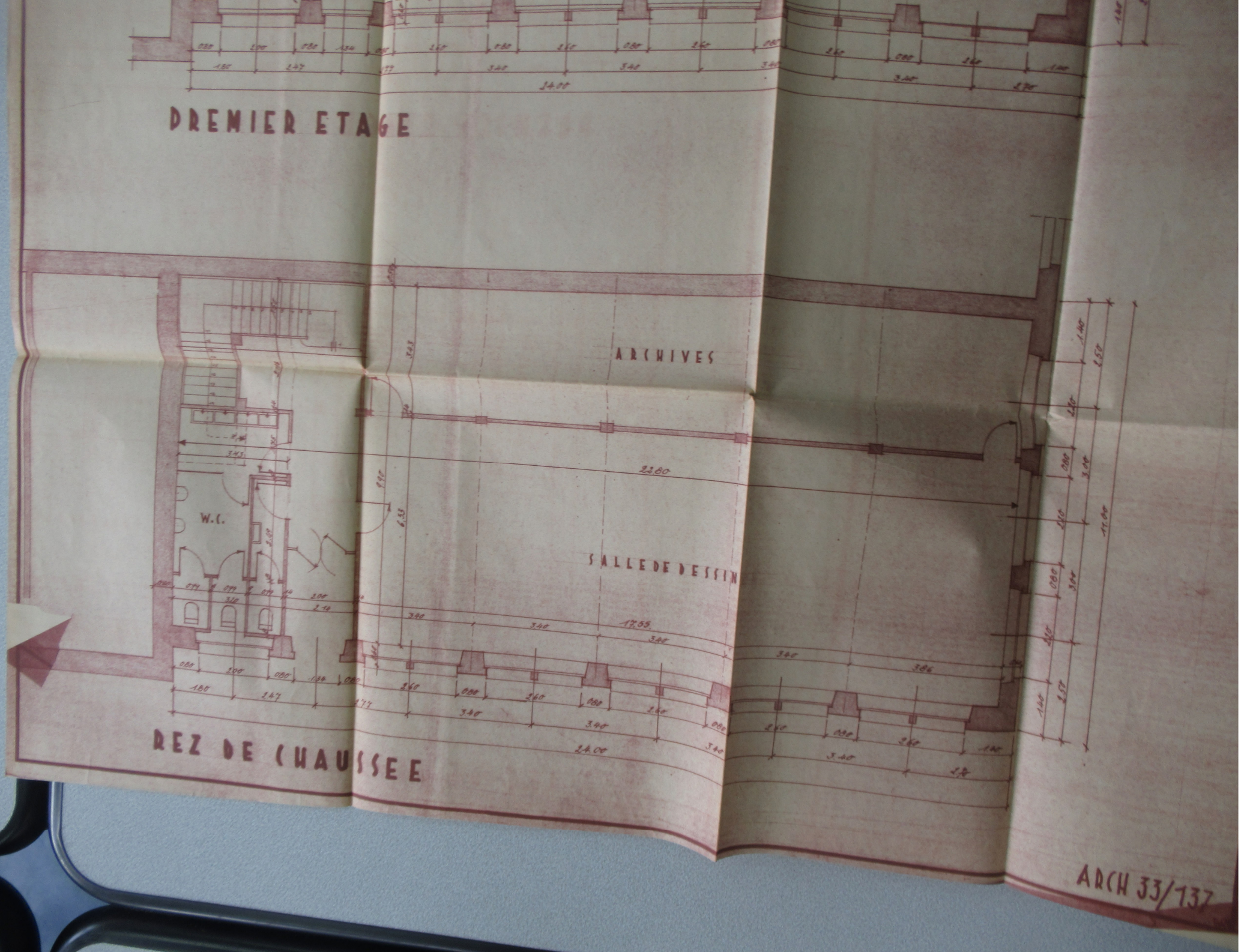
PREMIER ETAGE
ARCHIVES
W.C.
SALLE DE DESSIN
REZ DE CHAUSSEE
ARCH 33/737

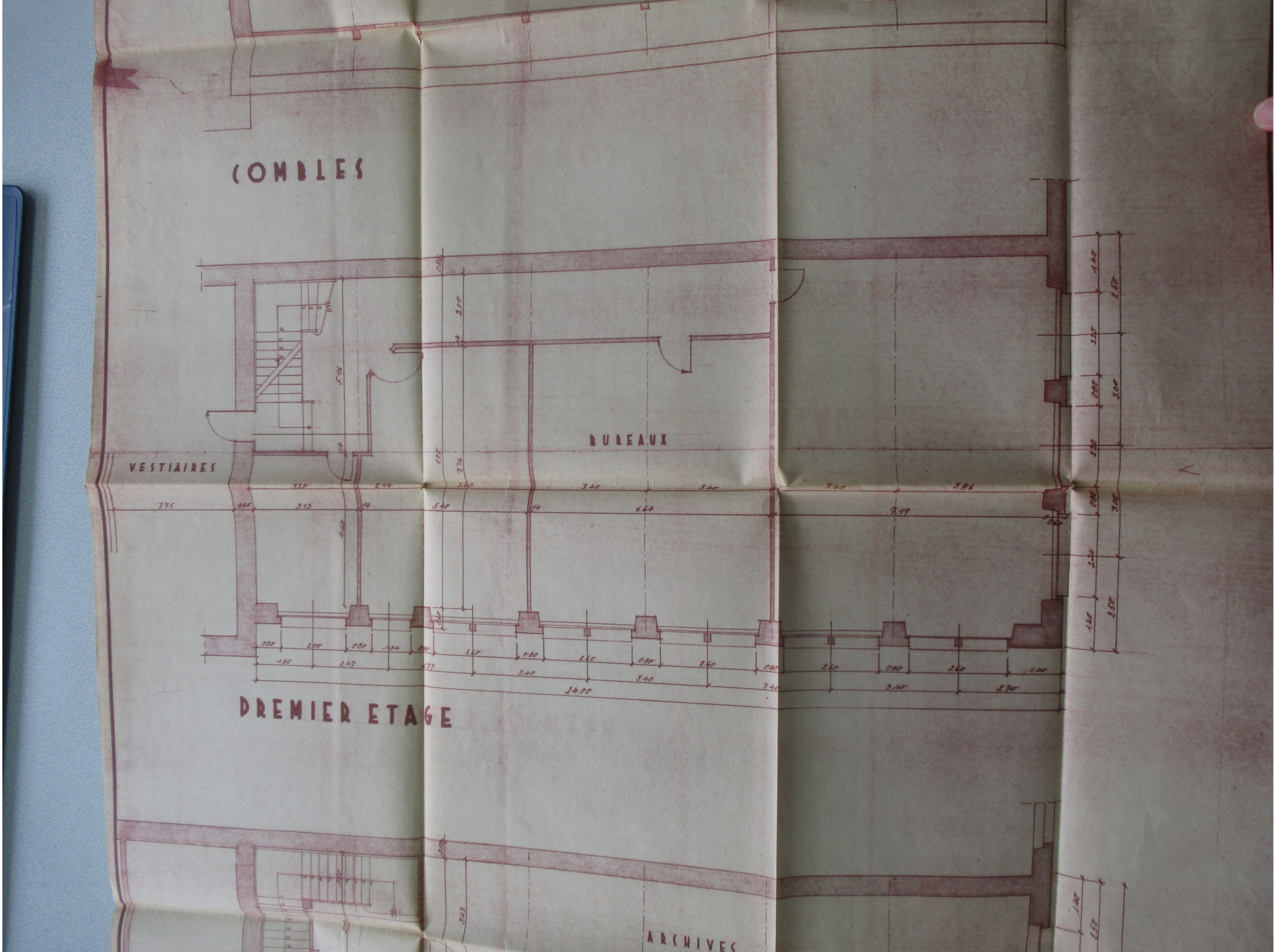
COMBLES
VESTIAIRES
BUREAUX
DREMIER ETAGE
ARCHIVES

ALS-THOM
BELFORT

PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR FRICK

ECHELLE 1:50.
NOVEMBRE 1947.

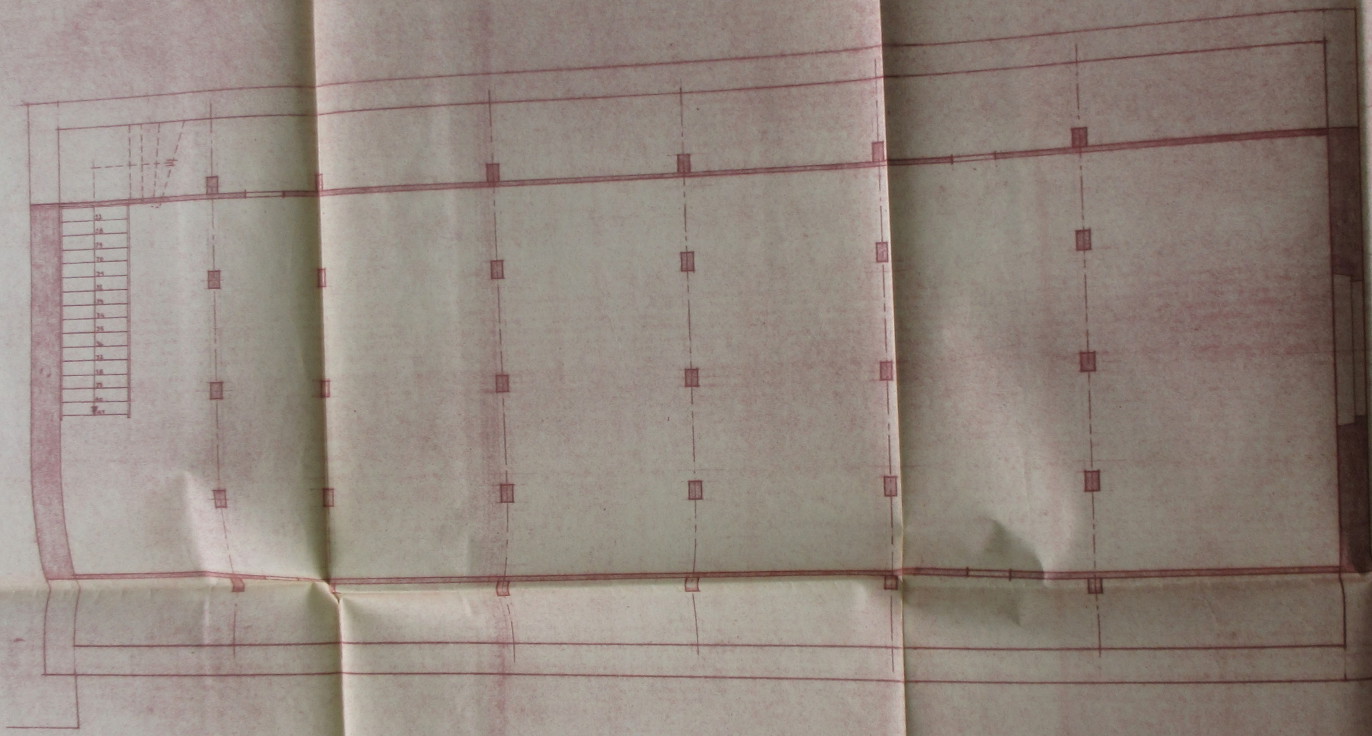

COMBLES

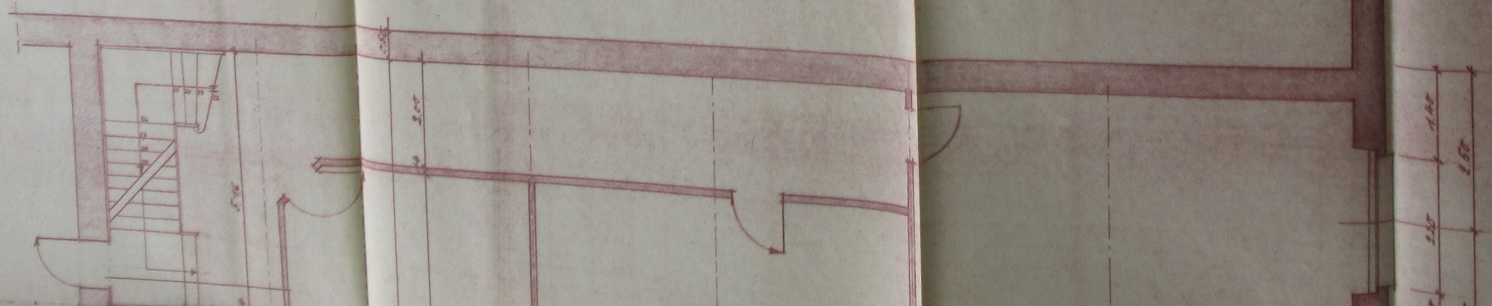

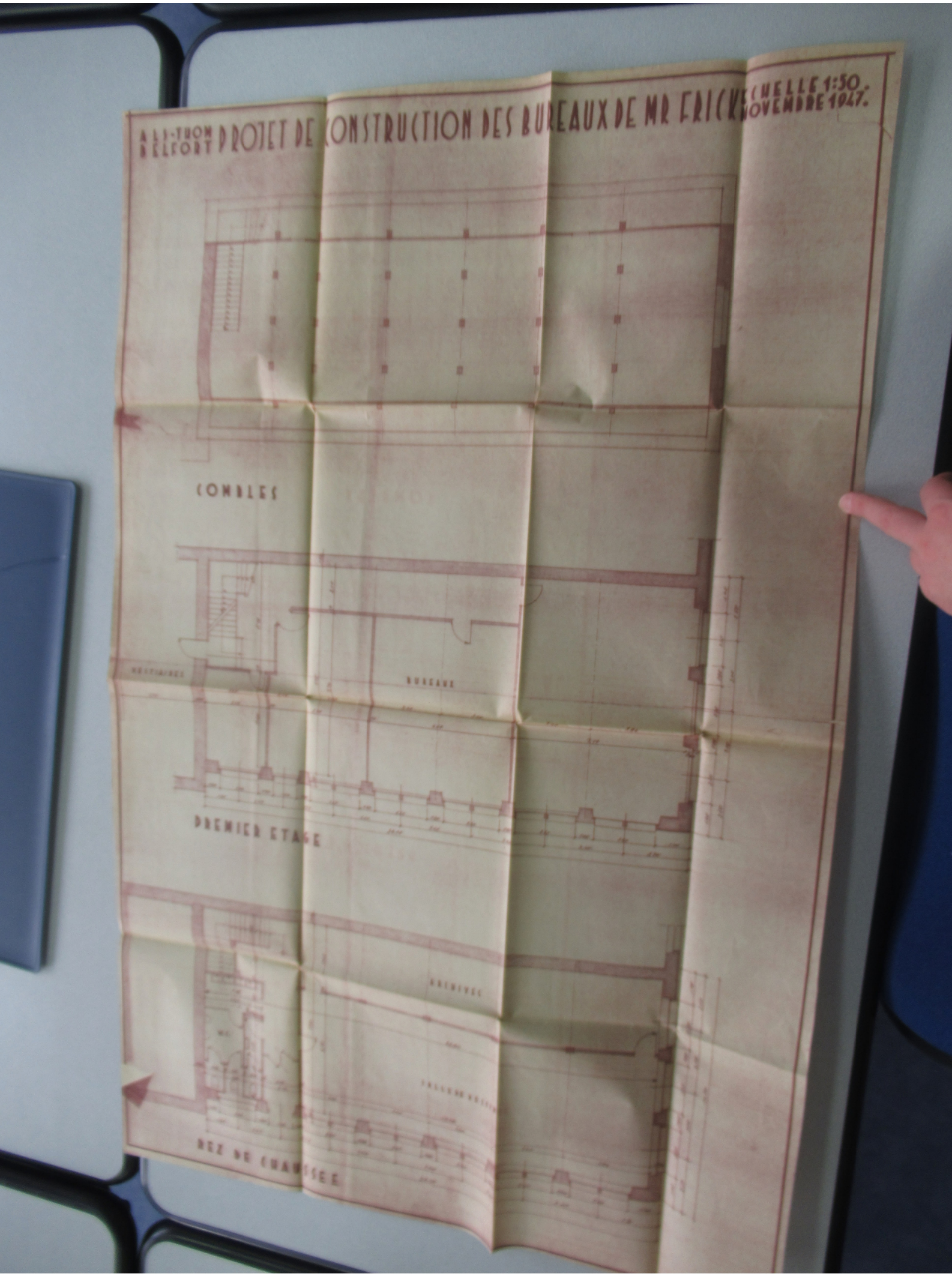
ALS-THOM BELFORT
PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR FRICK
ECHELLE 1:50.
NOVEMBRE 1947.
COMBLES
BUREAUX
PREMIER ETAGE
ARCHIVES
REZ DE CHAUSSEE

ALSTHOM BELFORT PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR FRICK - DETAILS. ECHELLE 1:20, 1:50

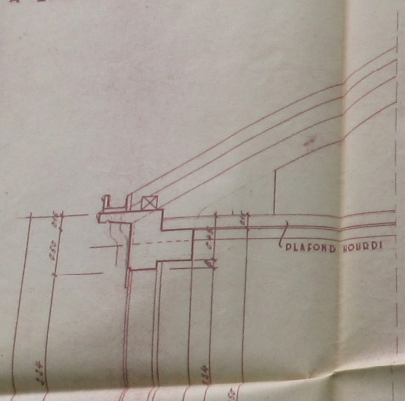

FERME EN BETON ARME

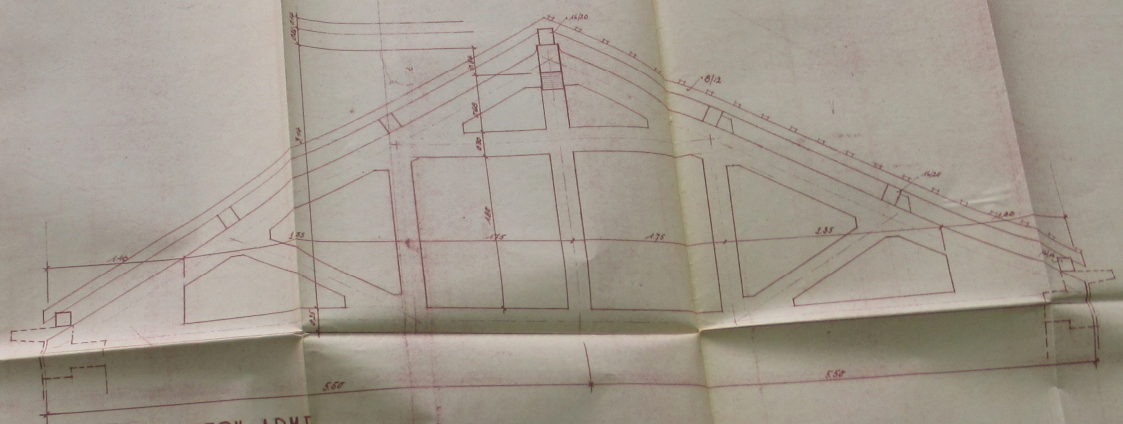

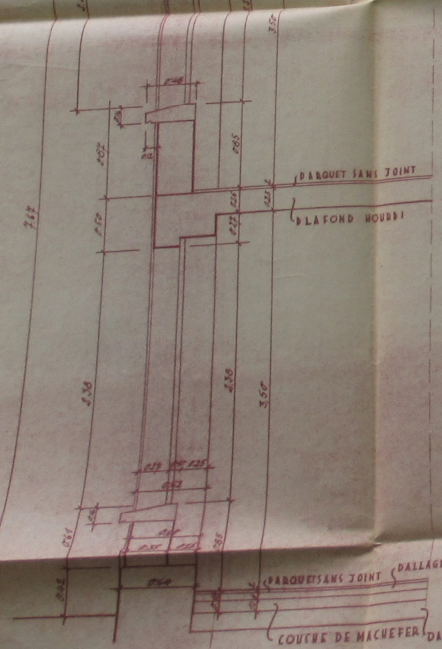

COUPE PAR LA FACADE

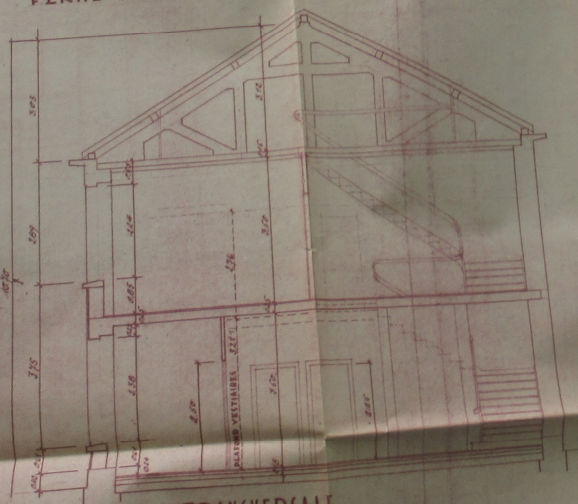

COUPE TRANSVERSALE

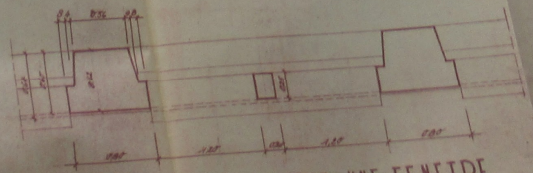

COUPE HORIZONTALE PAR UNE FENETRE

ARCH

COUPE PAR LA FACADE

COURBE DE MACHEFER

DALLAGE EXISTANT

PAREMENTS JOINT

DALLAGE EN BETON

PLAFOND MOULE

PAREMENT SANS JOINT

FERME

ALSTHOM BELFORT PROJET DE CON

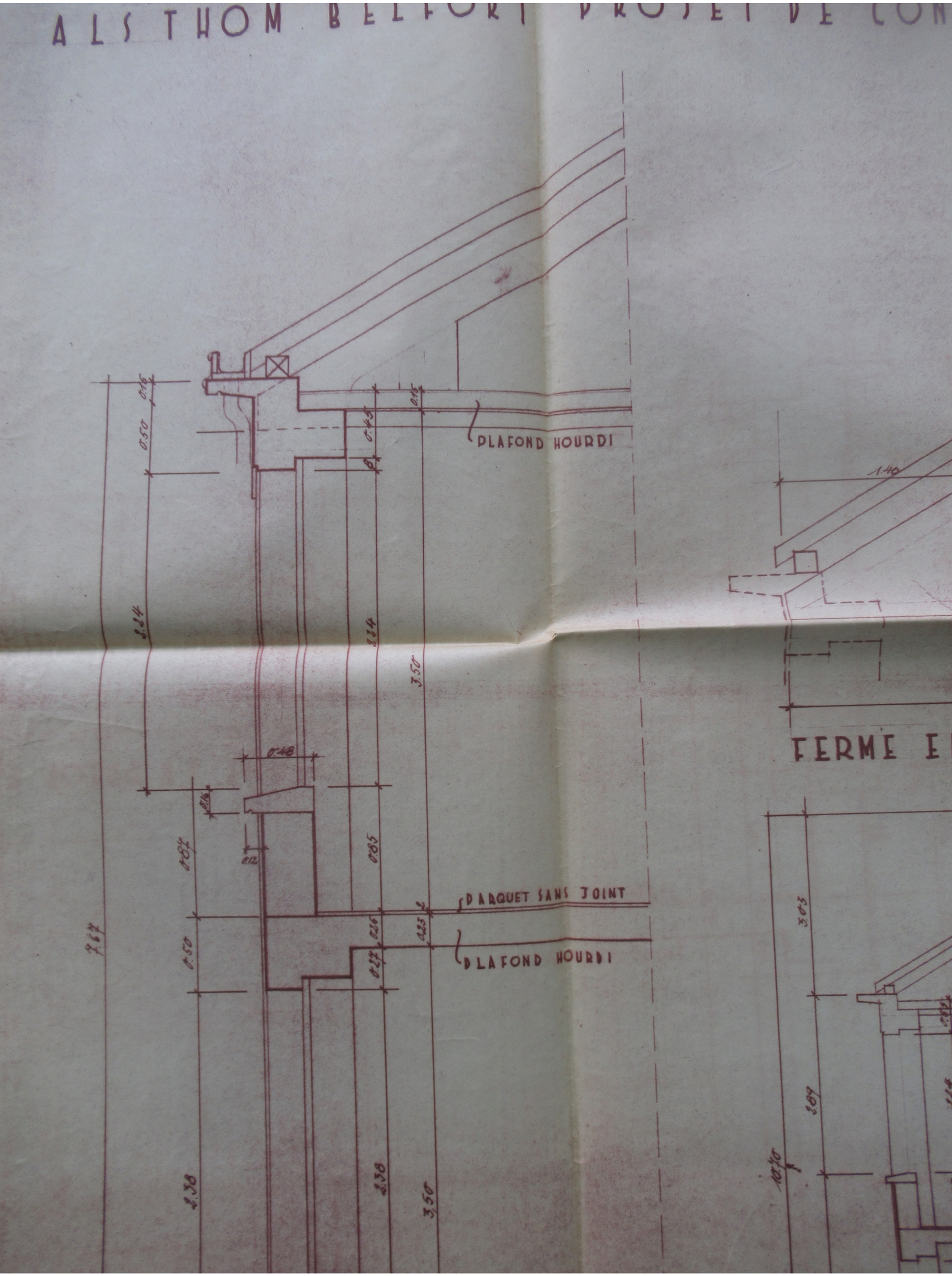

T PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR ERICK - DETAIL

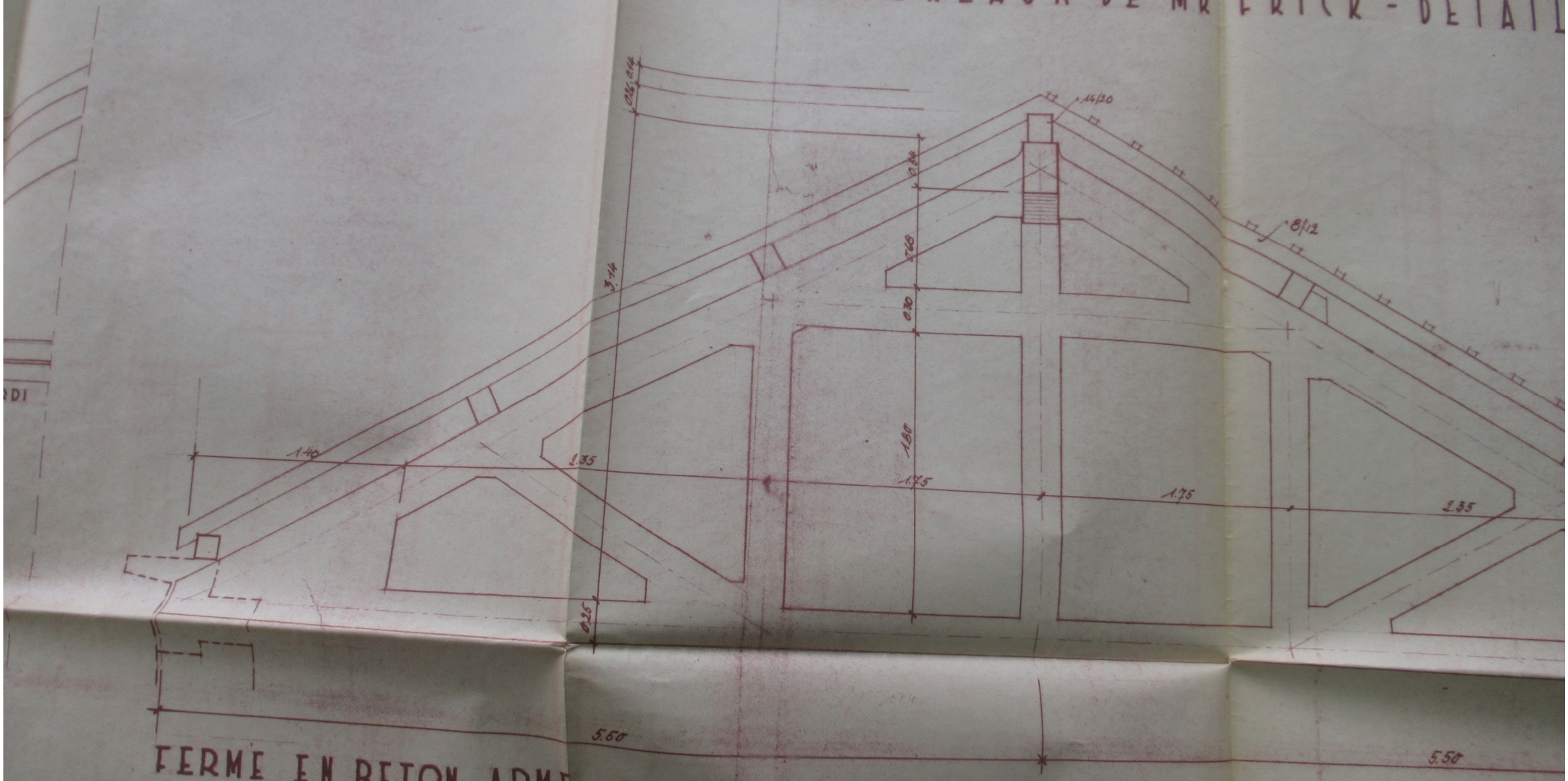

FERME EN BETON ARME



...ON DES BUREAUX DE MR ...ERICK - DETAILS. ECHELLE 1:20; 1:50

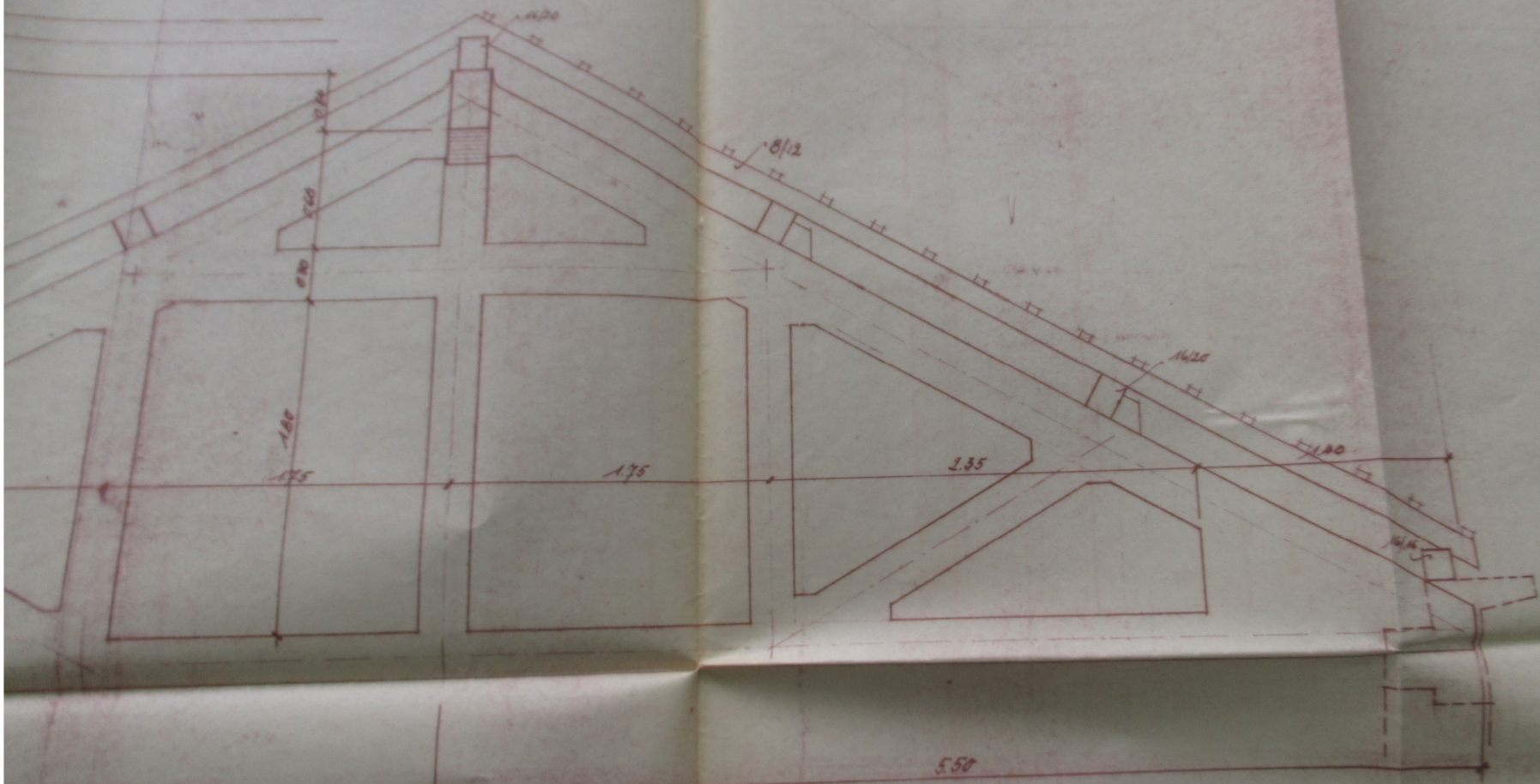

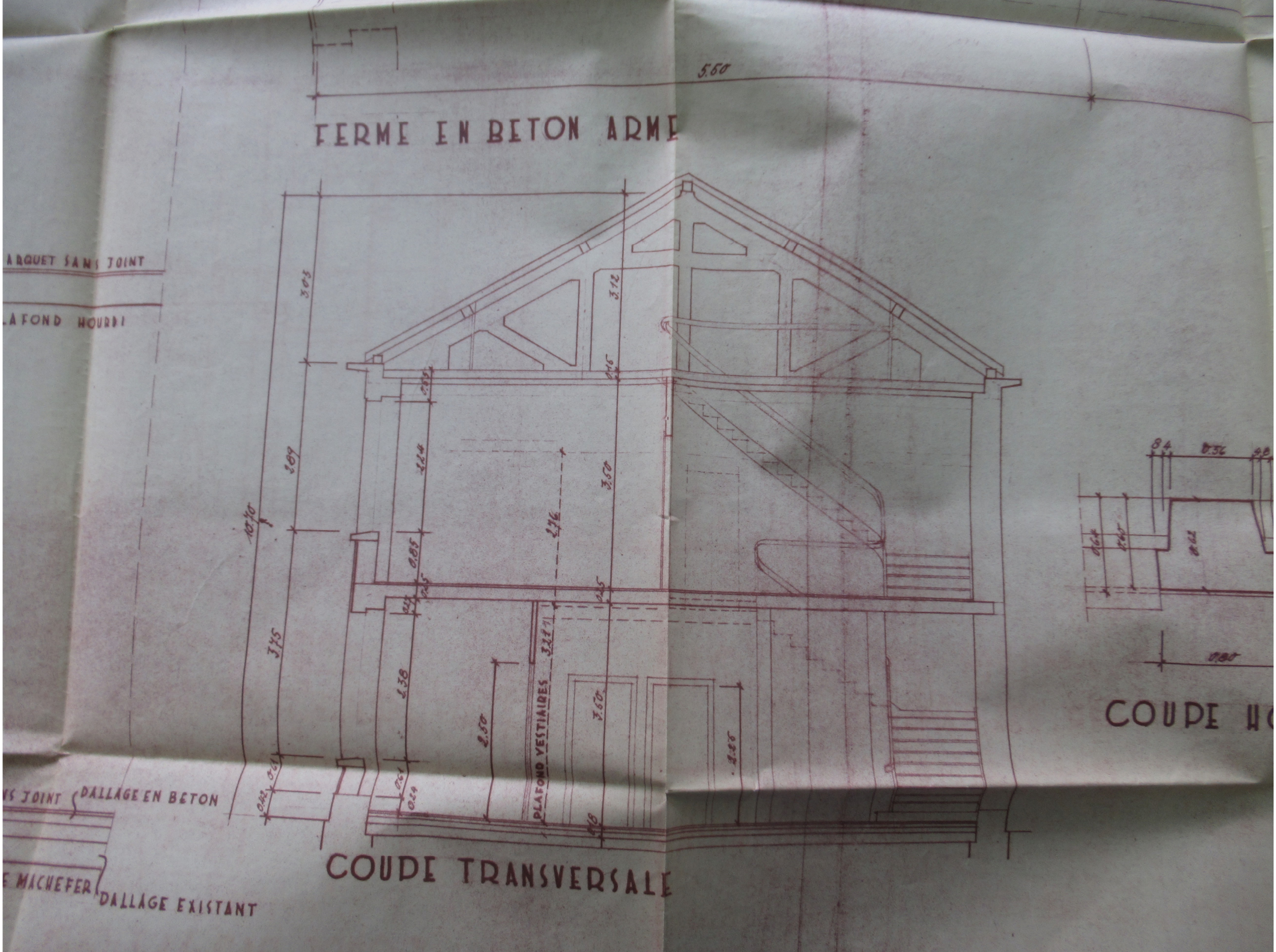

5.50
FERME EN BETON ARME
ARQUET SANS JOINT
LAFOND HOURDI
3.03
3.12
2.89
2.24
3.50
2.76
10.70
0.85
3.75
2.38
2.50
3.50
PLAFOND VESTIAIRES
3.27
2.25
0.80
COUPE HO
NS JOINT
DALLAGE EN BETON
E MACHEFER
DALLAGE EXISTANT
COUPE TRANSVERSALE

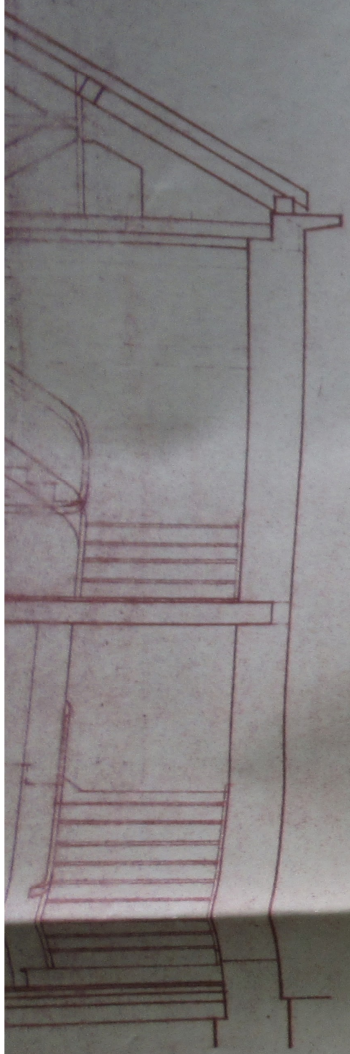

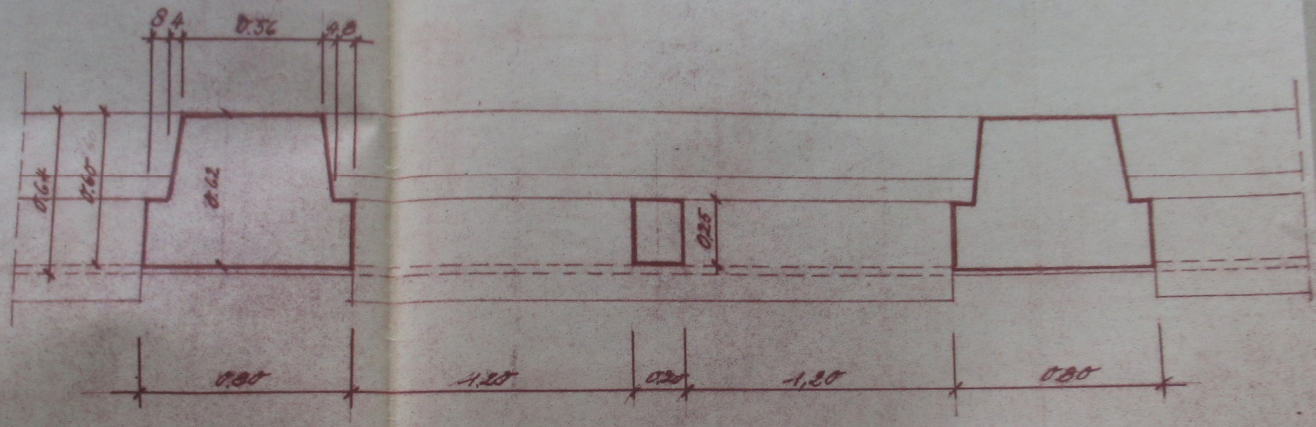

COUPE HORIZONTALE PAR UNE FENETRE

ARCH

ALSTHOM BELFORT PROJET DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DE MR ERICK - DETAILS. ECHELLE 1:20; 1:50

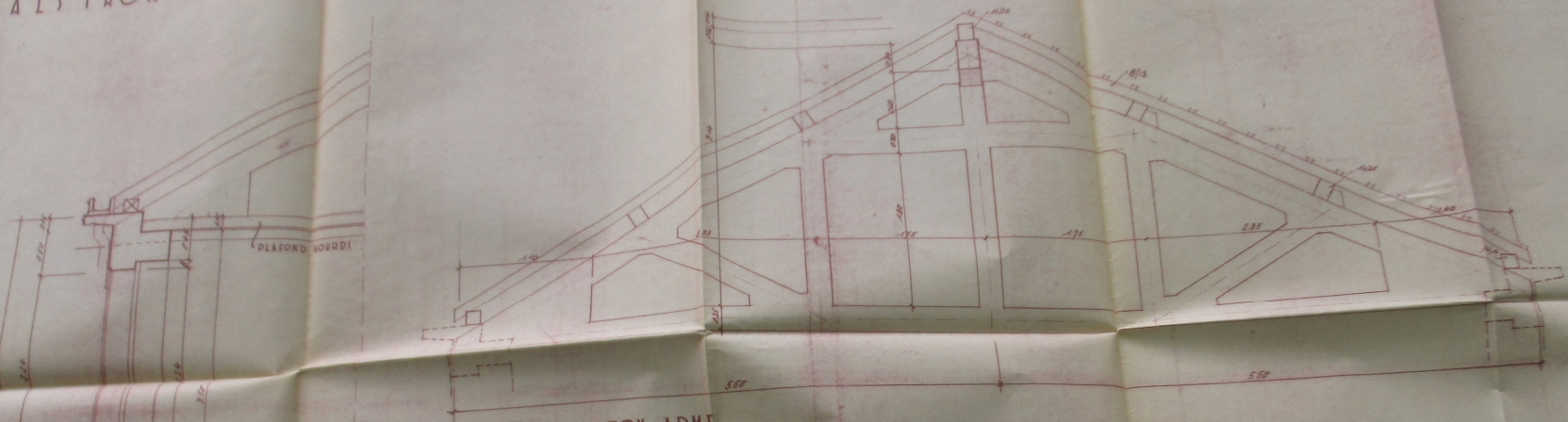

FERME EN BETON ARME

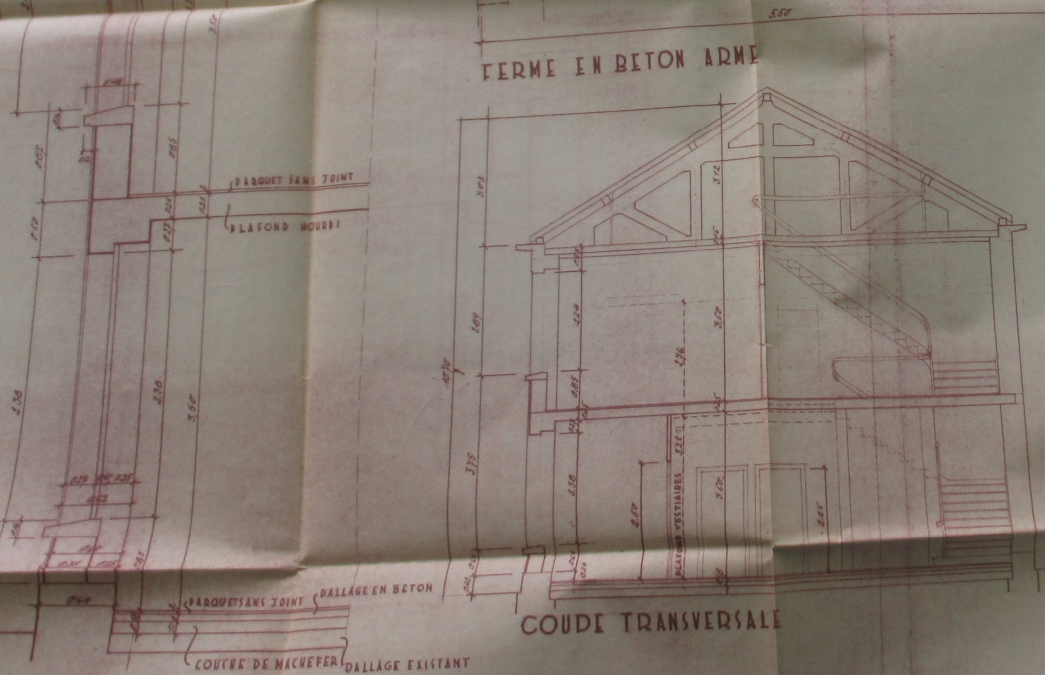

COUPE PAR LA FACADE

COUPE TRANSVERSALE

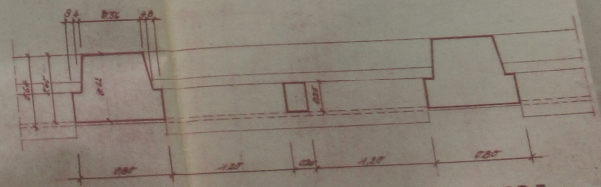

COUPE HORIZONTALE PAR UNE FENETRE

ARCH

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

Délégation

NUMÉRO DU DOSSIER

PERMIS DE CONSTRUIRE

DOSSIER N° 48 55

Commune : Belfort

Nom : DOLFUS-MIEG et Cie

Nom du ~~Sinistré~~ : DOLFUS. Mieg et Cie.
(ou raison sociale)

Prénoms ..... :
(ou forme de la société)

Adresse ..... : Avenue du Château d'Eau (Belf)
(ou siège social)

Mandataire ..... :

Adresse ..... :

Lieu du ~~Sinistre~~ .. : Avenue du Château d'Eau (Belf)

Lieudit ..... :

Rue ..... :

Mentions diverses

Architecte

BON

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
ACCORDÉ
15-12-57

Mutation

DA-010 — J. 101475.

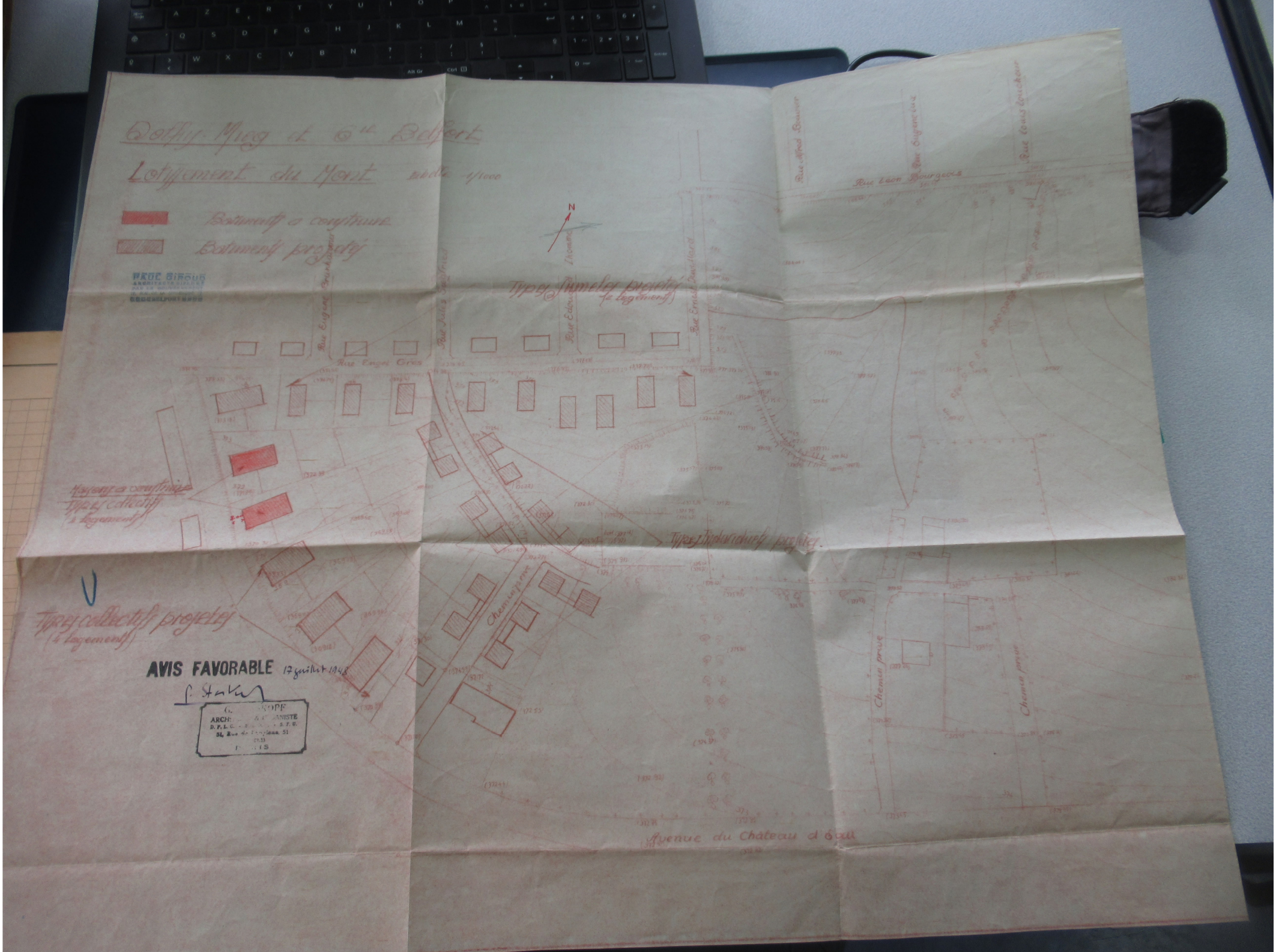
Dolfus-Mieg et Cie Belfort
Lotissement du Mont
Batiments a construire
Batiments projetés
PAUL GIROUD
Types Jumelés projetés (2 logements)
Rue Eugène Brunhammer
Rue Jules Gaudrieu
Rue Edouard Thomas
Rue Ernest Duvillard
Rue Engel Gros
Rue Alfred Bouvier
Rue Eugène Lux
Rue Louis Loucheur
Rue Léon Bourgeois
Maisons a construire
Types collectifs (4 logements)
Types individuels projetés
Types collectifs projetés (4 logements)
Chemin privé
Chemin privé
Avenue du Château d'Eau
AVIS FAVORABLE 17 juillet 1948
G. KOPF
ARCH. & URBANISTE
D. P. L. C. - S. F. U.
51, Rue de Longueuil, 51
PARIS

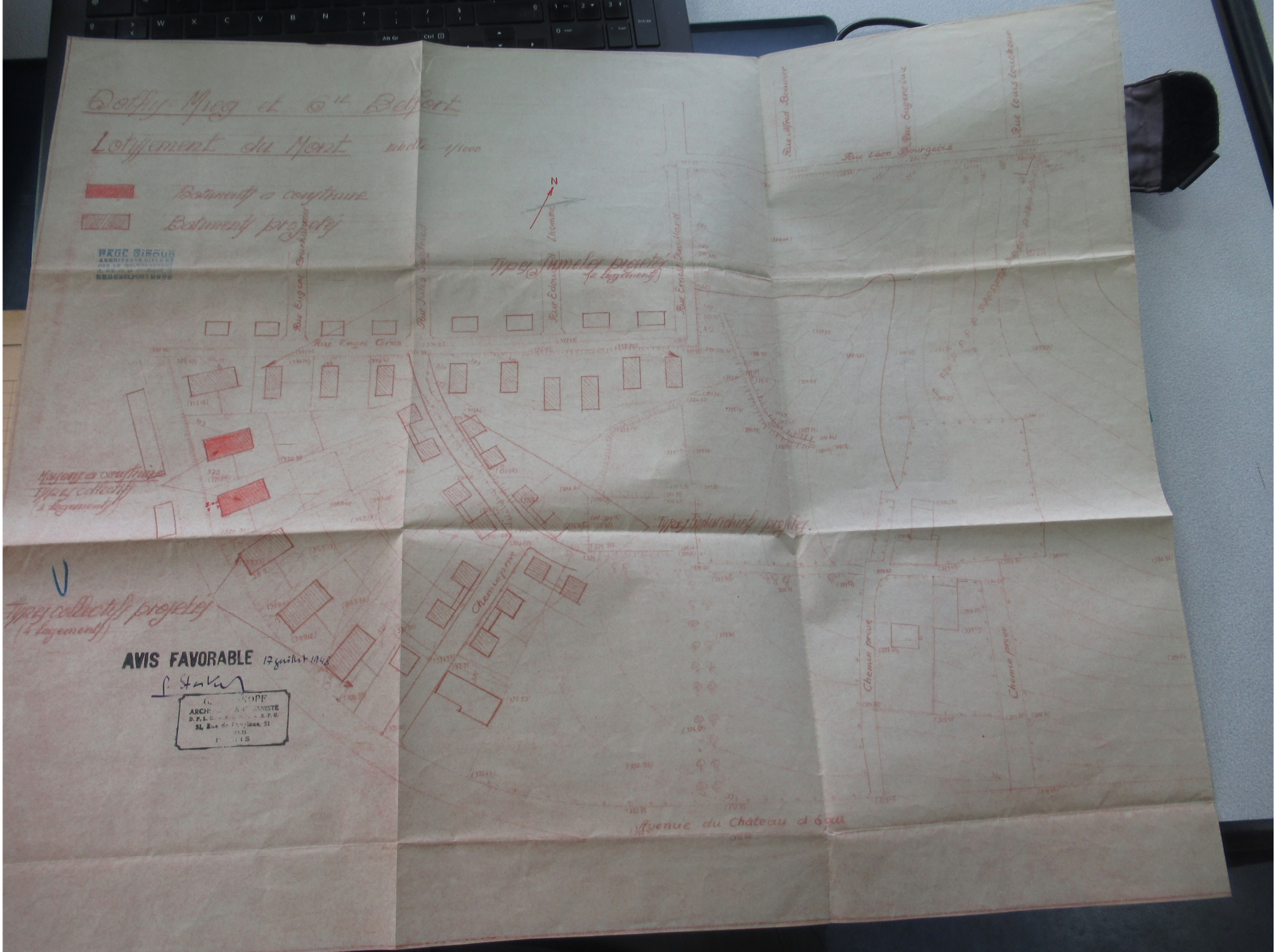

Coffy-Mieg et Cie Belfort

Lotissement du Mont Echelle 1/1000

Batiments a construire

Batiments projetés

PAUL GIROUD
ARCHITECTE DIPLOME
PAR LE GOUVERNEMENT
[illegible]

Types Jumelés projetés (2 logements)

Rue Eugène Brunhammer

Rue Jules Siegfried

Rue Edouard Lhomme

Rue Ernest Duvillard

Rue Engel Gros

Rue Alfred Bourner

Rue Eugène Luc

Rue Louis Loucheur

Rue Léon Bourgeois

Maisons a construire
Types collectifs
(4 logements)

Types Individuels projetés

Types collectifs projetés
(4 logements)

Chemin privé

Chemin privé

Chemin privé

Avenue du Château d'Eau

AVIS FAVORABLE 17 juillet 1948

[illegible]

G. [illegible]KOPF
ARCH[illegible] & [illegible]ANISTE
D. P. L. C. [illegible] S. F. U.
51, Rue de [illegible]lene, 51
[illegible]
PARIS



Lotissement du Nord

Batiments a construire

Batiments projetés

PAUL GIROUD
ARCHITECTE DIPLOME
PAR LE GOUVERNEMENT
17, RUE DE LA RÉPUBLIQUE 17
BELFORT

Rue Eugene Brunhammer

Rue Jules Siegfried

Rue Edouard Lhomme

Rue Engel Gros

Maisons a construire
Types collectifs
(4 logements)

Types collectifs projetés
(4 logements)

Chemin privé

AVIS FAVORABLE 17 juillet 1948

G. [illegible]KOPF
ARCH[illegible] & [illegible]ANISTE
D. P. L. G. - [illegible] - S. F. U.
51, Rue de [illegible]ylone, 51
[illegible]
P[illegible]IS

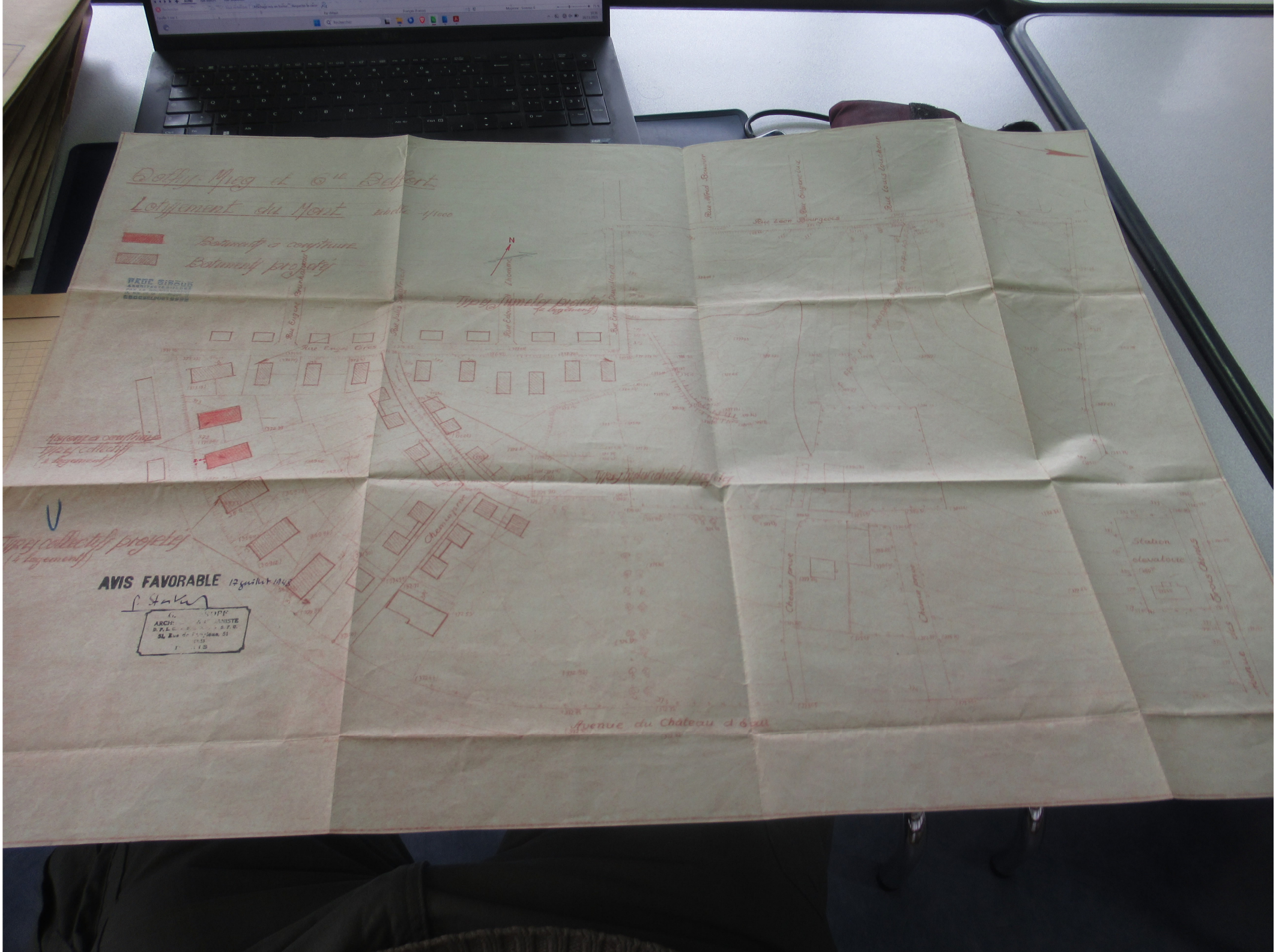
Lotissement du Mont
Batiments a construire
Batiments projetés
Rue Léon Bourgeois
Rue Engel Gros
Rue Edouard Lhomme
Rue Louis Loucheur
Rue Alfred Bouvier
Rue Eugène Lac
Rue Jules Jeanfried
Rue Ernest Duvillard
Maisons a construire
Types collectifs
(4 logements)
Types individuels projetés
Chemin privé
Station
elevatoire
Avenue du Chateau d'Eau
AVIS FAVORABLE 17 juillet 1948
ARCH
51, Rue de Longueuil, 51

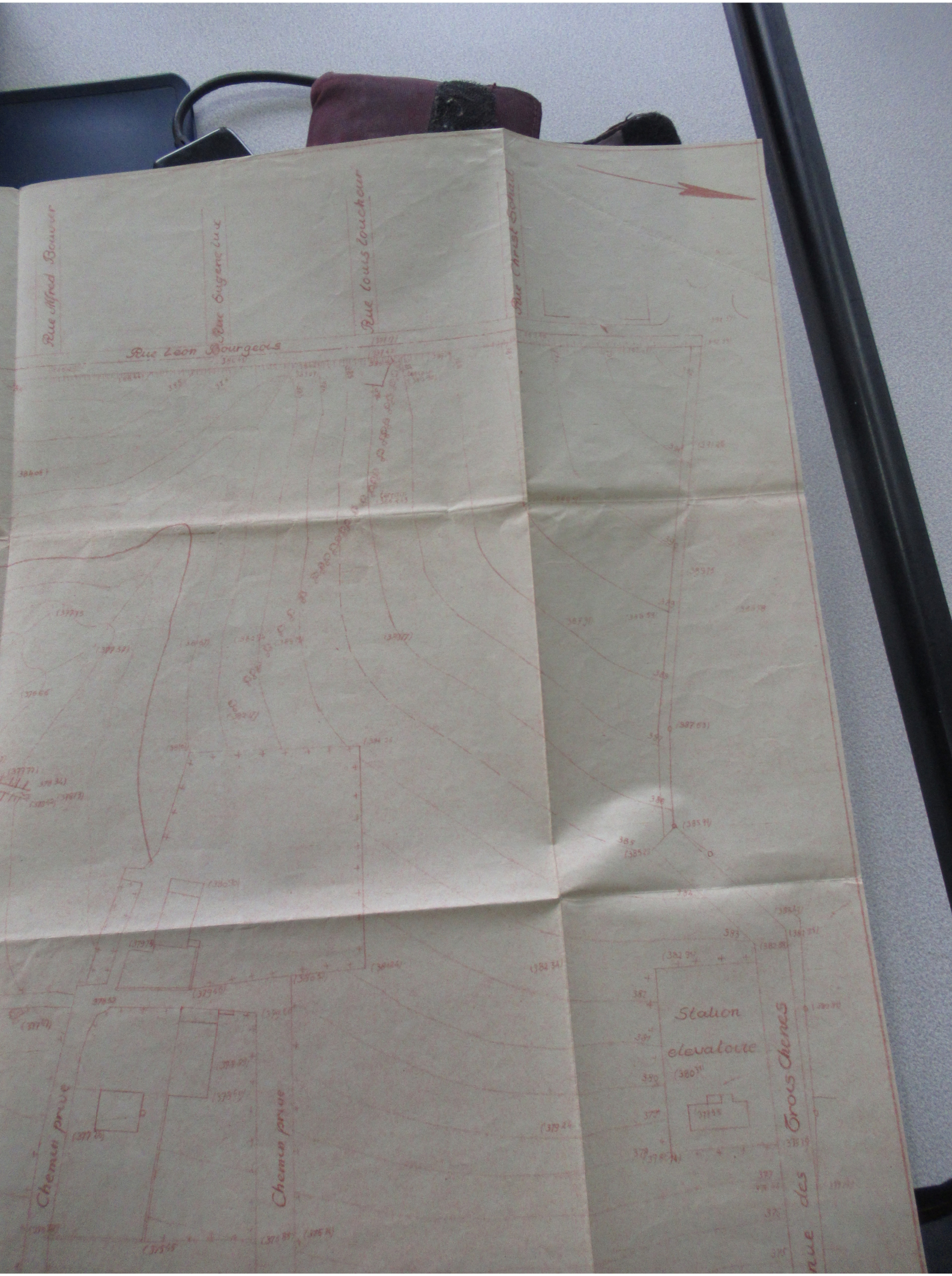
Rue Alfred Bouvier
Rue Eugene Lux
Rue Louis Loucheur
Rue Christ Schaut
Rue Leon Bourgeois
Station
elevatoire
Chemin prive
Chemin prive
Trois Chenes
des

TERRITOIRE de BELFORT

Commune de : BELFORT

MRU - Service Départemental Urbanisme - BELFORT
ENTRÉE 8 JANV 1952
No. Enreg : 1358
Dos. 48 - 55

CERTIFICAT de CONFORMITE

VU l'ORDONNANCE n°45-2542 du 27 octobre 1945 relative au Permis de Construire et notamment à son article 9 .

VU le PERMIS de CONSTRUIRE délivré par l'arrêté du 2 AOUT 1948 n° 486 55 pris par le Maire de la Commune de : BELFORT

concernant : la construction de 2 immeubles collectifs à BELFORT - Avenue du Château d'Eau - pour le compte des Ets DOLFUS MIEG et CIE

VU l'avis conforme du 15 décembre 1951 délivré par l' INSPECTEUR DEPARTEMENTAL de l' URBANISME

le recolement effectué le : .....

l'attestation de conformité délivré par MONSIEUR GIROUD - architecte BELFORT , en date du 15.12.51

le .....

Le MAIRE de la COMMUNE de : xxxxxxxxx Ville de BELFORT

reconnait la conformité de la construction en cause et délivre le Certificat de Conformité .

FAIT à BELFORT le 7 janvier 1952

LE MAIRE :
Signé : Metzger

Pour copie conforme
d'Etat

COPIE CONFORME du présent certificat sera notifiée à :

1) Monsieur le Directeur des Ets DOLFUS - MIEG à BELFORT - Avenue des Usines -
2) M.....
3) l'Inspecteur Départemental de l' Urbanisme - BELFORT
4) Monsieur le Maire de la Ville de Belfort
5) Mairie Monsieur GIROUD Architecte D.P.L.G. - BELFORT -

Modèle d'arrêté du Maire, accordant le permis de construire.

P. C. n° 9.

DÉPARTEMENT
de BELFORT

COMMUNE
de BELFORT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Maire de BELFORT

Vu l'ordonnance n° 45-2542 du 27 octobre 1945 relative au permis de construire;

Vu le décret n° 46-1792 du 10 août 1946 portant règlement d'administration publique pour application de l'ordonnance susvisée;

Vu l'arrêté du 11 janvier 1946 modifié par l'arrêté du 15 mai 1946 relatif à l'application de l'article 16 de l'ordonnance susvisée;

Vu la demande de permis de construire présentée par ~~M.~~ (1) les Etablissements D.M.C.
demeurant à (2) avenue des Usines à Belfort,
et concernant les travaux ci-après construction de deux maisons

(Récépissé n° 170 du 25 juin 1948).

Vu l'avis conforme en date du 24 juillet 1948.
du Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

Vu les avis favorables des services consultés en application de l'article 5 de l'ordonnance susvisée;

Vu l'avis de l'Inspecteur de la santé consulté le 25 juin 1948 (3).

ARRÊTE :

ARTICLE 1er. — Le permis de construire est accordé à ~~M.~~ aux Etablissements D.M.C. pour les travaux décrits dans la demande qu'il a présentée, sous réserve de l'observation des conditions particulières énumérées ci-après : La hauteur sous plafond devra être de 2m.80 pour le rez de chaussée et le 1er étage. La capacité des chambres devra être de 30m.3 au moins et une baie d'aération de 2m.2 au moins. Une fosse septique devra être établie pour les W.C.

ARTICLE 2. — Copie conforme du présent arrêté sera notifiée :

1° ~~à M.~~ aux Etablissements D.M.C. à BELFORT

2° à M. le Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

3° aux services ci-après énumérés

Fait à BELFORT, le 2 août 1948.

Le Maire de Belfort.
Signé : Metzger

NOTA. — Il est rappelé que :

1° Le permis de construire sera périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans le délai d'un an à compter de sa délivrance et si les travaux sont interrompus pendant au moins une année. (Art. 6 de l'ordonnance du 27 octobre 1945.)

2° Dans le délai de trente jours, à dater de l'achèvement des travaux, le bénéficiaire du permis de construire doit adresser au Maire une déclaration reproduisant les mentions portées sur le modèle figurant au *Journal officiel* du 11 août 1946, page 7124.

Pour copie conforme.
Le Maire de Belfort,

(1) Nom et prénoms.
(2) Rue et numéro, route, lieudit, etc.
(3) Dans le cas où un service consulté n'aurait pas répondu dans le délai d'un mois.

MAIRIE DE BELFORT TERRITOIRE

J. A. 701553. [22109]

- TRAVAUX PRIVES -
-:-:-:-:-:-:-

(Art. I6 de l'ordonnance du 27 Octobre I946 relative
e)

24Juillet 8

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL
A LA RECONSTRUCTION

á

Monsieur le MAIRE
de BELFORT

4364/U

OBJET: Permis de
construire n° 48-I25.

DEMANDEUR: Monsieur le Directeur
des Etablissements D.M.C.
BELFORT

NATURE DES TRAVAUX A EFFECTUER:

Construction de deux maisons á l'usage d'habitation ouvrières collectives á BELFORT "Sous le Mont".

AVIS DU CHEF DE SERVICE DEPARTEMENTAL D'URBANISME:

Favorable sous reserve de l'application des observations contenues dans l'avis formulé par Madame l'Inspecteur Départemental de la Santé.

AVIS DU DELEGUE DEPARTEMENTAL A LA RECONSTRUCTION:

D'accord.-Matériaux fournis par le Comité Intersyndical de la Répartition.-Pas de matériaux á fournir par la Reconstruction.

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL:

KESSLER.

- TRAVAUX PRIVES -
-:-:-:-:-:-:-

(Art. I6 de l'ordonnance du 27 Octobre 1946 relative au permis de construire)

Demande d'autorisation préalable (I) au commencement des travaux de Construction de 2 Maisons d'habitation collectives

Projetés à BELFORT "Sous le Mont"

Pour le compte de (nom, raison sociale) DOLLFUS - MIEG & Cie

Adresse BELFORT

Destination des travaux Logements d'ouvriers

Mode de construction Maçonnerie de moellons, couverture tuiles, charpente bois

Justification de l'intérêt des travaux Logements des ouvriers de l'usine DOLLFUS-MIEG & Cie

Exécution :

Montant total du travail	20.000.000 Frs
Evaluation en date du	1-6-1948
Durée probable des travaux	10 mois
Date de commencement prévue	dès autorisation

Demande établie le .....

..... à .....

DOLLFUS-MIEG & Cie, Soc. an.
L'un des Signataires-gérants :

(I) A joindre en trois exemplaires à la demande de permis de construire déposée à la Mairie.

.../...

Totalité pour 2 maisons collectives

Main-D'Oeuvre nécessaire :

Spécialistes 10

Manoeuvres 10

Principaux matèriaux nécessaires (au total)

Ciments	(en tonnes) 35	Fontes et aciers moulés (y compri	
Chaux	(en tonnes) 150	Canalisations (en tonnes	3,5
Bois	(en m3) 50	Plomb (en kilogrammes)	900
Tuiles	(en mille) 15	Zinc (en kilogrammes)	900
Briques	(en mille) 10		
Aciers	(en tonnes) 8		

Visas du ou des Offices professionnels ou Organismes de répartition s'engageant à fournir les matèriaux nécessaires (I)

OBSERVATIONS

AVIS FAVORABLE

(Cachet et Signature)

Paris le 23-6-48

OBSERVATIONS

(Cachet et Signature)

COMITÉ INTERSYNDICAL DE RÉPARTITION

Michaleuk

- D E C I S I O N -

(I) Ces visas ne sont pas exigés lorsque les travaux sont d'intèrêt purement particulier et non d'intèrêt professionnel (Industriel, commercial, agricole ou artisanal).

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME

Délégation

NUMÉRO DU DOSSIER

PERMIS DE CONSTRUIRE

Station d'essais de locomotives

DOSSIER N° 18

47 bis

Nom : ALSTHOM

Commune : Belfort

Nom du Sinistré : Alsthom
(ou raison sociale)

Prénoms ..... :
(ou forme de la société)

Adresse ..... :
(ou siège social)

Mandataire ..... :

Adresse ..... :

Lieu du Sinistre .. : Belfort

Lieudit ..... :

Rue ..... :

Mentions diverses

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
ACCORDÉ
28.2.52

Mutation

T

DA-010 — J. 101475.

1409

~~PERMIS N° 36~~

Arrêté accordant
le certificat de conformité pour
des Bâtiments ~~sinistrés~~ industriels
occupant plus de 500 M2 ou plus de 50 Ouvriers, lorsque les travaux sont peu importants

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le MINISTRE de la RECONSTRUCTION et de l'URBANISME,

Vu l'ordonnance n° 45-2542 du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire et notamment l'article 13 de ladite ordonnance ;

Vu le décret n° 46-1792 du 10 Août 1946 portant règlement d'Administration Publique pour l'application de l'ordonnance susvisée ;

~~Vu l'arrêté du 13 Septembre 1946 relatif à l'application du permis de construire en ce qui concerne les bâtiments sinistrés~~ ;

Vu l'arrêté n° 49-352 en date du 18 Janvier 1948
accordant le permis de construire à M la Sté ALSTHOM - BELFORT

Vu la déclaration d'achèvement des travaux déposée le 17 Janvier 1952
par M onsieur le Directeur de la Sté ALSTHOM

Vu l'attestation de conformité délivrée par M.POUYSEGUR -architecte-
le 17 Janvier 1952

Vu l'avis favorable en date du 28 Février 1952
du Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation :

ARRÊTE,

Article premier. — Le certificat de conformité est accordé à M La Sté ALSTHOM pour les travaux susvisés.

Article 2. — Copie du présent arrêté sera notifiée :

1°) à M. le Maire de la Commune de BELFORT

2°) à M. le Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation à BELFORT

3° à Mr Le Directeur de la Sté ALSTHOM- BELFORT -

Fait à BELFORT, le 25.3.52

Pour le Ministre et par délégation
le Délégué Interdépartemental,

4°-M.POUYSEGUR-architecte de la Sté ALSTHOM -BELFORT-

Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme
DÉLÉGATION INTERDÉPARTEMENTALE
Belfort, Haute-Saône et Doubs

PC-283

Modèle d'arrêté accordant le permis de construire pour les établissements industriels et commerciaux occupant plus de 500 m² ou plus de 50 ouvriers, lorsque les travaux sont peu importants

31-5-48

P. C. n° 45.

DÉPARTEMENT
de BELFORT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

24

N° 49352

LE MINISTRE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME,

Vu l'ordonnance n° 45-2543 du 27 octobre 1945 relative au permis de construire et notamment l'article 13 de ladite ordonnance;

Vu le décret n° 46-1793 du 10 août 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance susvisée;

Vu la demande de permis de construire présentée par M. (1) La SOCIETE ALSTHOM
demeurant à (2) BELFORT, concernant la construction d'un bâtiment pour station d'essais de locomotives DIESEL ou à turbine à gaz à BELFORT.
(Récépissé n° 165 du 31 MAI 1948);

Vu l'avis conforme en date du 18 JANVIER 1949
du Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;

Vu l'avis favorable des services consultés en application de l'article 5 de l'ordonnance susvisée;

Vu l'accord de ..... consulté le ..... (3).

ARRÊTE : La SOCIETE ALSTHOM

ARTICLE 1er. — Le permis de construire est accordé à M. .....
pour les travaux décrits dans la demande qu'il a présentée, sous réserve de l'observation des conditions particulières énumérées ci-après :
dans l'autorisation préalable en ce qui concerne la suppression sur: de l'attribution de zinc.

ARTICLE 2. — Les travaux doivent être commencés dans le délai de immédiatement

Copie conforme du présent arrêté sera notifiée :
1° à M. La Société ALSTHOM à BELFORT
2° à M. le Maire de BELFORT
3° à M. le Chef du Service départemental de l'Urbanisme et de l'Habitation;
4° aux services ci-après énumérés .....

Fait à BELFORT, *le* 18 JANVIER 1949

Pour le Ministre et par délégation :
Pour *Le Délégué départemental à la Reconstruction,*

L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL DE L'URBANISME

NOTA. — Il est rappelé que :
1° Le permis de construire sera périmé si les constructions ne sont pas entreprises dans le délai d'un an à compter de sa délivrance et si les travaux sont interrompus au moins pendant une année. (Art. 6 de l'ordonnance du 27 octobre 1945.)
2° Dans le délai de trente jours, à dater de l'achèvement des travaux, le bénéficiaire du permis de construire doit adresser au Maire une déclaration reproduisant les mentions portées sur le modèle figurant au *Journal officiel* du 11 août 1946, page 7134.

(1) Nom et prénoms.
(2) Rue et numéro, route, lieudit, etc.
(3) Dans le cas où un service consulté n'aurait pas répondu dans le délai d'un mois.

Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme
DÉLÉGATION INTERDÉPARTEMENTALE de l'Alsace, du Territoire de Belfort, de la Haute-Saône et du Doubs

J.A. 701555. [22171]

MINISTERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Département Belfort

Commune Belfort

TRAVAUX PUBLICS

(art. 16 de l'ordonnance du 27 Octobre 1945 relative au permis de construire)

Demande d'autorisation préalable (1) au commencement des travaux de Construction d'un bâtiment pour station d'essais de locomotives Diesel ou à turbine à gaz

projetés à Belfort

pour le compte de (non, raison sociale) la Société ALSTHOM

Adresse : Avenue des Usines

Destination des travaux : Essais à poste fixe de locomotives Diesel, tels que tarage des groupes thermiques, essais de radiateurs, freins, équipement électrique

Mode de construction : ossature béton armé, remplissage de briques de laitier, charpente métallique, couverture tuiles, sous toiture fibro-ciment, dallage ciment avec fosse.

Justification de l'intérêt des travaux : L'importance des commandes de locomotives à moteurs Diesel nécessite la création d'une station d'essais spéciaux pour ces machines.

Exécution :

Montant total du travail 5.000.000

(Evaluation en date du) Avril 1948.

Durée probable des travaux : 5 Mois

Date de commencement prévue : 1er Juin 1948

Récépissé de la Mairie de BELFORT N° 165 du 3 Juin 1948

Demande établie le 3 Mai 1948

à Belfort

Signature

Sté Gle de Constructions Electriques et Mécaniques

Usines de BELFORT

Le Directeur des Sts Centraux et Administratifs

17503

30/VII

(1) à joindre en trois exemplaires à la demande de permis de construire déposée à la Mairie.

T.S.V.P.

Dommages réalisés

Main-d'oeuvre nécessaire :

Spécialistes : 10

Manoeuvres : 6

Principaux matériaux nécessaires (au total) :

Ciments (en tonnes)	58	Fontes et aciers moulés (y compris canalisations) (en tonnes)	
Chaux (en tonnes)		~~Plomb (en kilogrammes)~~	
Bois (en mètres cubes)	10	Zinc (en kilogrammes)	~~300~~ 50 kgs
Tuiles (en mille)	6,1		
Briques (en mille)	27	Fibro ciment (en m2)	350
Aciers (en tonnes) laitier	~~17~~ 10T	Verre 1/2 double (en m2) .	60
		Peinture (en Kls)	500

Visa du ou des offices professionnels ou organismes de répartition s'engageant à fournir les matériaux nécessaires (1) :

Observations
(cachet et signature)

Observations
(cachet et signature)

DECISION

Le Syndicat Général de la Construction Electrique émet un AVIS TRES FAVORABLE à l'exécution des travaux projetés.

Les matériaux nécessaires seront fournis par les répartiteurs sur instructions du Ministère de l'Economie Nationale, lorsque celui-ci aura accordé l'autorisation préalable (Circulaire IA N° 313 du Ministère de l'Economie Nationale aux Préfets en date du 23 Janvier 1946, page 4).

SYNDICAT GÉNÉRAL DES CONSTRUCTEURS ... 21/5/48

(1) Ces visas ne sont pas exigés lorsque les travaux sont d'intérêt purement particulier et non d'intérêt professionnel (industriel, commercial, agricole ou artisanal).

LE MINISTRE de l'INDUSTRIE et du COMMERCE certifie la décision du Ministre des Affaires Economiques

en date du 6 Janvier 1949

« Autorisation accordée » sans attribution de zinc

Pr. l'Ingénieur en Chef Chargé du Service de Coordination Industrielle

L. VIALLET

SOCIÉTÉ "ALS-THOM" à BELFORT

ATELIER D'ESSAIS DES LOCOMOTIVES

TRACTION ÉLECTRIQUE

Le 7 AVRIL 1948

ÉCHELLE 1cm par mètre

ARLM. 23a.1.

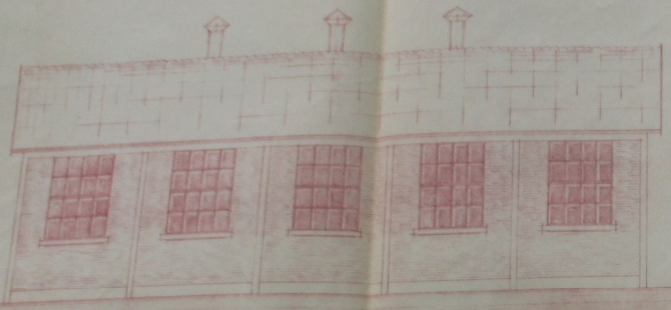

ÉLÉVATION

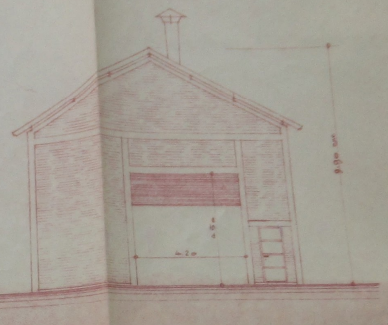

PIGNON

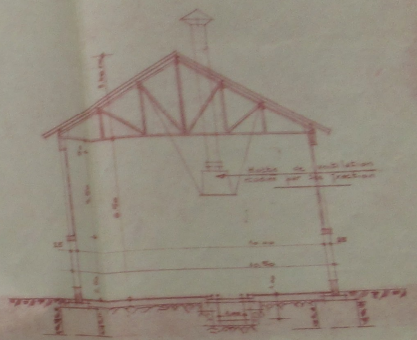

COUPE TRANSVERSALE

VUE EN PLAN

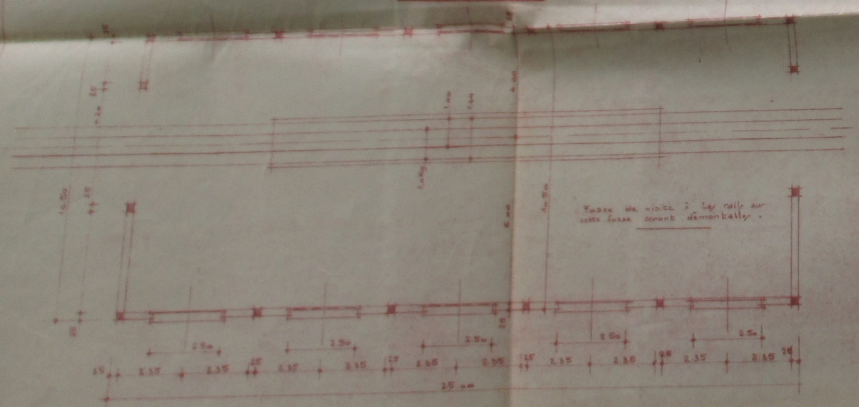

PLAN DE SITUATION

ÉCH. 1/1000

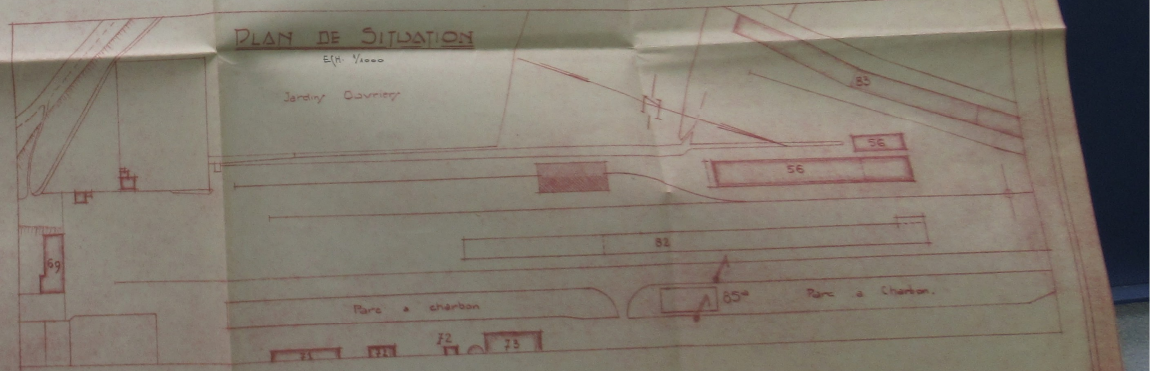

SOCIÉTÉ "ALS-THOM" A BELFORT

ATELIER D'ESSAIS

LE 7 AVRIL 1948

ECHELLE 1cm.

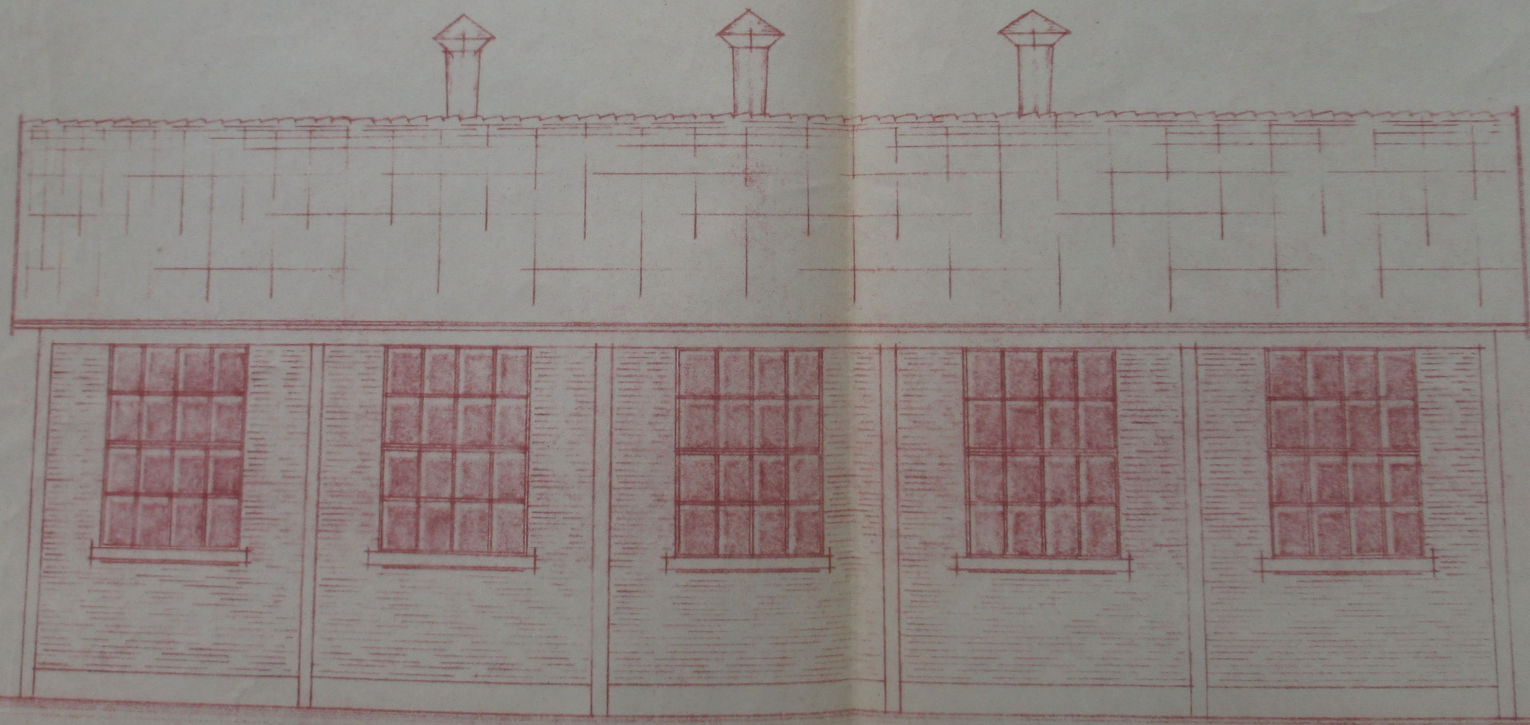

ELEVATION



ELEVATION

VUE EN PLAN

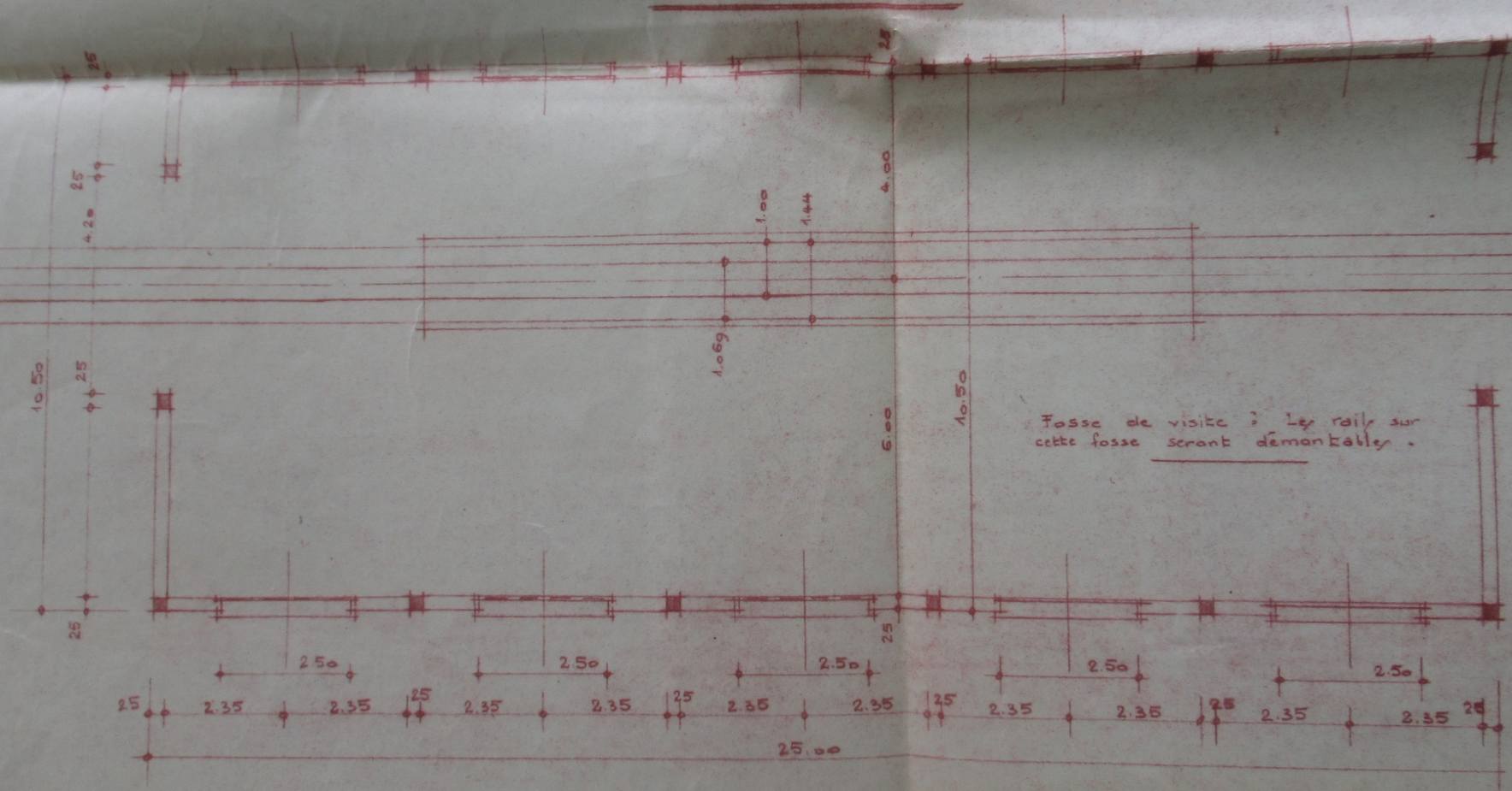



ELEVATION

VUE EN PLAN

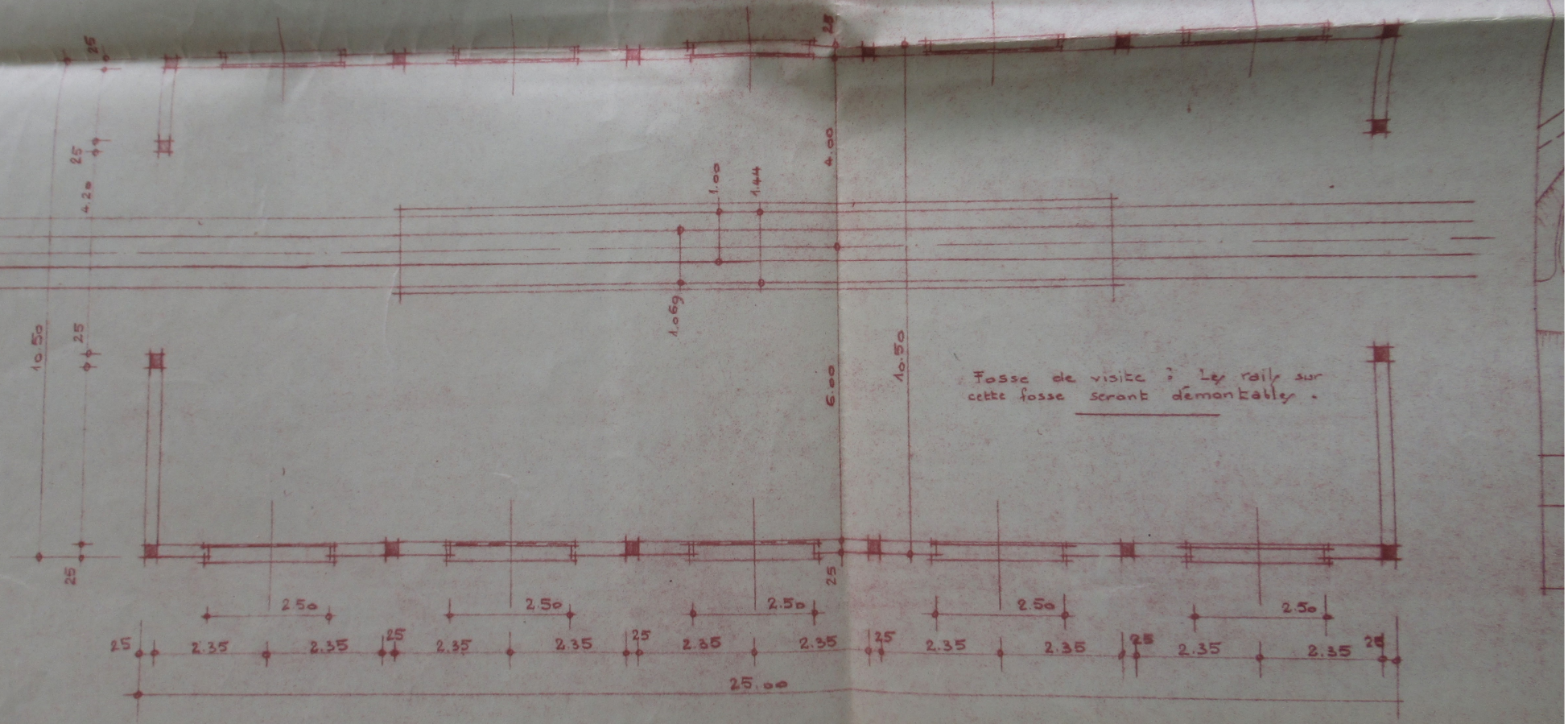

D'ESSAIS DES

ECHELLE 1cm. par mètre

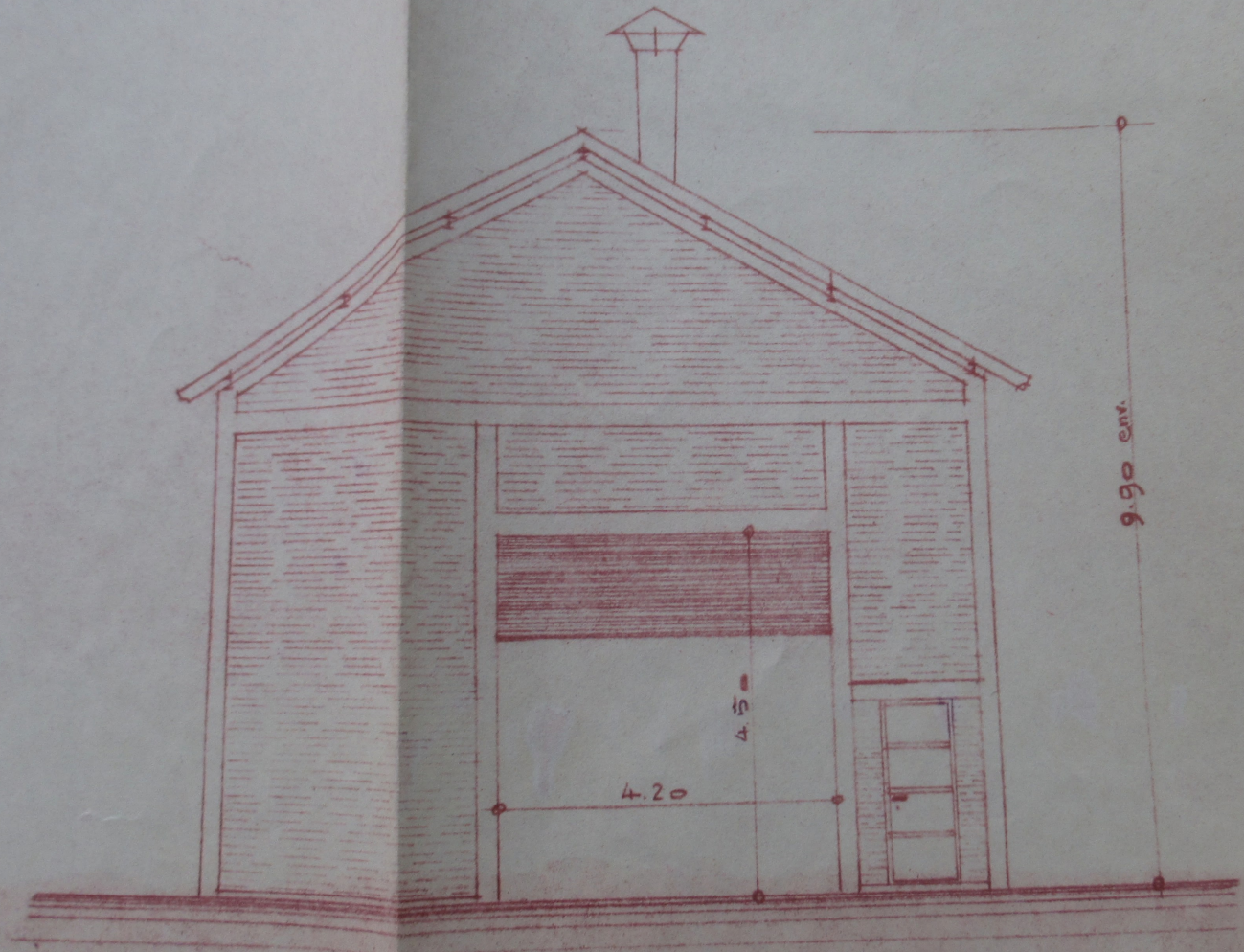

PIGNON

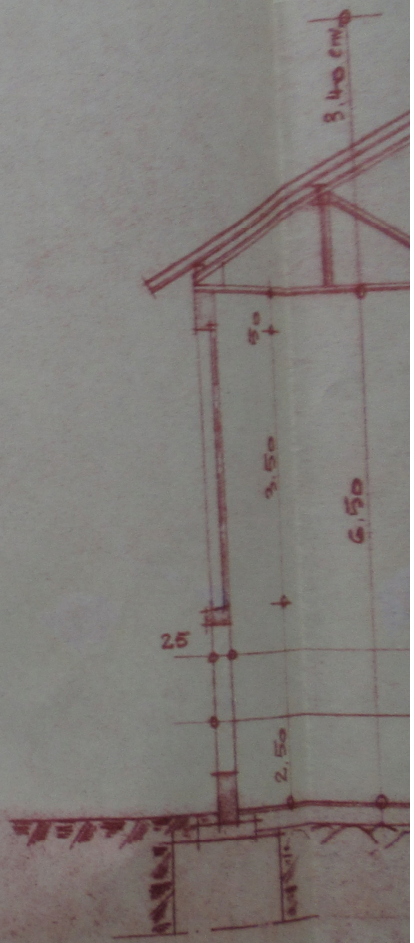

Co

TRACTION ELECTRIQUE

ARCH. 23a.1.

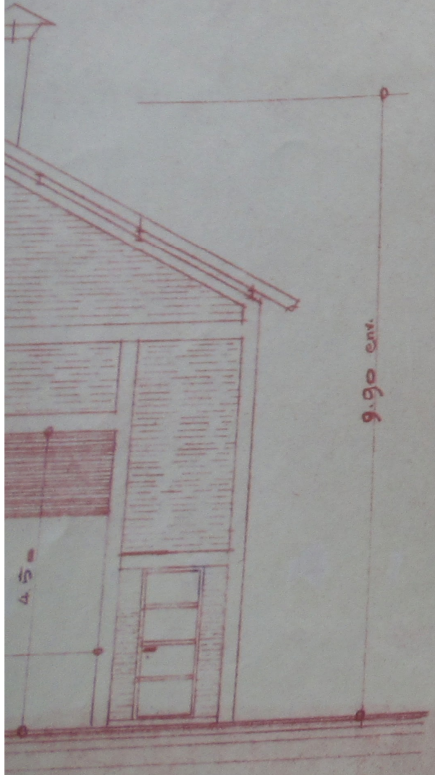

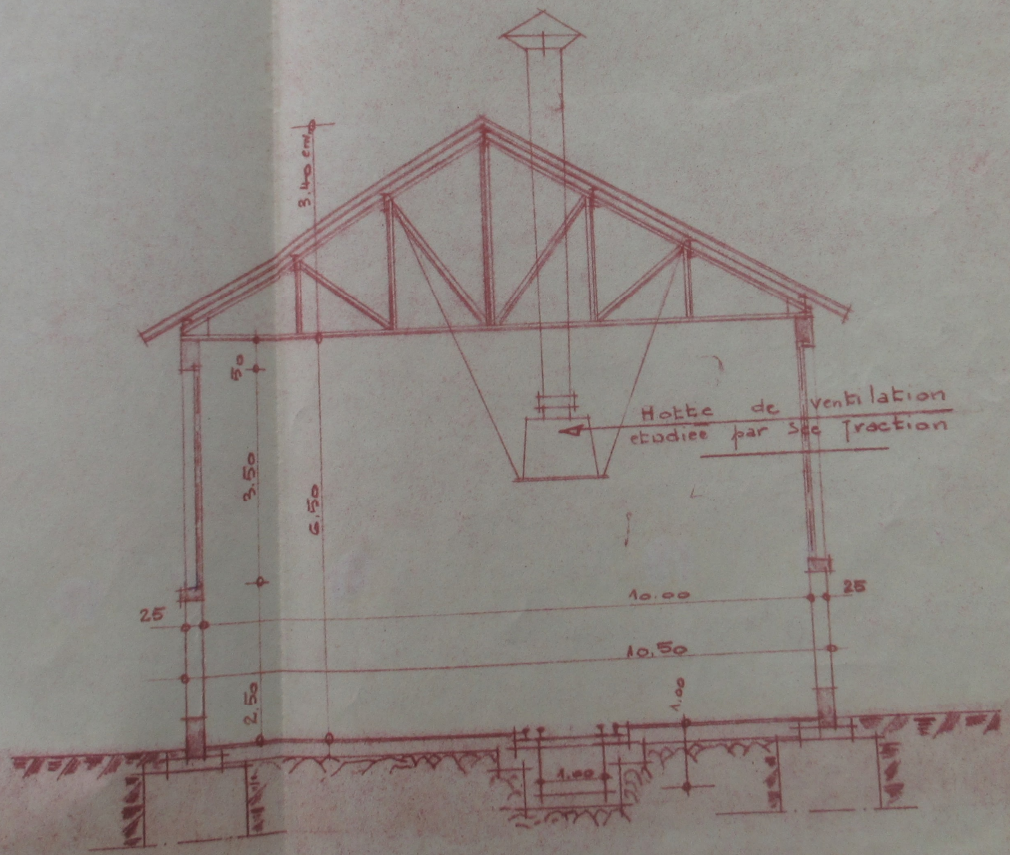

COUPE TRANSVERSALE

TRACTION ELECTRIQUE

ARCH. 23a.1.



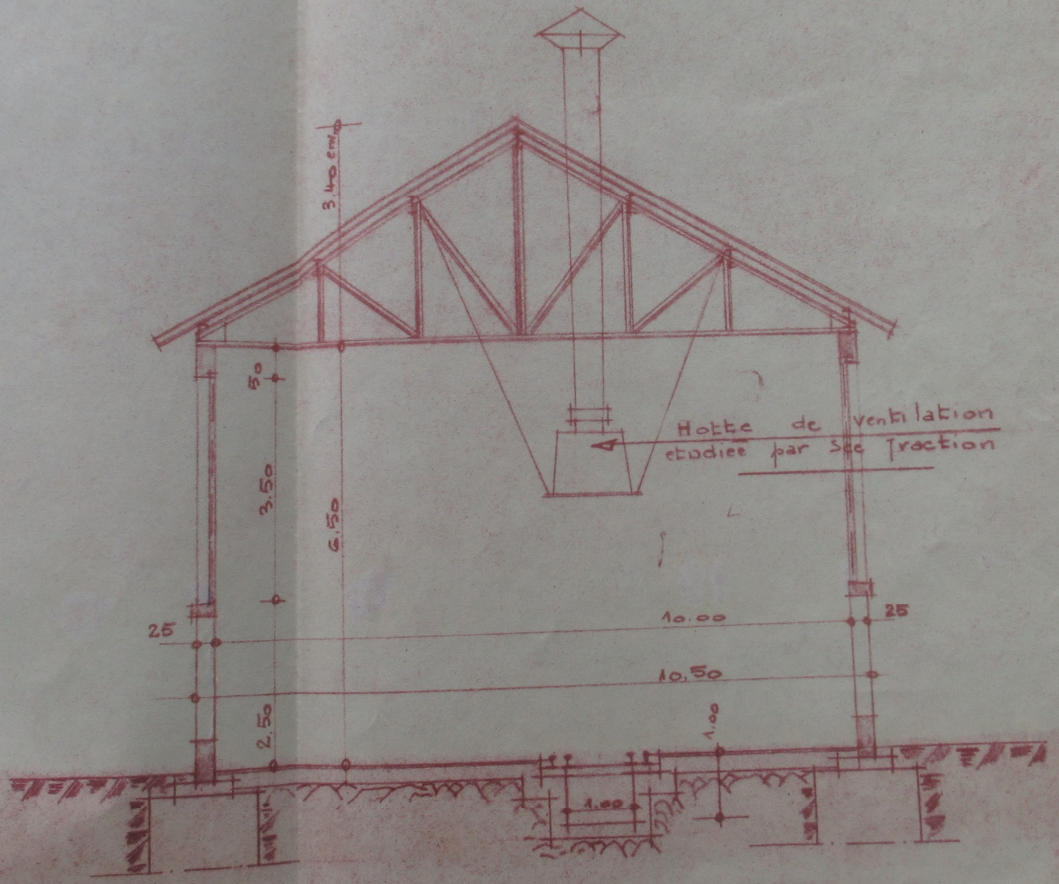

COUPE TRANSVERSALE

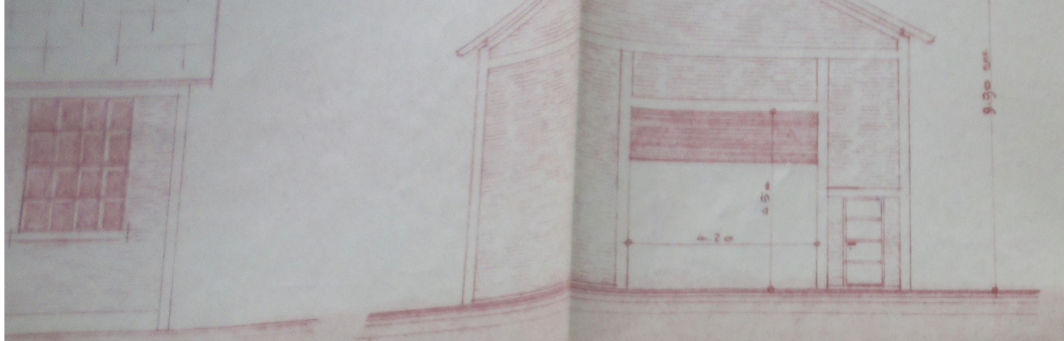

PIGNON

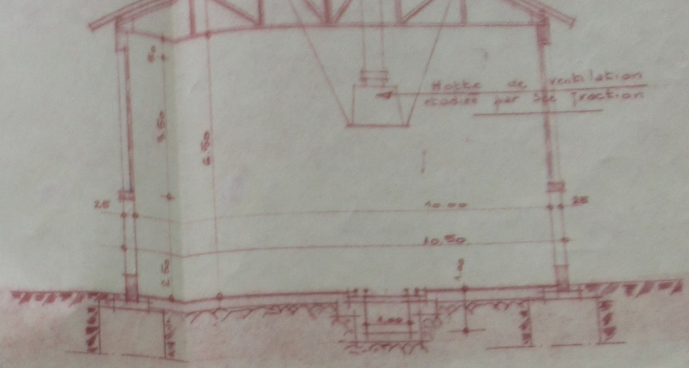

COUPE TRANSVERSALE

PLAN DE SITUATION

ECH. 1/1000

Jardins Ouvriers

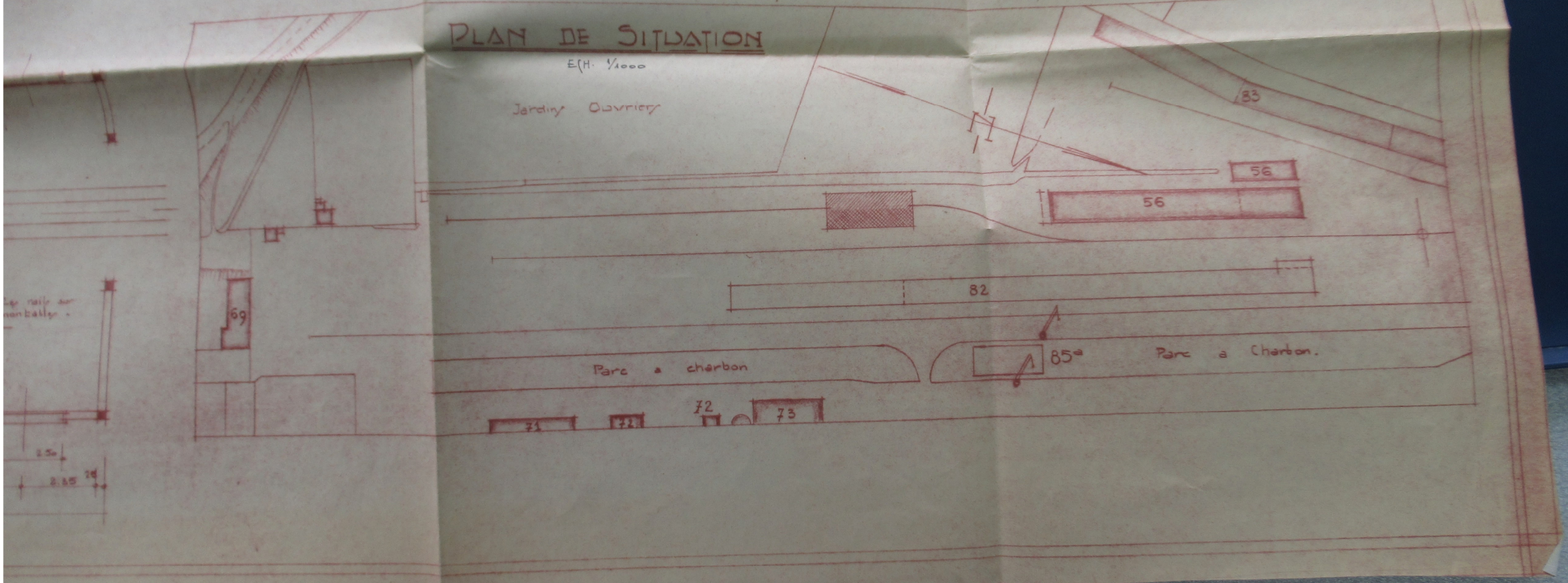

TRACTION ELECTRIQUE

SOCIÉTÉ "ALS-THOM" à BELFORT

ATELIER D'ESSAIS DES LOCOMOTIVES

ARCH. 23a.1.

ECHELLE 1cm. par mètre

LE 7 AVRIL 1948

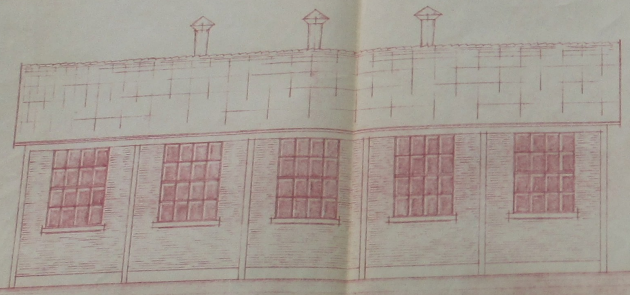

ELEVATION

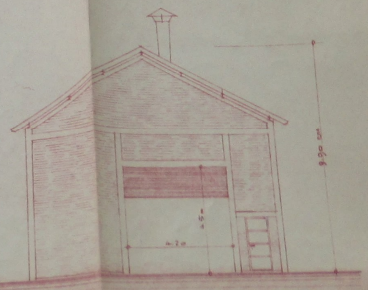

PIGNON

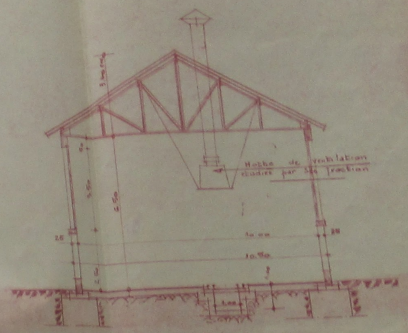

COUPE TRANSVERSALE

VUE EN PLAN

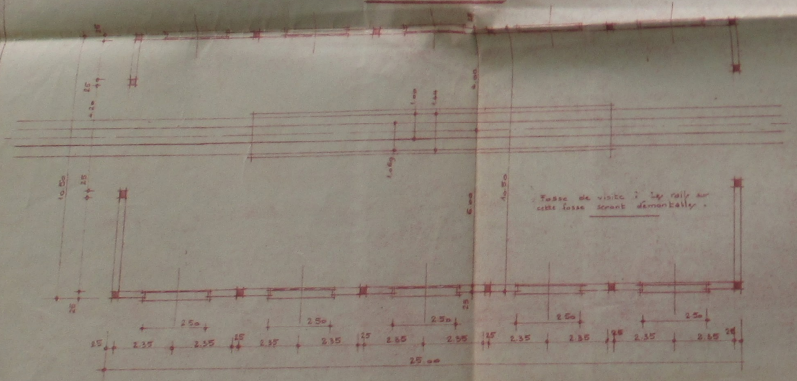

PLAN DE SITUATION

E/H. 1/1000

Jardins Ouvriers

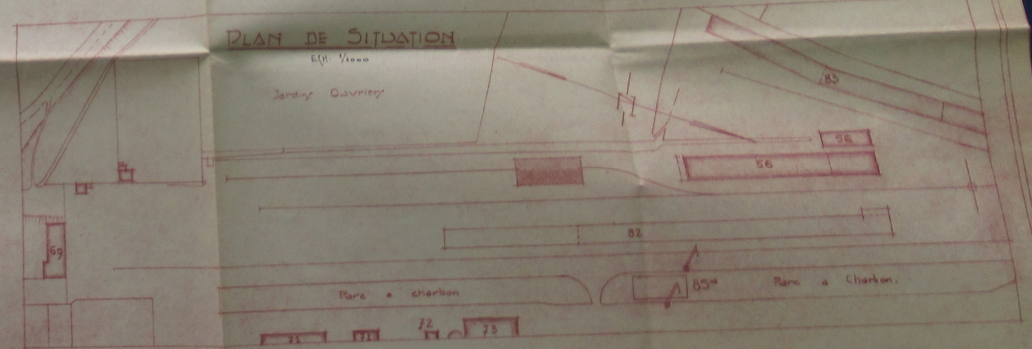

ALS·THOM

USINES DE BELFORT

PLAN D'ENSEMBLE

ECHELLE 1/2000

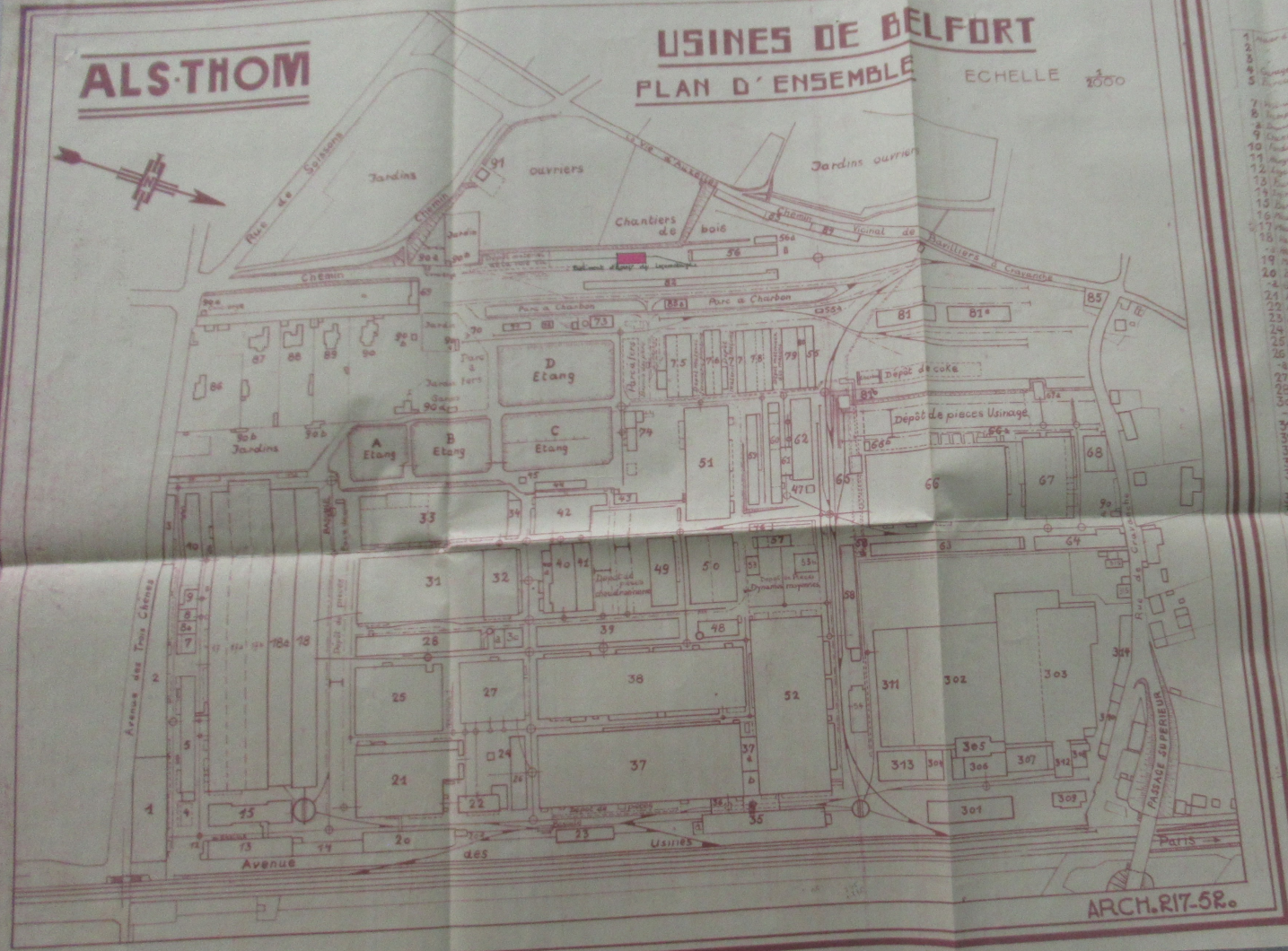

ARCH. 217-52.

-LEGENDE-

1 Atelier d'apprentissage 1re partie
2 " " 2e partie
3 " " 3e partie
4 Garage à bicyclettes
5 Bureaux et Magasins
7 Réfectoires
8 Trempe
-a Douches, Vestiaires
9 Chantier d'essai des moteurs H.L.
10 Fonderie de bronze
11 Hangar, remise, magasin
12 Loge des concierges
13 Bureaux
14 Imprimerie, Garage d'autos Bureaux
15 Bureaux d'administration
16 Mécanique générale Traction, Laboratoire
17 Mécanique générale Traction
18 Hall de grosse Usinage
-a Hall de montage Traction
19 Mécanique générale Traction
20 Bureaux
-a Garage de locomotive de service
21 Fonderie de fonte
22 Atelier de Chaudronnerie
23 Atelier de peinture
24 Casse fonte
25 Atelier de la forge
26 Magasin de chaudronnerie
-a
27 Atelier de la Tôlerie
28 Station centrale et Chaufferie
30 Atelier de réparations et Bureaux
-a Local pour épurateur d'eau
31 Atelier de Grosse construction
32 Hall de montage Turbines à vapeur
33 Atelier de petite mécanique
34 Traitement thermique
35 Atelier d'emballage
-a Bureaux
36 Cour couverte avec pont roulant de
37 Atelier des grandes dynamos
-a Casamate d'essais
-b Magasin de pieces terminées
38 Atelier de grosse chaudronnerie
39 Atelier de petite chaudronnerie
40 Magasin à tubes
-a Magasin pour charbon de bois
41 Magasin de la grosse construction
42 Ateliers des Aubes
43 Magasin d'huile
44 Magasin pour l'atelier des aubes
45 Decapage pour l'atelier des aubes
46 Hangar pour cadages sur wagons
47 Magasin à bouteilles d'oxygène
48 Chaufferie (Batterie V)
49 Atelier de ferblanterie, poste
50 Atelier de modelage menuiserie
51 Outillage central
52 Atelier des dynamos
53 Dépôts de Pieces
54 Laboratoire
55 Magasin à déchets et Triage de copeaux
-a Boulage annexe au magasin N° 55
56 Atelier de fabrication des caisses
-a Hangar pour de montage des caisses
57 Peinture et annexe de la menuiserie
58 Atelier de préparation des D.M.
-a Decapage
59 Séchoir à bois, magasin d'outillage
charpentiers Bureau Menuiserie
60 Atelier de débit de bois magasin
- à bois, magasin maisons
61 Cour couverte pour réception matériel
62 Magasins generaux d'approvisionnement
63 Atelier de trefilerie moy. accessoires
64 Magasin de pieces et d'outillage
65 Abri pour réception de matériaux
66 Atelier d'usinage des D.M.
-a Atelier des tronçonneuses
-b Bureau du dépot de pieces usinage
67 Atelier de soudure et d'usinage
-a Remise à divers
68 Remise à divers
69 Remise à voitures
70 Bascule du parc à fers
71 Magasin à essence
72 Local du tricar à coke
-a Garage pour locomotives essence
73 Local pour fabrication acétylène
74 Sous Station électrique
75 Magasin à modèles du 5e électrique
76 Magasin à modèles
77 Magasin à dépot de matériaux
78 Magasin à modèles N° 2 et 3
79 d° N° 4
80 Magasin d'outillage
81 Magasin à modèle N° 5
-a d° N° 6
82 Magasin à bois
83 d°
84 d°
85 Hangar remise à divers
-a Abri sur parc à charbon
86 } Maisons de Directeurs
87
88
89
90
-a Loge du garde des habitations
-b Divers abris remise pour les jardins
-c Serre vitrée
-d Loge de concierges et de gardes
91 Hangar dépôt de pieces
301 Ecole d'apprentissage
302 Atelier d'enseignement (moteurs Trad.
303 Atelier moteurs, V5 et fractionnaires
304 Vestiaires Hangar 302
305 } Magasin national
306
307 Vestiaires Hangar 304
308 Imprimerie
309 Bureaux
310 Ancien Refectoire
311 Hall de montage des Moteurs Tract.
312 Dechargement et magasin de tôles
313 Atelier de cablage provisoire
314 Garage à camions et automobiles
315 Crèche et Garderie

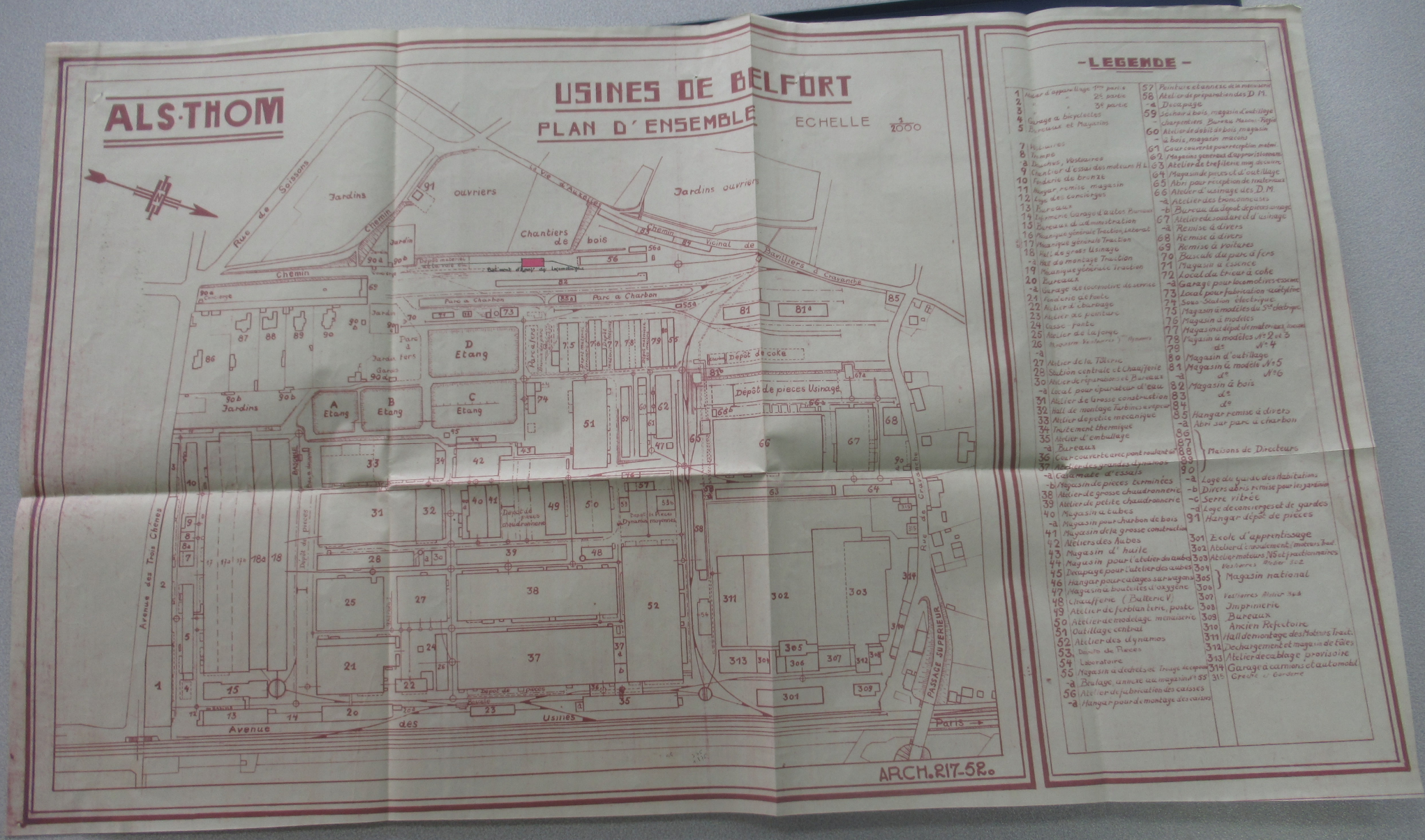

- LEGENDE -

1	Atelier d'appareillage 1re partie
2	" " 2e partie
3	" " 3e partie
4	Garage à bicyclettes
5	Bureaux et Magasins
7	Réfectoires
8	Tuyaux
8a	Douches, Vestiaires
9	Chantier d'essai des moteurs H.L.
10	Fonderie de bronze
11	Hangar, remise, magasin
12	Loge des cuiseniers
13	Bureaux
14	Infirmerie Garage d'autos Bureaux
15	Bureaux d'administration
16	Magasin général Traction, Laboratoire
17	Magasin général Traction
18	Hall de grosse Usinage
18a	Hall de montage Traction
19	Magasin général Traction
20	Bureaux
20a	Garage des locomotives de service
21	Fonderie de fonte
22	Atelier d'ébarbage
23	Atelier de peinture
24	Classe fonte
25	Atelier de la forge
26	Magasin Tuyauterie Bronzes
26a	
27	Atelier de la Tôlerie
28	Station centrale et Chaufferie
30	Atelier de réparations et Bureaux
30a	Local pour épurateur d'eau
31	Atelier de grosse construction
32	Hall de montage Turbines à vapeur
33	Atelier de petite mécanique
34	Traitement thermique
35	Atelier d'emballage
35a	Bureaux
36	Cour couverte avec pont roulant et
37	Atelier des grandes dynamos
37a	Casemate d'essais
37b	Magasin de pièces terminées
38	Atelier de grosse chaudronnerie
39	Atelier de petite chaudronnerie
40	Magasin à tubes
40a	Magasin pour charbon de bois
41	Magasin de la grosse construction
42	Ateliers des Aubes
43	Magasin d'huile
44	Magasin pour l'atelier des aubes
45	Découpage pour l'atelier des aubes
46	Hangar pour cubages sur wagons
47	Magasin à bouteilles d'oxygène
48	Chaufferie (Bulletin V)
49	Atelier de ferblanterie, poste
50	Atelier de modelage menuiserie
51	Outillage central
52	Atelier des dynamos
53	Dépôts de Pièces
54	Laboratoire
55	Magasin à déchets et Triage de copeaux
55a	Boulage, annexe au magasin n° 55
56	Atelier de fabrication des caisses
56a	Hangar pour le montage des caisses
57	Peinture et tannerie de la menuiserie
58	Atelier de préparation des D.M.
58a	Décapage
59	Séchoir à bois, magasin d'outillage
-	charpentiers. Bureau Maison Rapin
60	Atelier de débit de bois, magasin
-	à bois, magasin matériel
61	Cour couverte pour réception matériel
62	Magasins généraux d'approvisionnement
63	Atelier de tréfilerie mise en couleur
64	Magasin de pièces et d'outillage
65	Abri pour réception de matériaux
66	Atelier d'usinage des D.M.
66a	Atelier des tronconneuses
66b	Bureau du dépôt de pièces usinage
67	Atelier de soudure et d'usinage
67a	Remise à divers
68	Remise à divers
69	Remise à voitures
70	Bascule du pont à fers
71	Magasin à essence
72	Local de trieur à coke
73	Garage pour locomotives essence
73a	Local pour fabrication oxhydrique
74	Sous-Station électrique
75	Magasin à modèles du 5e de bois
76	Magasin à modèles
77	Magasin dépôt de matériaux divers
78	Magasin à modèles N° 2 et 3
78a	d° N° 4
79	Magasin d'outillage
80	Magasin à modèle N° 5
81	d° N° 6
81a	Magasin à bois
82	d°
83	d°
84	Hangar remise à divers
85	Abri sur parc à charbon
85a	
86	Maisons de Directeurs
87	
88	
89	
90	Loge du garde des habitations
90a	Divers abris permis pour les jardins
90b	Serre vitrée
90c	Loge de concierges et de gardes
91	Hangar dépôt de pièces
301	Ecole d'apprentissage
302	Atelier d'ensemble, moteurs fixes
303	Atelier moteurs N° 5 et fractionnaires
304	Réfectoires Atelier 302
305	Magasin national
306	
307	Réfectoires Atelier 304
308	Imprimerie
309	Bureaux
310	Ancien Réfectoire
311	Hall démontage des Moteurs Fract.
312	Déchargement et magasin de tôles
313	Atelier de câblage provisoire
314	Garage à camions et automobil
315	Greffe et Gardien

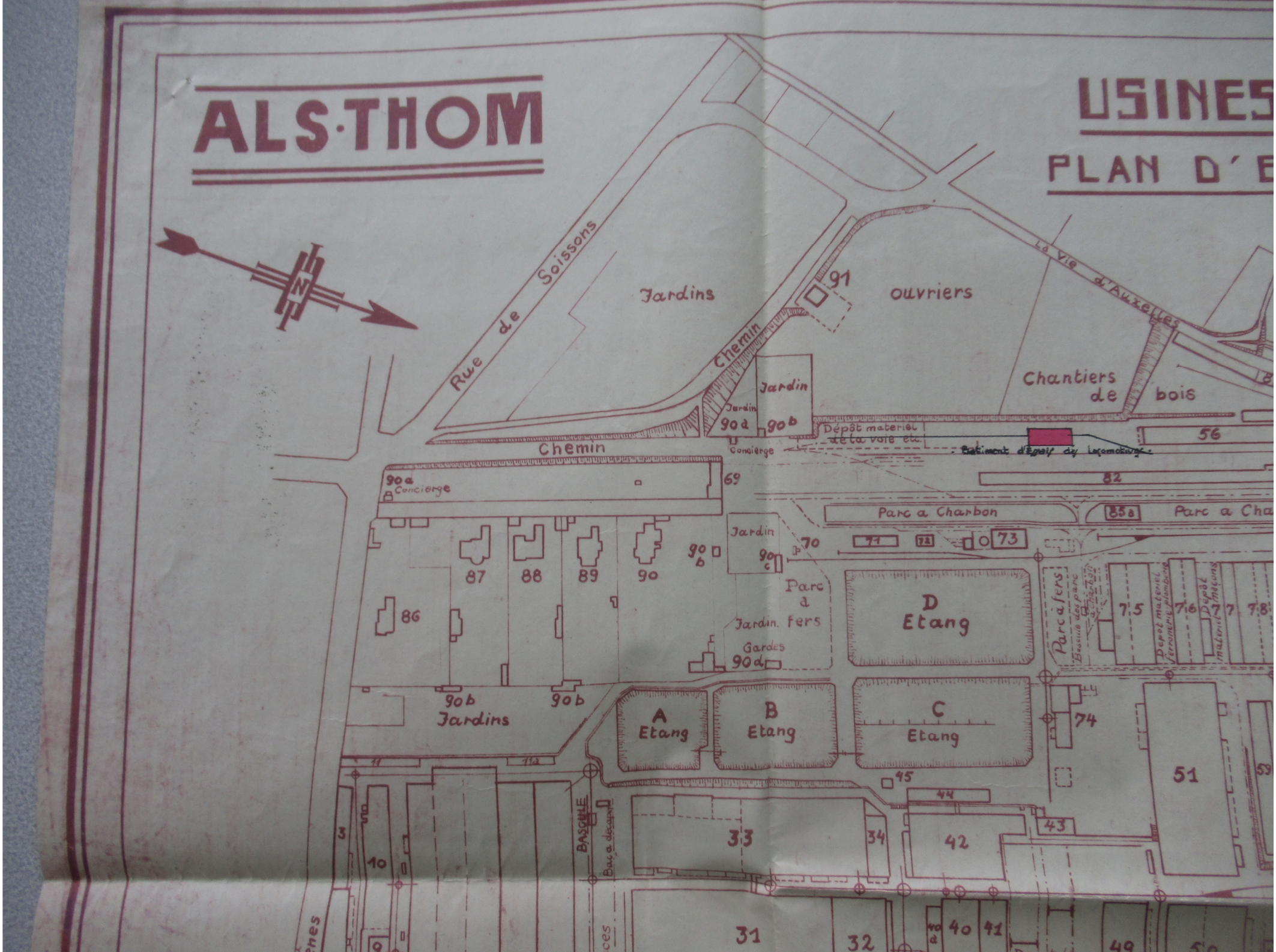
ALS·THOM
USINES
PLAN D'E
N
Rue de Soissons
Jardins
Chemin
91
ouvriers
La Vie d'Auxelles
Chantiers de bois
Jardin
90 d
90 b
Dépôt materiel de la voie etc.
Concierge
Batiment d'Essai des Locomotives
56
Chemin
90 a
Concierge
69
82
Parc a Charbon
85 a
Parc a Cha
Jardin
90 c
70
71
72
73
87
88
89
90
90 b
86
Parc à Jardin. fers
Gardes
90 d
D
Etang
Parc à fers
75
76
77
78
90 b
Jardins
90 b
A
Etang
B
Etang
C
Etang
74
51
45
44
43
33
34
42
BASCULE
Bac a decant
10
31
32
40
40 a
41
49
50

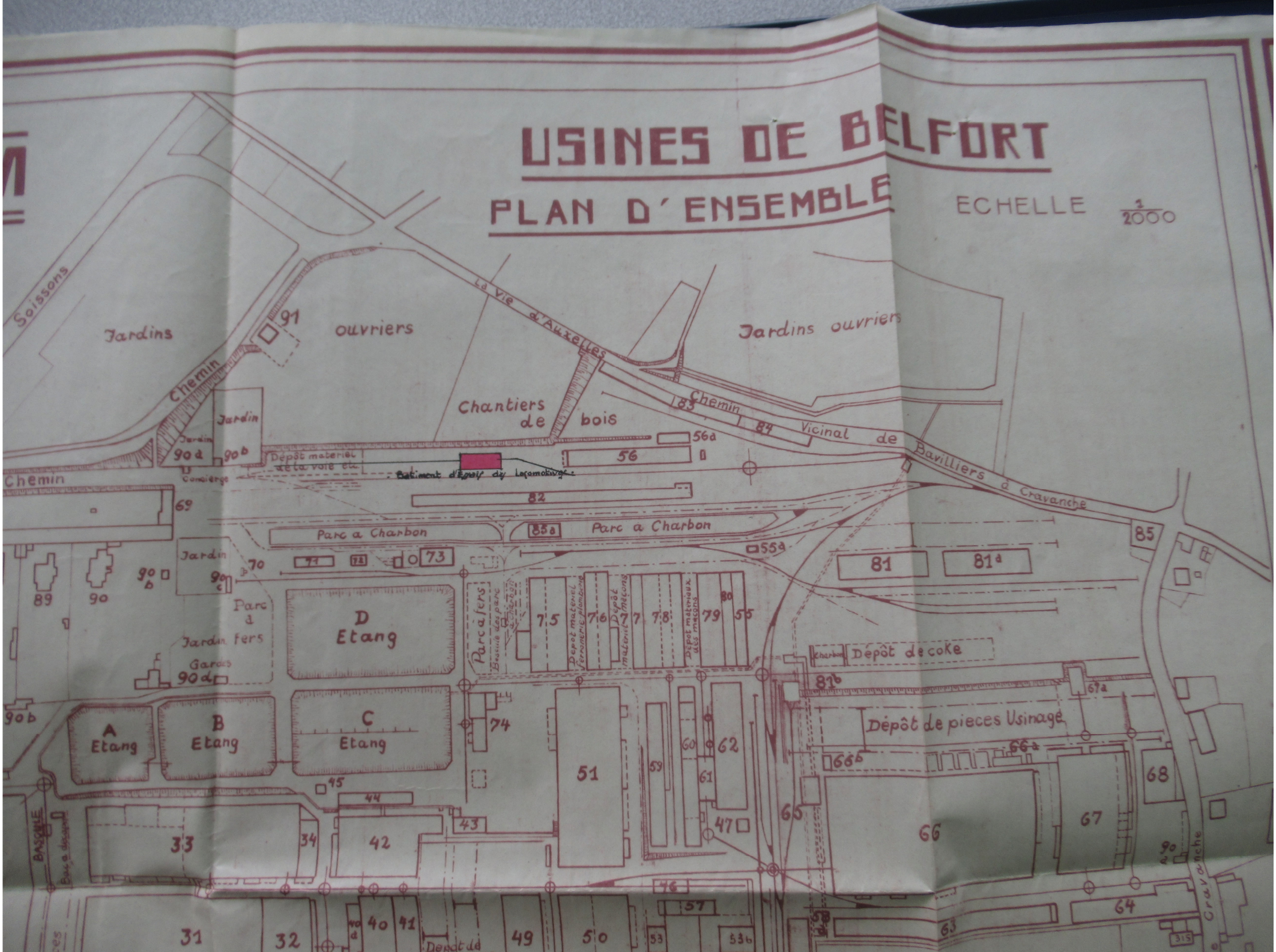
USINES DE BELFORT
PLAN D'ENSEMBLE
ECHELLE 1/2000
Soissons
Jardins
ouvriers
Chemin
Jardin
Chantiers de bois
La Vie d'Auxelles
Jardins ouvriers
Chemin Vicinal de Bavilliers à Cravanche
Dépôt materiel de la voie etc.
Batiment d'Essais des Locomotives
Parc a Charbon
Parc a Charbon
Parc à fers
Jardin
Parc à fers
Jardin
Garages
D Etang
A Etang
B Etang
C Etang
Dépôt de coke
Dépôt de pieces Usinage
Cravanche
BASCULE
Bac a decapage
Depot de
Depot materiel ferronerie plomberie
Depot materiel maçons
Depot materiaux des maçons
Charbon
91
90 a
90 b
90 c
90 d
89
90
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
55
55a
56
56a
81
81a
81b
82
83
84
85
85a
33
34
42
43
44
45
51
59
60
61
62
47
65
66
66a
66b
67
67a
68
31
32
40
41
49
50
53
53b
57
58
63
64
315

INES DE BELFORT

D'ENSEMBLE

ECHELLE 1/2000



-LEGENDE-

1	Atelier d'appareillage 1ère partie
2	" " 2e partie
3	" " 3e partie
4	Garage à bicyclettes
5	Bureaux et Magasins
7	Vestiaires
8	Trempe
-a	Douches, Vestiaires
9	Chantier d'essai des moteurs H L
10	Fonderie de bronze
11	Hangar, remise, magasin
12	Loge des concierges
13	Bureaux
14	Infirmerie, Garage d'autos Bureaux
15	Bureaux d'administration
16	Mécanique générale Traction, Laborat.
17 a/b	Mécanique générale Traction
18	Hall de gross Usinage
-a	Hall de montage Traction
19	Mécanique générale Traction
20	Bureaux
-a	Garage de locomotive de service
21	Fonderie de fonte
22	Atelier d'ébarbage
23	Atelier de peinture
24	Casse-fonte
25	Atelier de la forge
26	Magasin Vestiaires } des Dynamos
-a	
27	Atelier de la Tôlerie
28	Station centrale et Chaufferie
30	Atelier de réparations et Bureaux
-a	Local pour épurateur d'eau
31	Atelier de Grosse construction
32	Hall de montage Turbines à vapeur
33	Atelier de petite mecanique
34	Traitement thermique
35	Atelier d'emballage
-a	Bureaux
36	Cour couverte avec pont roulant 60T
37	Atelier des grandes dynamos
-a	Casemate d'essais
-b	Magasin de pieces terminées
38	Atelier de grosse chaudronnerie
39	Atelier de petite chaudronnerie
40	Magasin à tubes
57	Peinture et annexe de la menuiserie
58	Atelier de préparation des D.M.
-a	Decapage
59	Séchoir à bois, magasin d'outillage
-	charpentiers, Bureau Macons-Fleyo
60	Atelier de debit de bois, magasin
-	à bois, magasin macons
61	Cour couverte pour reception materi.
62	Magasins generaux d'approvisionnem.
63	Atelier de trefilerie mag. de cuivre
64	Magasin de pieces et d'outillage
65	Abri pour réception de materiaux
66	Atelier d'usinage des D.M.
-a	Atelier des tronconneuses
-b	Bureau du depot de pieces usinage
67	Atelier de soudure et d'usinage
-a	Remise à divers
68	Remise à divers
69	Remise à voitures
70	Bascule du parc à fers
71	Magasin à essence
72	Local du trieur à coke
-a	Garage pour locomotives essence
73	Local pour fabrication acétylène
74	Sous-Station électrique
75	Magasin à modèles du Sce électrique
76	Magasin à modèles
77	Magasin et dépot de materiaux macons
78	Magasin à modèles N° 2 et 3
79	d° N° 4
80	Magasin d'outillage
81	Magasin à modèle N° 5
-a	d° N° 6
82	Magasin à bois
83	d°
84	d°
85	Hangar remise à divers
-a	Abri sur parc à charbon
86	} Maisons de Directeurs
87	
88	
89	
90	
-a	Loge du garde des Habitations
-b	Divers abris remise pour les jardinier
-c	Serre vitrée
-d	Loge de concierges et de gardes

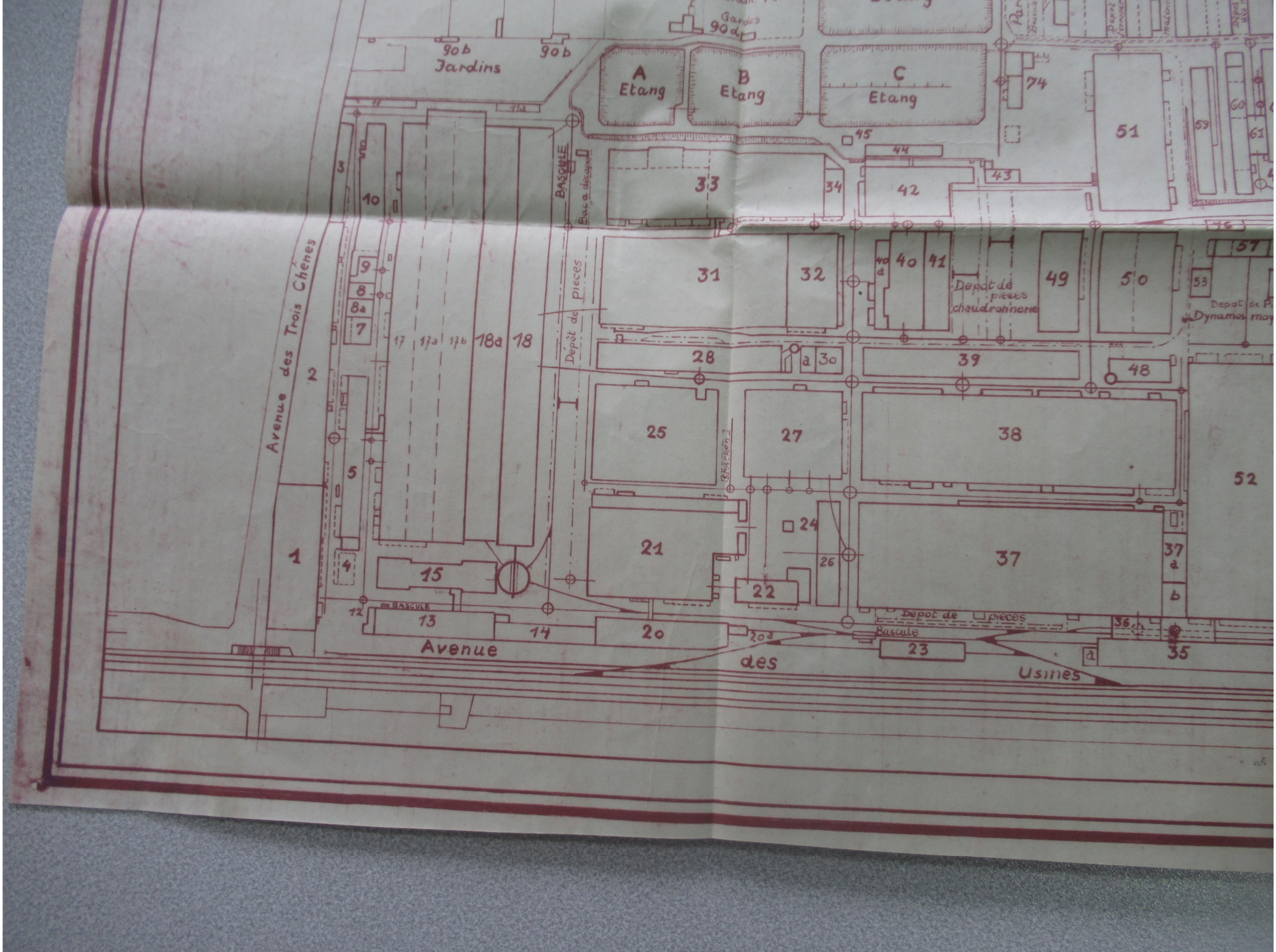

Jardins
90b
90b
90d
Gardes
A
Etang
B
Etang
C
Etang
74
51
59
60
61
45
44
43
33
34
42
BASCULE
Bac à décap
Dépôt de pieces
31
32
40
41
Depot de pieces chaudronnerie
49
50
57
53
Dynamos
28
30
39
48
Avenue des Trois Chênes
2
3
10
9
8
8a
7
17
17a
17b
18a
18
25
27
38
52
5
1
4
15
21
24
26
37
37a
b
22
12
BASCULE
13
14
20
20a
Depot de pieces
Bascule
23
36
35
Avenue
des
Usines

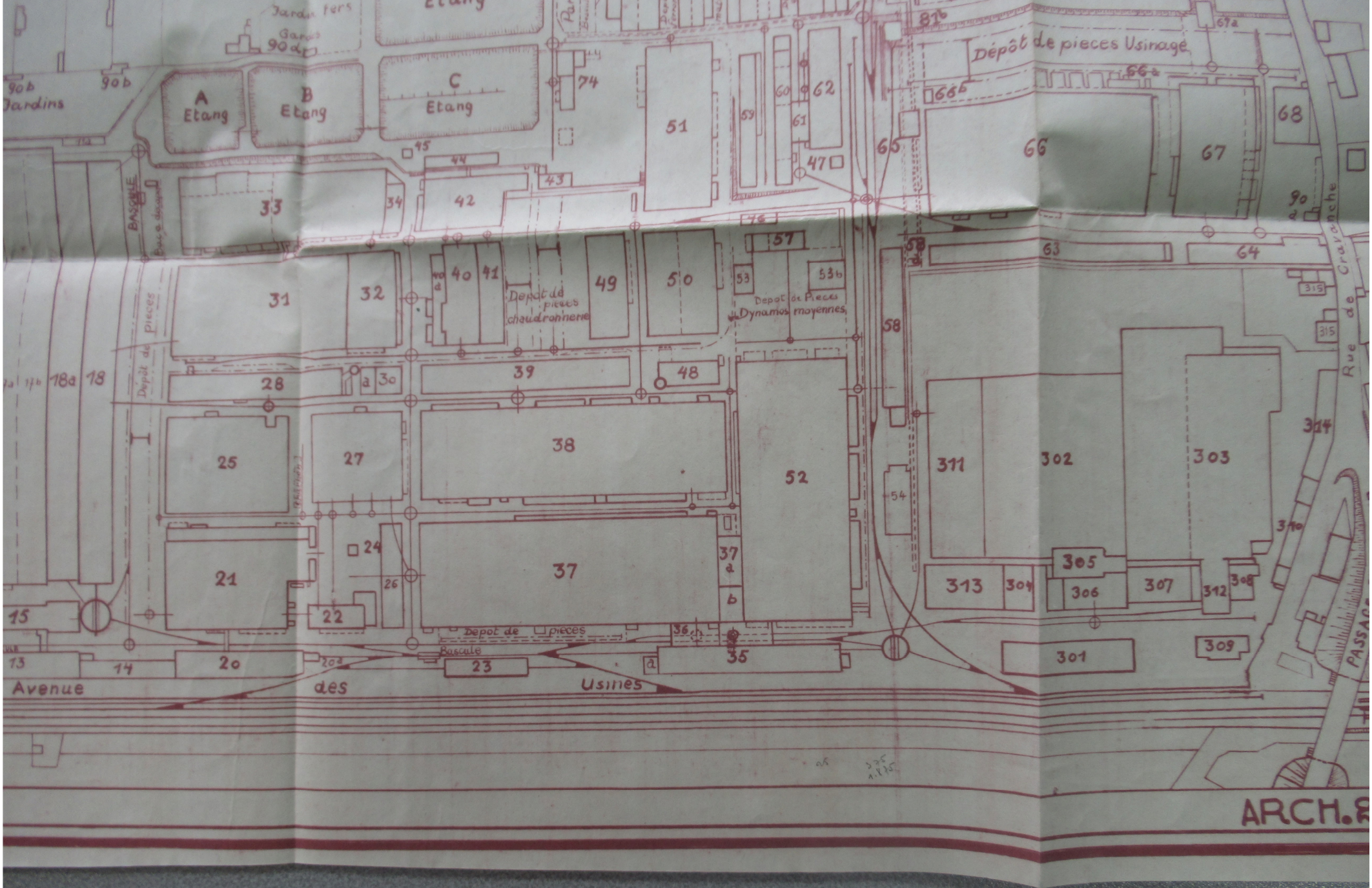

Jardins
A Etang
B Etang
C Etang
Dépôt de pieces Usinage
Depot de pieces chaudronnerie
Depot de Pieces Dynamos moyennes
Depot de pieces
Bascule
Avenue des Usines
Rue de Cravanche
ARCH.

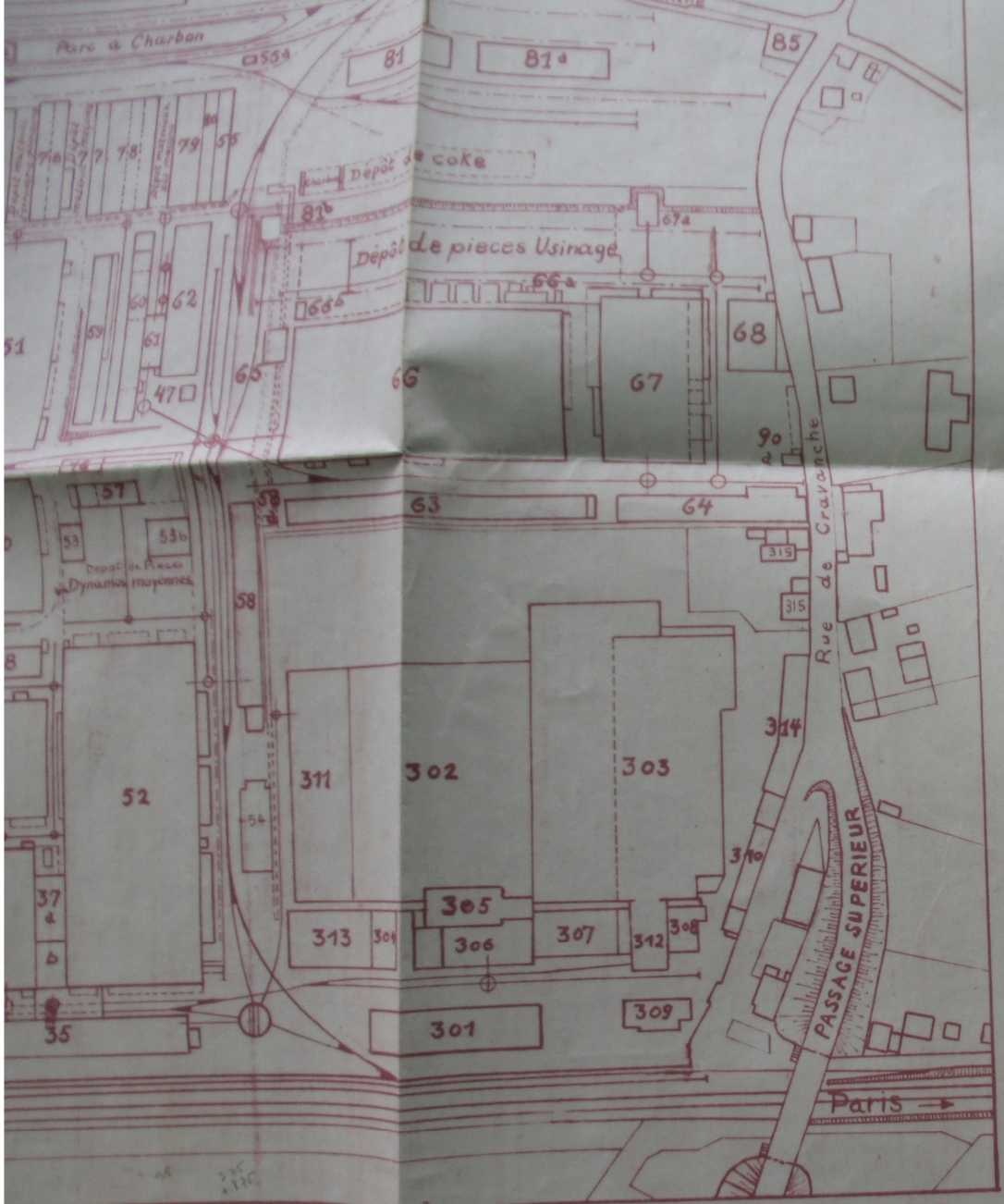

ARCH. 217-52.

20	Bureaux
-a	Garage de locomotive de service
21	Fonderie de fonte
22	Atelier d'ébarbage
23	Atelier de peinture
24	Casse-fonte
25	Atelier de la forge
26	Magasin Vestiaires Sdes Dynamos
-a	
27	Atelier de la Tôlerie
28	Station centrale et Chaufferie
30	Atelier de réparations et Bureaux
-a	Local pour épurateur d'eau
31	Atelier de Grosse construction
32	Hall de montage Turbines à vapeur
33	Atelier de petite mecanique
34	Traitement thermique
35	Atelier d'emballage
-a	Bureaux
36	Cour couverte avec pont roulant 60T
37	Atelier des grandes dynamos
-a	Casamate d'essais
-b	Magasin de pieces terminées
38	Atelier de grosse chaudronnerie
39	Atelier de petite chaudronnerie
40	Magasin a tubes
-a	Magasin pour charbon de bois
41	Magasin de la grosse construction
42	Ateliers des Aubes
43	Magasin d'huile
44	Magasin pour l'atelier des aubes
45	Decapage pour l'atelier des aubes
46	Hangar pour calages sur wagons
47	Magasin à bouteilles d'oxygène
48	Chaufferie (Batterie V)
49	Atelier de ferblanterie, poste
50	Atelier de modelage menuiserie
51	Outillage central
52	Atelier des dynamos
53a	Depots de Pieces
54	Laboratoire
55	Magasin à dechets et Triage de copeaux
-a	Brulage, annexe au magasin N° 55
56	Atelier de fabrication des caisses
-a	Hangar pour de montage des caisses

72	Local du trieur à cône
-a	Garage pour locomotives essence
73	Local pour fabrication acétylène
74	Sous-Station électrique
75	Magasin à modèles du Sce electrique
76	Magasin à modeles
77	Magasin et dépot de materiaux, macons
78	Magasin à modèles N° 2 et 3
79	d° N° 4
80	Magasin d'outillage
81	Magasin à modèle N° 5
-a	d° N° 6
82	Magasin à bois
83	d°
84	d°
85	Hangar remise à divers
-a	Abri sur parc à charbon
86	Maisons de Directeurs
87	
88	
89	
90	
-a	Loge du garde des Habitations
-b	Divers abris remise pour les jardiniers
-c	Serre vitrée
-d	Loge de concierges et de gardes
91	Hangar dépôt de pièces
301	Ecole d'apprentissage
302	Atelier d'enroulement (moteurs Tract.
303	Atelier moteurs N5 et fractionnaires
304	Vestiaires Atelier 302
305	Magasin national
306	
307	Vestiaires Atelier 303
308	Imprimerie
309	Bureaux
310	Ancien Refectoire
311	Hall de montage des Moteurs Tract.
312	Dechargement et magasin de tôles
313	Atelier de cablage provisoire
314	Garage à camions et automobil
315	Creche et Garderie

- LEGENDE -

1	Atelier d'appareillage 1ère partie
2	" 2e partie
3	" 3e partie
4	Garage à bicyclettes
5	Bureaux et Magasins
7	Vestiaires
8	Trempe
-a	Douches, Vestiaires
9	Chantier d'essai des moteurs H.L.
10	Fonderie de bronze
11	Hangar, remise, magasin
12	Loge des concierges
13	Bureaux
14	Infirmerie, Garage d'autos, Bureaux
15	Bureaux d'administration
16	Mécanique générale Traction, Laborat.
a} 17	Mécanique générale Traction
b}	
18	Hall de gross Usinage
-a	Hall de montage Traction
19	Mécanique générale Traction
20	Bureaux
-a	Garage de locomotive de service
21	Fonderie de fonte
22	Atelier d'ébarbage
23	Atelier de peinture
24	Casse-fonte
25	Atelier de la forge
26	Magasin Vestiaires des Dynamos
-a	
27	Atelier de la Tôlerie
28	Station centrale et Chaufferie
30	Atelier de réparations et Bureaux
-a	Local pour épurateur d'eau
31	Atelier de Grosse construction
32	Hall de montage Turbines à vapeur
33	Atelier de petite mecanique
34	Traitement thermique
35	Atelier d'emballage
-a	Bureaux
36	Cour couverte avec pont roulant 60T
37	Atelier des grandes dynamos
-a	Casamate d'essais
-b	Magasin de pieces terminées
38	Atelier de grosse chaudronnerie
39	Atelier de petite chaudronnerie
57	Peinture et annexe de la menuiserie
58	Atelier de préparation des D.M.
-a	Decapage
59	Séchoir à bois, magasin d'outillage
-	charpentiers, Bureau Macons-Regie
60	Atelier de debit de bois, magasin
-	à bois, magasin macons
61	Cour couverte pour reception materi.
62	Magasins generaux d'approvisionnem.
63	Atelier de trefilerie, mag. de cuivre
64	Magasin de pieces et d'outillage
65	Abri pour réception de materiaux
66	Atelier d'usinage des D.M.
-a	Atelier des tronconneuses
-b	Bureau du depot de pieces usinage
67	Atelier de soudure et d'usinage
-a	Remise à divers
68	Remise à divers
69	Remise à voitures
70	Bascule du parc à fers
71	Magasin à essence
72	Local du trieur à coke
-a	Garage pour locomotives-essence
73	Local pour fabrication acétylène
74	Sous-Station électrique
75	Magasin à modèles du 5e électrique
76	Magasin à modèles
77	Magasin et dépot de materiaux (macons)
78	Magasin à modèles N° 2 et 3
79	d° N° 4
80	Magasin d'outillage
81	Magasin à modèle N° 5
-a	d° N° 6
82	Magasin à bois
83	d°
84	d°
85	Hangar remise à divers
-a	Abri sur parc à charbon
86	}
87	
88	} Maisons de Directeurs
89	
90	}
-a	Loge du garde des Habitations
-b	Divers abris remise pour les jardiniers
-c	Serre vitrée

13 Bureaux
14 Imprimerie Garage d'autos Bureaux
15 Bureaux d'administration
16 Mécanique générale Traction, Laborat.
17a Mécanique générale Traction
17b
18 Hall de gross Usinage
-a Hall de montage Traction
19 Mécanique générale Traction
20 Bureaux
-a Garage de locomotive de service
21 Fonderie de fonte
22 Atelier d'ébarbage
23 Atelier de peinture
24 Casse-fonte
25 Atelier de la forge
26 Magasin Vestiaires } des Dynamos
-a
27 Atelier de la Tôlerie
28 Station centrale et Chaufferie
30 Atelier de réparations et Bureaux
-a Local pour épurateur d'eau
31 Atelier de Grosse construction
32 Hall de montage Turbines à vapeur
33 Atelier de petite mecanique
34 Traitement thermique
35 Atelier d'emballage
-a Bureaux
36 Cour couverte avec pont roulant 60t
37 Atelier des grandes dynamos
-a Casamate d'essais
-b Magasin de pieces terminées
38 Atelier de grosse chaudronnerie
39 Atelier de petite chaudronnerie
40 Magasin à tubes
-a Magasin pour charbon de bois
41 Magasin de la grosse construction
42 Ateliers des Aubes
43 Magasin d' huile
44 Magasin pour l'atelier des aubes
45 Decapage pour l'atelier des aubes
46 Hangar pour calages sur wagons
47 Magasin à bouteiles d'oxygène
48 Chaufferie (Balterie V)
49 Atelier de ferblanterie, poste
50 Atelier de modelage, menuiserie
51 Outillage central
52 Atelier des dynamos
53 Depots de Pieces
54 Laboratoire
55 Magasin à dechets et Triage de copeaux
-a Brulage, annexe au magasin N° 55
56 Atelier de fabrication des caisses
-a Hangar pour de montage des caisses

-b Bureau du depot de pieces usinage
67 Atelier de soudure et d'usinage
-a Remise à divers
68 Remise à divers
69 Remise à voitures
70 Bascule du parc à fers
71 Magasin à essence
72 Local du trieur à coke
-a Garage pour locomotives-essence
73 Local pour fabrication acétylène
74 Sous-Station électrique
75 Magasin à modèles du Sce électrique
76 Magasin à modèles
77 Magasin et dépot de materiaux, mecaps
78 Magasin à modèles N° 2 et 3
79 d° N° 4
80 Magasin d'outillage
81 Magasin à modèle N° 5
-a d° N° 6
82 Magasin à bois
83 d°
84 d°
85 Hangar remise à divers
-a Abri sur parc à charbon
86 }
87 }
88 } Maisons de Directeurs
89 }
90 }
-a Loge du garde des Habitations
-b Divers abris remise pour les jardiniers
-c Serre vitrée
-d Loge de conciergeset de gardes
91 Hangar dépot de pièces

301 Ecole d'apprentissage
302 Atelier d'enroulement, moteurs Tract.
303 Atelier moteurs N5 et fractionnaires
304 Vestiaires Atelier 302
305 } Magasin national
306 }
307 Vestiaires Atelier 303
308 Imprimerie
309 Bureaux
310 Ancien Refectoire
311 Hall de montage des Moteurs Tract.
312 Dechargement et magasin de tôles
313 Atelier de cablage provisoire
314 Garage à camions et automobil.
315 Creche et Garderie

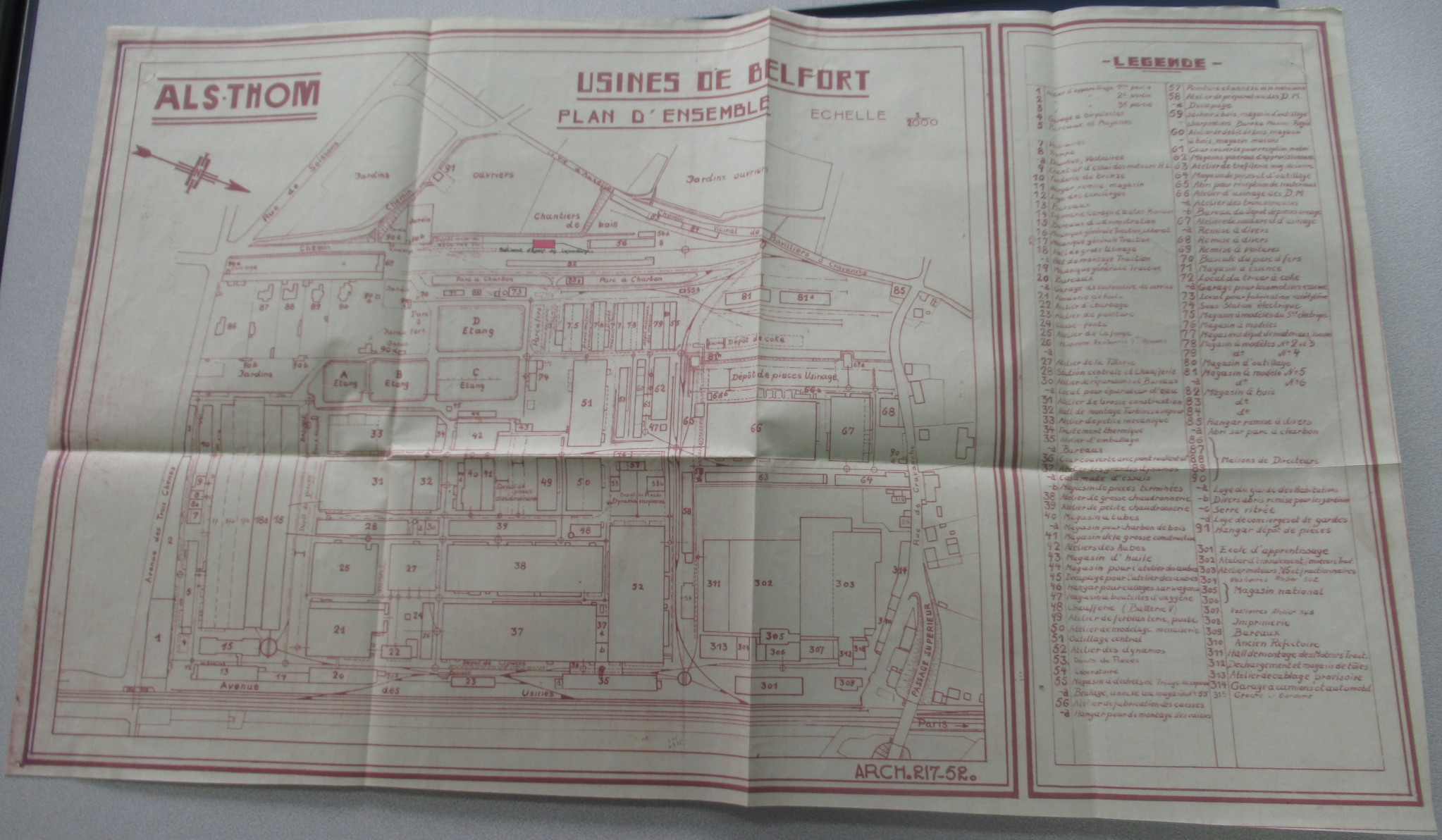
ALS·THOM
USINES DE BELFORT
PLAN D'ENSEMBLE
ECHELLE 1/2000
Jardins ouvriers
Chantiers de bois
Rue de Soissons
Chemin Vicinal de Bavilliers à Cravanche
Parc à Charbon
Dépôt de coke
Dépôt de pièces Usinage
Avenue des Trois Chênes
Avenue des Usines
Rue de Cravanche
PASSAGE SUPERIEUR
Paris
ARCH. 217-52.
-LEGENDE-
1 Hangar d'apparaillage 1re partie
2 " " 2e partie
3 " " 3e partie
4 Garage à bicyclettes
5 Bureaux et Magasins
7 Vestiaires
8 Trempe
-a Douches, Vestiaires
9 Chantier d'essai des moteurs H.L.
10 Fonderie de bronze
11 Hangar remise, magasin
12 Loge des concierges
13 Bureaux
14 Infirmerie Garage d'autos Bureaux
15 Bureaux d'administration
16 Mécanique générale Traction, Laboratoire
17 Mécanique générale Traction
18 Hall de gros Usinage
-a Hall de montage Traction
19 Mécanique générale Traction
20 Bureaux
-a Garage de locomotive de service
21 Fonderie de fonte
22 Atelier d'ébarbage
23 Atelier de peinture
24 Casse-fonte
25 Atelier de la forge
26 Magasin Vestiaires 1er Dynamos
-a
27 Atelier de la Tôlerie
28 Station centrale et Chaufferie
30 Atelier de réparations et Bureaux
-a Local pour épurateur d'eau
31 Atelier de Grosse construction
32 Hall de montage Turbines à vapeur
33 Atelier de petite mécanique
34 Traitement thermique
35 Atelier d'emballage
-a Bureaux
36 Cour couverte avec pont roulant 60
37 Atelier des grandes dynamos
-a Calamate d'essais
-b Magasin de pièces terminées
38 Atelier de grosse chaudronnerie
39 Atelier de petite chaudronnerie
40 Magasin à tubes
-a Magasin pour charbon de bois
41 Magasin de la grosse construction
42 Ateliers des Aubes
43 Magasin d'huile
44 Magasin pour l'atelier des aubes
45 Décapage pour l'atelier des aubes
46 Hangar pour calages sur wagons
47 Magasin à bouteilles d'oxygène
48 Chaufferie (Batterie V)
49 Atelier de ferblanterie, poste
50 Atelier de modelage menuiserie
51 Outillage central
52 Atelier des dynamos
53 Dépôts de Pièces
54 Laboratoire
55 Magasin à déchets et Triage de copeaux
-a Boulage, annexe au magasin N° 55
56 Atelier de fabrication des caisses
-a Hangar pour de montage des caisses
57 Peinture et annexe de la menuiserie
58 Atelier de préparation des D.M.
-a Décapage
59 Séchoir à bois, magasin d'outillage
- Charpentiers Bureau Maçons Régie
60 Atelier de débit de bois, magasin
- à bois, magasin maçons
61 Cour couverte pour réception moteur
62 Magasins généraux d'approvisionnement
63 Atelier de trefilerie mag. de cuivre
64 Magasin de pièces et d'outillage
65 Abri pour réception de matériaux
66 Atelier d'usinage des D.M.
-a Atelier des tronçonneuses
-b Bureau du dépôt de pièces usinage
67 Atelier de soudure et d'usinage
-a Remise à divers
68 Remise à divers
69 Remise à voitures
70 Bascule du parc à fers
71 Magasin à essence
72 Local du trieur à coke
-a Garage pour locomotives essence
73 Local pour fabrication acétylène
74 Sous Station électrique
75 Magasin à modèles du Sce électrique
76 Magasin à modèles
77 Magasin et dépôt de matériaux, lavoir
78 Magasin à modèles N° 2 et 3
79 d° N° 4
80 Magasin d'outillage
81 Magasin à modèle N° 5
-a d° N° 6
82 Magasin à bois
83 d°
84 d°
85 Hangar remise à divers
-a Abri sur parc à charbon
86
87
88
89
90
Maisons de Directeurs
-a Loge du garde des Habitations
-b Divers abris remise pour les jardiniers
-c Serre vitrée
-d Loge de concierges et de gardes
91 Hangar dépôt de pièces
301 Ecole d'apprentissage
302 Atelier d'enroulement (moteurs Trac.
303 Atelier moteurs N5 et fractionnaires
304 Vestiaires Atelier 302
305
306
Magasin national
307 Vestiaires Atelier 303
308 Imprimerie
309 Bureaux
310 Ancien Refectoire
311 Hall de montage des Moteurs Tract.
312 Déchargement et magasin de tôles
313 Atelier de cablage provisoire
314 Garage à camions et automobil
315 Crèche et Garderie

Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Circonscription de DIJON
Subdivision de Besançon

Building Proudhon
Tel. 38-33

AVIS sur Demande d'Autorisation Préalable

Demande présentée par :

Etablissement : Société ALS-THOM

Siège social : 38 Avenue Kléber - PARIS - 16 eme

Usine : Avenue des Usines - BELFORT - Tre de Belfort

Direction technique: Direction des Industries Mécaniques et Electriques
23 Avenue Franklin-Roosevelt - PARIS -

Services tuteurs : -Service "Grosse et Moyenne Mécanique"- MM-02-MF
38 Avenue Hoche -PARIS.
-Service "Constructions Electriques" EL.
75 Avenue des Champs Elysées -PARIS/

Syndicats s/répartiteurs
:Bureau intersyndical des Constructeurs et Réparateurs de matériel ferroviaire.
14 rue Cambacères -PARIS - 8eme
-Syndicat Général de la Construction Electrique
11 rue Hamelin - PARIS - 16 eme

Exploitant :Sté ALS-THOM usine de Belfort.

Activité principale: Moteurs - Générateurs - Locomotives electriques - Gros appareillage électrique.

Branche intéressée ; Construction de locomotives Diesel électriques, programme comportant actuellement des commandes pour 74 machines et représentant le 1/3 du programme " TRACTION " de l'Etablissement.

Objet des travaux : Construction d'une station d'essais à poste fixe de locomotives Diesel à transmission électrique, pouvant permettre les essais tels que :tarage des groupes thermiques,essais de radiateurs,de freins, équipement électrique.

Motifs invoqués : L'importance des commandes en cours,à destination des Chemins de Fer de :Dakar-Niger; Cameroun ; Tunisien ;des Mines de Gafsa; rend nécessaire l'installation d'une station d'essais dont l'utilité est confirmée par les difficultés rencontrées pour l'exécution des cinq premiers matériels.

.....

Mode de réalisation : -Ossature en béton armé, avec remplissage en briques de laitier jointoyées.
-Charpente métallique avec couverture en tuiles et sous-toiture en fibro-ciment.
-Dallage en béton avec chape en ciment et fosse d'acces aux organes inférieurs des locomotives.

Surfaces couvertes : Bâtiment de 25.00 X 10.50 = 262 m2 50

Délai d'exécution : 5 mois.

Dépense en francs : 5.000.000 (évaluation Avril 48)

Devis matieres : Acier ordinaire 17 tonnes
zinc 300 kgs

Autres matériaux.

Ciment	58 tonnes
Bois	10 m3
Tuiles	61 mille
Briques	27 mille
Fribro-ciment	350 m2
Verre 1/2 double	60 m2
Peinture	500 kgs

Aucune observation à formuler sur les motifs invoqués par l'Etablissement qui a reçu l' accord du syndicat Général de la Construction Electrique, avec avis tres favorable; de même que sur le mode de réalisation de la construction projetés.

AVIS du Délégué spécialisé de la DIME.

AVIS du délégué de la COORDINATION INDUSTRIELLE.